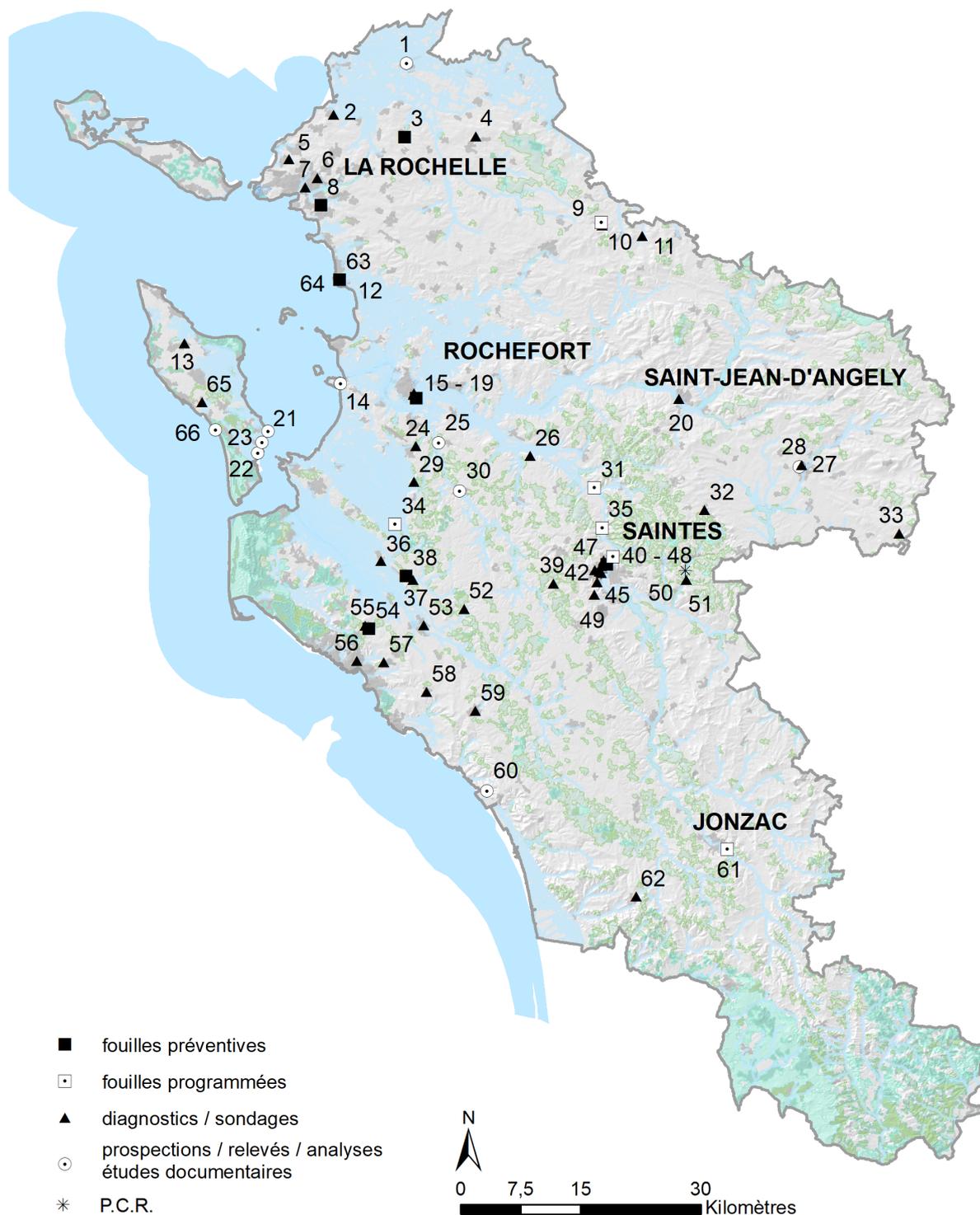


# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



N°						N°	P.
207116	AYTRÉ	Boulevard des Cottes Mailles	FOUERRE Pierrick	INRAP	FP	8	68
207012	BLANZAC-LES-MATHA	Fief Conteau	BRUNIAUX Guillaume	EP	PRS	28	68
207167	BRIZAMBOURG	RD N°134, Les Jonchères	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	32	69
207055	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON	La Citadelle	GISSINGER Bastien	COL	PRS	21	71
207120	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON	La Bassée	SOLER Ludovic	COL	PRT	23	72
207120	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON	Ors	SOLER Ludovic	COL	PRT	22	73
207081	CHATELAILLON-PLAGE	88 avenue des Boucholeurs	VACHER Catherine	INRAP	OPD	64	73
207082	CHATELAILLON-PLAGE	89 avenue des Boucholeurs	VACHER Catherine	INRAP	OPD	12	74
206978	CHATELAILLON-PLAGE	Colline d'Angoute	VEAU Edouard	EP	FP	63	74
207037	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET	Rivière de Chauvignac	MORIN Vanessa	BEN	PRD	60	76
207141	COZES	6 route de Javrezac	AUDE Valérie	INRAP	OPD	59	77
263895	DOLUS-D'OLÉRON	L'Ecuissière (domaine public maritime)	SOLER Ludovic	COL	PRT	66	77
207149	ESNANDES	Rue de l'Eglise	VACHER Catherine	INRAP	OPD	2	78
207114	FERRIÈRES	Les Balottes, ZAC de l'Aunis	LOEUIL Pascal	COL	OPD	4	79
206986	GEAY	Eglise Notre-Dame/Saint-Vivien	TREZEGUET Céline	COL	OPD	26	79
207085	LE GUA	Abords de l'église Saint-Laurent	TREZEGUET Céline	COL	OPD	37	80
207168	LE GUA	Abords de l'église Saint-Laurent	TREZEGUET Céline	COL	FP	38	81
207128	L'HOUMEAU	ZAC de Monsidun, Coeur de Boeuf et le Chêne	LOEUIL Pascal	COL	OPD	5	81
207052	JONZAC	Chez Pineau	RENDU William	CNRS	FPR	61	81
207175	LONGÈVES	Rue des Grands Champs	VACHER Stéphane	INRAP	FP	3	84
207173	MARANS	La Gabauge des Noyers	MATHÉ Vivien	SUP	PRS	1	85
207118	MARSAIS	Centre bourg et Les Dingins	TREZEGUET Céline	COL	OPD	11	85
206981	MATHA	Les Fontaines	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	27	86
206902	MIRAMBEAU	Contournement RD137-RD370	TREZEGUET Céline	COL	OPD	62	88
207072	NEUVICQ-LE-CHATEAU	Le Bourg	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	33	88
207025	NIEULLE-SUR-SEUDRE	Place de la Mairie	TREZEGUET Céline	COL	OPD	36	89
207094	PESSINES	17 rue Saint-Gilles	NIBODEAU Jean-Paul	INRAP	OPD	39	90
207022	PONT-L'ABBE-D'ARNOULT	Eglise Saint-Pierre	MATHÉ Vivien	SUP	PRS	30	90
207031	PORT-D'ENVAUX	Le Priouté, fleuve Charente	MOYAT Philippe	BEN	FPR	35	90
207139	PORT-DES-BARQUES	Grand Fief Chagneaud	MATHÉ Vivien	SUP	PRS	14	93
206988	ROCHEFORT	11 rue Auguste Giral	GISSINGER Bastien	COL	OPD	15	93
207197	ROCHEFORT	11 rue Auguste Giral	GISSINGER Bastien	COL	FP	17	94
207213	ROCHEFORT	L'Arsenal, forme de radoub Napoléon III	GISSINGER Bastien	COL	OPD	19	94
207212	ROCHEFORT	L'Arsenal, Hôtel de Cheusse	GISSINGER Bastien	COL	OPD	18	94
207185	ROCHEFORT	L'Arsenal, forme de radoub Louis XV	GISSINGER Bastien	COL	OPD	16	95
207207	LA ROCHELLE	Rue du Moulin des Justices	VACHER Catherine	INRAP	OPD	6	95
207023	LA ROCHELLE	Rues pas du Minage, Gambetta, de la forme, place du Marché	GISSINGER Bastien	COL	OPD	7	95
207166	ROYAN	Abords de l'église Saint-Pierre	ROBIN Karine	COL	OPD	56	96
207108	SAINT-AGNANT	Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne	VACHER Catherine	INRAP	OPD	24	98
207048	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CRÈVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	50	98
206994	SAINT-GEORGES-D'OLÉRON	Places de Verdun et d'Aliénor d'Aquitaine et canton de la Seigneurie	TREZEGUET Céline	COL	OPD	13	99
207142	SAINT-JEAN-D'ANGELY	5-7 rue Lacoue	VACHER Catherine	INRAP	OPD	20	100
207000	SAINT-JEAN-D'ANGLE	Château fort	GISSINGER Bastien	COL	OPD	29	100
207029	SAINT-PIERRE-D'OLÉRON	La Borderie	SOLER Ludovic	COL	OPD	65	100
207084	SAINT-ROMAIN-DE-BENET	Le Chalet, route de la forêt	VACHER Catherine	INRAP	OPD	52	101
207190	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Les Petits Prés et centre bourg	TREZEGUET Céline	COL	OPD	10	101
207056	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Bourg nord	RICHARD Lucile	MCC	FPR	9	102
207107	SAINT-SAUVANT	Rue de la Raison, maison Flingou	MARTINS David	INRAP	OPD	51	104
207057	SAINT-SORNIN	La Tour de Broue	NORMAND Eric	MCC	FPR	34	104
207227	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	58-60 Route de Saint-Palais	GISSINGER Bastien	COL	OPD	55	106
207045	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	Route de Saint-Palais, Les Deux terrages	GISSINGER Bastien	COL	FP	54	106
207083	SAINTE	21 rue Ambroise Daubonneau	BRUNIE David	INRAP	OPD	44	110
207033	SAINTE	35 chemin des Carrières de la Croix	FARAGO Bernard	INRAP	OPD	42	110
207133	SAINTE	151 rue de la Boule	LAVOIX Gaëlle	INRAP	OPD	47	110
207008	SAINTE	Diconche, giratoire RD 137	SOLER Ludovic	COL	OPD	40	111
207009	SAINTE	Les Charriers	SOLER Ludovic	COL	OPD	49	111
207071	SAINTE	Rue de Chermignac-sur-Moreau	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	48	111
207032	SAINTE	133 rue Daniel Massiou	TORCHUT Jean-Sébastien	INRAP	FP	41	112
207095	SAINTE	Église et prieuré Saint-Eutrope	GENSBEITEL Christian	SUP	PCR	45	114
207111	SAINTE	Abords de l'église Saint-Eutrope	PIAT Jean-Luc	EP	SD	46	114
207148	SAUJON	Voie du Parc des Chalets	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	53	116
207119	SEMUSSAC	Place de l'église Saint-Etienne	TREZEGUET Céline	COL	OPD	58	116
207054	TRIZAY	Le Prieuré Saint-Jean-l'Evangeliste	JAVEL Jean-Baptiste	SUP	PRT	25	116

# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

## AYTRÉ Boulevard Cottes-Mailles

Notice non parvenue

Fouéré Pierrick (Inrap)

Néolithique

## BLANZAC-LES-MATHA Fief Conteau

### ■ **Prospection magnétique sur l'enceinte néolithique**

Le site du Fief Conteau sur la commune de Blanzac-lès-Matha (Charente-Maritime) est une enceinte néolithique découverte à partir de clichés aériens réalisés par Jacques Dassié. Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap (responsable d'opération : Christophe Maitay ; Maitay et *al.*, 2019) sur la parcelle à l'est de la route, au lieu-dit Les Fontaines sur la commune de Matha (*cf.* fig.). Les parcelles sur le Fief Conteau ont été soumises à un projet d'aménagement de silos agricoles avec un début des travaux en février 2019. Une prospection magnétique a été réalisée d'urgence sur cette parcelle pour conserver une trace des vestiges de l'enceinte

néolithique en l'absence de prescription de diagnostic archéologique.

Le site du Fief Conteau est implanté sur un substrat calcaire. Dans ce type de contexte géologique, la prospection magnétique est très efficace pour imager les structures fossoyées, comme l'atteste plusieurs études faites dans les Charentes : Mathé et *al.*, 2012 ; Ard et *al.*, 2015 ; Bruniaux et *al.*, 2017. Les résultats de la prospection magnétique sont présentés sur l'illustration. La carte du gradient magnétique vertical présente de nombreuses anomalies associées à différentes structures fossoyées. Les anomalies d'intensité moyenne (entre 5 et 10 nT/m ; couleur noir à rouge) avec des formes allongées et curvilignes correspondent aux fossés néolithiques délimitant

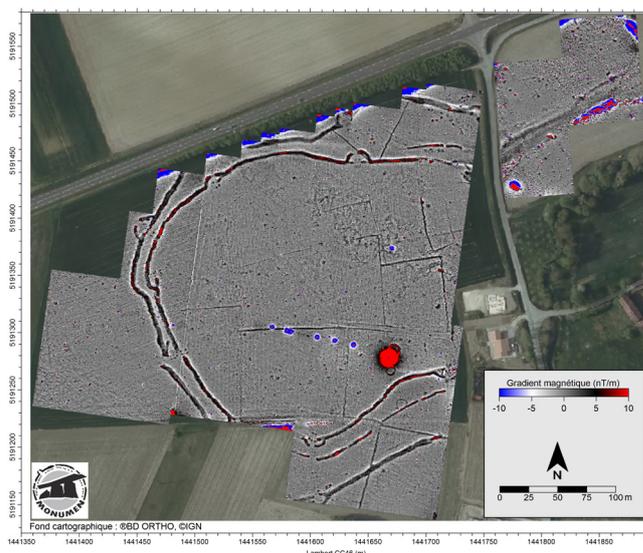
l'enceinte. Cette dernière est composée de deux fossés discontinus larges d'environ 3 m. Un troisième fossé, moins large, est visible dans les parties nord-est et sud-est de l'enceinte entre les deux fossés les plus larges. Il pourrait correspondre à une tranchée de palissade. L'ensemble de ces creusements délimite une surface de 5,8 ha et dont le périmètre interne mesure 900 m de long.

Les fossés de l'enceinte sont discontinus (cf. fig.). Ces discontinuités marquent la position de 16 entrées, majoritairement associées à des pinces de crabe et à des aménagements (trous de poteaux). Ces pinces de crabe correspondent à une morphologie particulière de fossés, typique des enceintes du Néolithique récent ou final de l'ouest de la France (Ard, 2012).

La prospection magnétique sur le site du Fief Conteau a permis d'apporter des informations complémentaires sur l'organisation spatiale de cette enceinte néolithique, connue jusqu'à ce jour uniquement par photographie aérienne. Cette prospection a été réalisée dans le cadre de l'ANR Monumen dirigée par Vincent Ard et Vivien Mathé.

Bruniaux Guillaume, Legrand Victor,  
Mathé Vivien, Ard Vincent

- Ard et al., 2015
- Ard V., Mathé V., Lévêque F., Camus A. : « A Comprehensive Magnetic Survey of a Neolithic Causewayed Enclosure in West-central France for the Interpretation of Archaeological Features : Comprehensive Magnetic Survey of a Neolithic Causewayed Enclosure », *Archaeological Prospection*, 22, 1, 2015, p.p. 21-32.
- Ard, 2012
- ARD V. : « Occupation, architecture et fonction d'une enceinte fossoyée du Néolithique récent - Apport des fouilles récentes du site de Bellevue à Chenommet », in *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde, actes du colloque Crabnéo, Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne, septembre 2012*, Association des Publications Chauvinoises, 2012, p.131-147.



Blanzac-les-Matha - Fief Conteau  
prospection magnétique sur fond orthophoto IIGN

- Bruniaux et al., 2017
- Bruniaux G., Mathé V., Lévêque F., Camus A., Ard V. : « Data processing chain to high spatial resolution magnetic survey: application on the Neolithic site of Le Pontet (Charente-Maritime, France) », *Archaeological Prospection*, 24, 3, 2017, p.p. 1-14.
- Maitay et al., 2019
- Maitay C., Ard V., Linlaud M., Véquaud B. : *Les fontaines, Matha, Occupations protohistoriques et médiévales en marge d'une enceinte fossoyée néolithique*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2019.
- Mathé et al., 2012
- Mathé V., Lévêque F., Druet M., Ard V. : « Qu'apporte la prospection géophysique à l'étude d'un champ néolithique ? L'exemple du site de Bellevue à Chenommet (Charente) », in *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente : actualité de la recherche, Actes des 9ème RMPR, 8-9 octobre 2010, Saint-Georges-de-Didonne, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique*, 2012, p.135-140.

Néolithique,  
Moyen Âge

## BRIZAMBOURG RD n° 134, Les Jonchères

Sur la commune de Brizambourg, au lieu-dit Les Jonchères, le projet d'un lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Cette prescription porte sur une surface de 17 922 m<sup>2</sup>. Le chantier s'est déroulé durant trois jours, du 7 au 9 octobre 2019.

Sur une des parcelles de l'emprise, une couche située entre le fond des labours et le substrat a livré

un certain nombre de mobiliers (silex et céramique) qui fait état de plusieurs occupations, principalement au Néolithique et à la période médiévale. Le Moyen Âge est également représenté par deux fosses.

Aucune autre structure ne permet de déterminer la présence d'un site tangible.

Pellissier Julien

# LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

## La Citadelle

La Citadelle moderne du Château d'Oléron est un édifice militaire, classique et imposant, témoin de l'évolution des techniques de la poliorcétique au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est surtout connue pour avoir été partiellement conçue par Vauban, mais lui préexiste dans les faits puisque c'est Richelieu qui ordonne la fortification des lieux dès 1627.

Des états antérieurs d'occupation sont ainsi masqués, détruits par la construction de ces ouvrages monumentaux, fossés, courtines, bastions, casernements. Ils concernent des périodes indéterminées mais l'on considère généralement, sans guère de preuve tangible toutefois, que le château féodal éponyme se trouvait en ces lieux, à l'instar par exemple d'un site comme Blaye, fortifié au XVII<sup>e</sup> siècle autour du château féodal.

Le projet de démêler le vrai du faux, de tenter de comprendre sur quoi fut implantée la Citadelle moderne est né à la suite d'un diagnostic préventif réalisé en 2011 (Gissinger 2011), ayant notamment mis au jour des éléments, altimétriquement relativement hauts, liés à la présence d'un cimetière médiéval.

Surgissait alors en filigrane la présence d'un édifice religieux, chapelle castrale ou église paroissiale située à proximité, et donc du fameux château. La proximité d'une salle souterraine sous la place d'armes a motivé la réalisation d'une étude de cet espace mal caractérisé, mal daté, apparemment isolé (cf. fig. 1). Glacière, cellier, prison ?

La réalisation d'une exploration par sondages a rapidement germé mais la surface importante disponible, potentielle réserve archéologique, interdisait que l'on s'aventure à l'aveugle.

En 2018, un dossier a donc été déposé afin de procéder à une couverture des espaces fortifiés par une exploration géophysique.

La prospection exécutée par le cabinet Geocarta, a été réalisée au début de l'été 2019. Les résultats sont riches mais difficiles d'interprétation (cf. fig. 2). Des anomalies nombreuses, rectilignes pour certaines, ovoïdes ou circulaires pour d'autres, évoquent des éléments construits, ainsi que de grandes poches subquadrangulaires, possibles constructions antérieures à la Citadelle. La possibilité de rencontrer chapelle et logis dans un secteur de la place d'armes où l'on a mis au jour des sépultures est plutôt forte, alors que les suspicions d'éléments en rapport avec



Château d'Oléron - La Citadelle

Fig. 1 : Vue de la salle souterraine circulaire d'environ 5 m de diamètre, début de la période moderne (photogrammétrie : M. Caubraque)

la poliorcétique médiévale semblent peut-être émerger du côté de l'ouvrage à cornes. Le bombardement de la place forte impacte également possiblement la lecture des résultats. Des investigations plus intrusives sont nécessaires pour comprendre et vérifier ces hypothèses de travail. Nous proposons dans un premier temps l'exploration sous forme de sondages en deux campagnes, menées en 2020 et 2021.

Le site actuel, hautement touristique, classé au titre des Monuments Historiques, constitue une zone d'exploration archéologique sensible et privilégiée. Ce travail a été pensé, tout au long de sa conception et de sa réalisation, en étroite collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie, la Conservation Régionale des Monuments Historiques, et le Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers.

Le projet est très fortement soutenu par la commune du Château-d'Oléron et le Département de la Charente-Maritime. Un volet de médiation / valorisation est déployé en parallèle de cette exploration scientifique afin de faire connaître la démarche archéologique, les méthodes, les résultats, et l'édifice existant lui-même.

Gissinger Bastien

- Gissinger, 2011
- Gissinger, B. : *Le Château d'Oléron. La Citadelle – L'Arsenal*, rapport de diagnostic archéologique, Conseil général de la Charente-Maritime, 2011, 101 p.



Château d'Oléron - La Citadelle  
 Fig. 2 : Résultats de la prospection électrique (DAO : B. Gissingier, avec documents Géocarta)

Néolithique

## LE CHÂTEAU-D'OLÉRON La Bassée

Juste en arrière du trait de côte, au cœur des marais, fut entreprise au cours des années 1980, la construction du Centre Régional d'Expérimentation et d'Applications Aquacoles (CREAA) à La Prise de Terdoux sur la commune du Château d'Oléron. Un abondant mobilier archéologique attribué au Néolithique avait alors été recueilli dans les déblais de creusement des claires et canaux par C. Ricoux notamment. En outre plusieurs familles et/ou promeneurs que nous avons pu rencontrer ces deux dernières années nous ont également rapporté leur ramassage régulier de mobilier au cours des années 1960-70 et issus de l'érosion du littoral par l'océan. Depuis, l'enrochement de la côte limite l'érosion du sol. En 2000 et 2004, F. Rubion entrepris le redressement d'une coupe au sein d'un des canaux du CREAA puis réalisa un sondage d'environ 8 m<sup>2</sup> en arrière de celle-ci. A cette occasion, ce qui s'apparentait à un fossé d'enceinte néolithique fut mis en évidence ainsi qu'un niveau conservé de structures en creux et de sol (?). Il est

possible de replacer peu ou prou le lieu d'implantation de cette intervention grâce aux quelques éléments de plan fournis dans les rapports (Rubion 2000 et 2004) et grâce aux archives de photographies aériennes de l'IGN. A 60 m de ces vestiges, sur l'estran, on trouve la pierre close dite de La Bassée.

Ce bloc mégalithique taillé est le seul exemplaire conservé sur l'île d'un type de monument excessivement mal connu et unique en leur genre (sept exemplaires, tous situés en Charente-Maritime entre Seudre et Charente). Ils sont nommés « pierre close ». Ces monuments ont fait l'objet de descriptions mais pas d'intervention archéologique. On ne connaît pas leur origine et encore moins leur fonction. Le travail de recherche bibliographique de Anne Hambücker et Jean-Sebastien Pourtaud a permis de rassembler la documentation relative à la Pierre close de La Bassée (Hambücker 2014, Pourtaud et Olivet 2015). Décrit dès le XIXe siècle, le relevé le plus complet fut réalisé en 1983 par G. Colmont (Colmont 1996).

Dans le cadre des prospections archéologiques que nous avons menées en 2018, nous avons renseigné la position précise de ce bloc, retrouvé du mobilier néolithique réparti sur l'ensemble de l'estran aux abords de la pierre et effectué un relevé en 3D du monument par photogrammétrie (Soler 2019).

Les sondages organisés au cours du mois d'avril 2019, révèle la présence d'une enceinte à deux fossés conservée sur l'estran. Celle-ci est très arasée mais est paradoxalement plus accessible que sur la zone terrestre où la succession de bassins et canaux ne permet guère d'intervention archéologique.

D'un point de vue chronologique, les résultats issus de l'intervention sur l'estran sont également plus

pertinents. Un vase complet fut retrouvé à la base du comblement d'un des fossés et indique un dépôt au cours du Néolithique moyen. Ce qui au vue, de la rareté des enceintes avérées sur tout l'arc atlantique est particulièrement intéressant. Un travail expérimental d'extraction des lipides au cœur de la poterie en vue d'analyse notamment de son contenu (Thèse Camielsa Prévost) et des datations 14C sont en cours.

Aucune stratigraphie n'existe aux abords immédiats du mégalithe. Ce dernier repose directement sur le rocher de l'estran. Il n'est donc pas possible d'établir un lien direct entre les deux types de vestiges.

Soler Ludovic

Néolithique

## LE CHÂTEAU-D'OLÉRON Ors

Le Site d'Ors est identifié dès le XIXe siècle à travers la présence reconnue par le Docteur Pineau d'un dolmen en limite d'estran. En outre, de nombreux ramassages réalisés à marée basse sur l'estran, témoignent à travers un abondant mobilier archéologique d'une occupation néolithique de type habitat. Les interventions sur l'estran deviennent importantes à partir des années 1960 au cours desquelles de nombreuses collections de mobiliers archéologiques se sont constituées ou enrichies. La lecture topographique des lieux laisse également entrevoir les stigmates de fouilles clandestines alors que celles de Michel Rouvreau et Roger Joussaume font office d'interventions pionnières en la matière pour la région (1968 à 1970). A cette occasion, est mise au jour une petite série de foyers et de structures en creux réalisées dans le substrat calcaire et aménagées de structures en pierre sèche. Elles témoignent de l'existence de constructions alors inédites et d'un cadre stratigraphique exceptionnel pour le Néolithique régional (0,50 m). Leurs fonctions, densité, répartition, origine chronologique précise et durée d'existence restent à définir. Côté terre, dans les années 1990, les travaux menés par L. Laporte mettent en évidence, la préservation de l'enveloppe tumulaire du dolmen d'Ors et d'un niveau d'occupation antérieur, attribuable au Néolithique moyen (Laporte 1992). Enfin, une intervention mise en place dans le cadre de l'archéologie préventive est réalisée en octobre 2015. Celle-ci permet de confirmer et préciser les contours du tumulus et surtout de constater, sur la partie terrestre, de la persistance des niveaux archéologiques observés sur l'estran ainsi que la présence de structures aménagées en pierre sèche, d'un talus en appui sur le tumulus et d'un possible fossé d'enceinte (Soler 2015).

C'est dans ce contexte qu'une série de demandes de sondages fut déposée auprès du DRASSM chaque année depuis 2017. Ce travail avait permis d'estimer l'emprise conservée du site, de positionner

les opérations menées dans les années 1960-70, de définir l'état d'érosion de la stratigraphie du site, et de caractériser ce dernier. Ainsi, il a pu être mis en évidence, à travers la fouille et de la prospection géophysique, que l'occupation d'Ors est une vaste enceinte néolithique à fossés multiples se développant à la fois sur terre et pour une large partie sur l'estran. Trois de ces fossés ont pu être explorés. En outre, malgré l'érosion et les importants aménagements du littoral au cours du XXe siècle (digue, complements, construction de parcs à huîtres, câbles, etc.) la formation sédimentaire qui recouvre les vestiges a permis la préservation de structures similaires à celles observées à la fin des années 1960-70. Le site offre ainsi l'opportunité d'appréhender l'organisation interne d'une enceinte et ses abords. A l'heure actuelle, le mobilier recueilli lors de ces travaux nous situe d'un bout à l'autre de la stratigraphie au Néolithique récent, peu-richardien maritime. L'abondance du mobilier permet aisément de renouveler les données matérielles de ce groupe chrono-culturel anciennement défini. Il concerne à la fois le mobilier céramique et lithique mais aussi les données sur la faune terrestre et marine, la gestion du cheptel et des ressources sauvages terrestres (chasse) et marine (pêche et pêche à pied).

Cette opération est menée parallèlement à des campagnes de prospections pédestres et de suivi de sondages sur l'estran et s'inscrit dans une compréhension de l'occupation de l'actuel territoire insulaire d'Oléron du Néolithique à l'âge du Bronze et la Protohistoire et de l'évolution du trait de côte, ainsi que dans une perspective de surveillance et caractérisation des sites archéologiques littoraux. L'ensemble de ce travail s'effectue en collaboration avec le DRASSM et le soutien important de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Soler Ludovic

## CHÂTELAILLON-PLAGE 88 avenue des Boucholeurs

La parcelle diagnostiquée, d'une surface de 436 m<sup>2</sup>, est localisée à 12 m au nord des vestiges de l'église priorale Saint-Romard, attestée depuis le Xe siècle mais qui est peut-être d'origine mérovingienne.

Le diagnostic a permis de distinguer deux zones, la première alliant constructions et sépultures, la seconde uniquement sépulcrale. Au sud et à l'ouest, les vestiges montrent des constructions qui sont très probablement en lien avec le prieuré. Un niveau de démolition épais et s'amenuisant d'ouest en est, indique que nous nous situons au cœur d'une occupation dense et construite qui peut constituer les bâtiments annexes au prieuré dont on sait qu'il a comporté un cloître et abrité une communauté de moines. Ces vestiges comportent, dans les zones bâties, des sépultures en coffre et en pleine terre datant du Moyen Âge central, XIe-XIIIe s. Ce fait renforce l'hypothèse de bâtiments prioritaires. Il est difficile, à ce stade de notre connaissance du site, de proposer un plan des vestiges d'autant plus qu'une évolution chrono-stratigraphique se dessine avec des constructions appartenant à des horizons chronologiques distincts et/ou montrant des mises en œuvre manifestement différentes. Outre les murs, l'occupation se compose également de fosses riches en déchets domestiques, coquillages, faune, céramique, métal... Les éléments de datation collectés indiquent surtout le bas Moyen Âge et le début de l'époque moderne, période de ruine et d'abandon du prieuré. Les couches sous-jacentes et les creusements n'ont été qu'effleurés mais ont livré du mobilier du Moyen Âge central qui concorde avec la datation supposée des sépultures. Néanmoins, la présence de sarcophages monolithes plus anciens, mérovingiens (?), ainsi que les quelques informations dont on dispose quant à l'histoire du lieu, permet d'envisager des structures beaucoup plus anciennes. L'épaisseur stratigraphique conservée est d'au moins 1 m.

À l'est, le sondage 3 n'a livré que des sépultures en sarcophages qui sont à mettre en relation avec la nécropole mise en évidence dans la moitié sud du talus est de l'avenue des Boucholeurs.

Dans le cadre du diagnostic, tous les types de sépultures sont présents sur la parcelle, sarcophages avec couvercle, sarcophages sans couvercle, tombes cernées de blocs et tombes en pleine terre. Tout au plus peut-on constater que le sondage 1, là où l'espace bâti se concentre, a livré essentiellement des sépultures qui paraissent plus tardives, du Moyen Âge central. Toutes les sépultures des sondages 2 et 3 paraissent être en sarcophages monolithes, avec ou sans couvercle. Aucun d'entre eux n'a été fouillé dans le cadre de l'intervention et nous ignorons s'ils ont été, ou pas, réutilisés. C'est au moins une centaine de sépultures qui est très probablement présente sur l'ensemble de la parcelle dans un cadre stratigraphique simple à l'est, et plus complexe à l'ouest car intégré dans un secteur construit.

La ville médiévale de Châtelailon et son destin particulier sont relativement bien connus à travers les textes, cependant, les vestiges qui ont pu subsister en élévation ou en sous-sol n'ont jamais fait l'objet de recherches archéologiques. C'est le cas notamment des vestiges du prieuré Saint-Romard et de la petite portion de ville médiévale située aux alentours. Les seules interventions réalisées dans le secteur sont ou des fouilles anciennes ou des diagnostics très ponctuels. Les parcelles 230 et 232 de la section AI recèlent donc une réelle opportunité de documenter enfin ce prieuré, peut être d'origine mérovingienne, ainsi que l'histoire médiévale de Châtelailon.

Vacher Catherine

## CHÂTELAILLON-PLAGE 89 avenue des Boucholeurs

Le diagnostic réalisé au 89 avenue des Boucholeurs à Châtelailon sur une surface de 7 320 m<sup>2</sup> a livré deux sites majeurs. Un site médiéval est localisé le long de l'avenue des Boucholeurs et du chemin des Hautes Terres d'Angoute alors qu'un site du Bronze ancien longe la route de Port Punay.

L'occupation du Bronze ancien constitue la continuité de celles vues lors des diagnostics sur la colline d'Angoute depuis 2002. Le site regroupe,

sur 3 000 m<sup>2</sup>, des creusements de grande taille, des ensemble de trous de poteaux organisés (bâtiments ?), quelques aménagements atypiques telle qu'une grande fosse cernée d'une couronne empierrée et des niveaux plat de pierres chauffées. Le mobilier céramique indique une occupation homogène attribuable au Bronze ancien. C'est donc un site d'habitat du Bronze ancien au potentiel relativement exceptionnel qui pourrait être exploité en raison de sa localisation entre

mer et marais, de son mobilier diversifié et abondant, du nombre important de structures reconnues et la présence d'un potentiel paléosol.

À l'époque antique, la parcelle diagnostiquée est uniquement occupée au nord par une voirie et de probables fossés de drainage. Entre le fossé antique et la clôture actuelle, la suite de la nécropole connue au nord et utilisée de la période mérovingienne au XI<sup>e</sup> siècle, est présente et pourrait abriter une centaine de sépultures. Un second cimetière est localisé au sud-ouest et il est limité par une clôture médiévale composée d'un mur doublé d'un fossé. Cet aménagement pourrait constituer une partie de la clôture du prieuré Saint-Romard. Cette nécropole sud pourrait abriter 250 à 300 sépultures de typologie variée, en sarcophage, sous dalles, en pleine terre, indiquant une utilisation, comme pour le cimetière nord, durant le Haut Moyen Âge et le Moyen Âge central.

Entre les deux nécropoles et s'interpénétrant quelque peu, des structures domestiques de type silos, fossés, fosses, foyers ... sont datées des Xe-XII<sup>e</sup> siècle. Aucun plan de bâtiment n'a été mis au jour et nous nous situons, peut-être, dans un secteur de stockage plus que d'habitat. On peut alors supposer une contraction de l'emprise urbaine de Châtelailon vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, époque qui coïncide avec la chute de la famille des Châtelailon et le déplacement

de l'activité économique locale vers la nouvelle capitale de l'Aunis, La Rochelle.

C'est la localisation du site, à l'extrémité orientale de la ville médiévale, qui en constitue l'un de ses principaux intérêts. Le prieuré Saint-Romard est dans un secteur périphérique par rapport au *castrum* des Châtelailon, le long du chemin qui mène à Rochefort et à proximité d'un axe ancien le long duquel s'est développée une nécropole dès la période mérovingienne. Les deux voies convergent à l'ouest vers l'extrémité de l'éperon, donc vers la ville, et l'espace restera le cœur du bourg jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, même si l'effondrement de la falaise l'a amputé en grande partie, faisant disparaître le *castrum* et son église Saint-Nazaire ainsi que le bourg centré sur l'église Saint-Jean-L'Évangéliste. Seules les zones périphériques à l'est ont subsisté, le faubourg (?) autour du prieuré Saint-Romard et ses extensions funéraires vers l'est. La position périphérique du prieuré par rapport à la ville est peut-être à l'origine de l'édification d'un système de clôture complexe, alliant mur et fossé, construction qui protège le prieuré et marque la limite orientale de la ville médiévale. Le système d'enclos mis en évidence est d'un intérêt remarquable au regard de cette problématique.

Vacher Catherine

Néolithique moyen,  
Âge du Bronze,

## CHÂTELAILLON-PLAGE Colline d'Angoute

Premier Âge du Fer,  
Antiquité, Période récente

La fouille du site de la Colline d'Angoute, phase III, s'est déroulée sur une superficie de 3,2 hectares entre le 21 janvier et le 19 avril 2019, sur la commune de Châtelailon-Plage. Elle s'inscrit dans la succession des trois autres interventions archéologiques réalisées sur ce promontoire, au gré des projets d'aménagements échelonnés sur près de 20 ans. Au total, c'est l'intégralité de la moitié sud de la colline qui a été diagnostiquée, soit 30 hectares, dont quatre ont fait l'objet de fouilles exhaustives. Le décapage du présent site a permis la mise au jour de 264 structures attachées à différentes phases d'occupations couvrant une chronologie de la Préhistoire récente jusqu'à nos jours.

La première phase d'occupation correspond à une installation attribuée au Néolithique moyen, entre 4500 et 4200 avant notre ère, vraisemblablement à la fin du Néolithique moyen 1. Il s'agit de deux bâtiments sur poteaux porteurs de faîtière couvrant une superficie moyenne de 70 m<sup>2</sup>. Ces édifices, interprétés comme des structures d'habitats, présentent au sol un plan et une orientation quasiment identiques. Une fosse de rejet (1010) a été découverte à proximité de l'ensemble 06, permettant la mise au jour d'un important corpus céramique et lithique confortant les analyses 14C quant

à l'attribution chronologique. Ces éléments viennent donc confirmer la présence d'un habitat au Néolithique moyen sur le sommet de la colline. Ils s'intègrent à un corpus encore très lacunaire dans la région puisque seulement quatre édifices sont connus sur l'enceinte Néolithique moyen du « Peu » à Charmé en Charente.

Malgré quelques traces fugaces attribuées au Néolithique récent, c'est au Bronze ancien que ré-apparaissent des éléments tangibles confirmant une installation humaine sur la colline d'Angoute. Il s'agit de plusieurs fosses liées à une activité d'extraction de plaquettes de calcaire oolithique installées à l'ouest de l'emprise. Les creusements observés prennent appui sur des failles naturelles, qui devaient probablement servir de point d'amorce à l'extraction, et reposent sur le substrat marneux sous-jacent qui apparaît en moyenne à 30 cm de profondeur. Ainsi, en plan, ces structures dessinent des alvéoles plus ou moins régulières séparées les unes des autres par des petites réserves de substrat dans lesquelles des interruptions permettent de relier les différentes cellules. À proximité de ces fosses, un plus vaste ensemble de 1 300 m<sup>2</sup> a été repéré, attaché lui aussi à une activité d'extraction. Les dimensions des creusements pouvant atteindre

plus de 1,50 m de profondeur autorisent l'appellation de « carrière ».

Si le mobilier céramique semble attribué à une phase finale du Bronze ancien, du fait de rapprochements avec le groupe des Duffaits, les datations réalisées dans la carrière et dans un ensemble de fosses pourraient attester une exploitation de la zone dès le début de l'âge du Bronze ancien (entre 2200 et 1950 avant notre ère). Cette hypothèse paraît confortée par les résultats des opérations réalisées en 2003 et en 2004/2005, à l'ouest de l'emprise. La superficie de plus de 2 000 m<sup>2</sup> de cette zone d'extraction, et le type même des vestiges interrogent sur l'utilisation du matériau extrait. Là encore, les parallèles avec les opérations précédentes, et notamment avec la découverte d'un petit « muret » composé de plaquettes calcaires en 2004-2005, interrogent sur la place de ces plaquettes calcaires dans les habitats du Bronze ancien de la colline d'Angoute.

La troisième phase d'occupation se caractérise par les vestiges d'un habitat ouvert daté du premier âge du Fer, attribués de façon générale au Hallstatt D. Il se compose d'un ensemble de bâtiments sur poteaux, répartis sur 1 hectare dans le quart sud-est du site. Parmi les édifices découverts, l'un d'eux peut être identifié comme une structure domestique tandis que les autres correspondent davantage à des structures de stockage sur quatre poteaux, de type greniers.

Le plus grand bâtiment correspond à un ensemble quadrangulaire sur poteaux porteurs d'environ 90 m<sup>2</sup>. Son plan au sol permet de proposer, au même titre que pour les édifices du Néolithique, la présence d'une toiture à pan coupé. Cette similitude dans les plans et les orientations entre les architectures néolithiques et protohistoriques du site pourrait être liée à la présence d'un vent dominant venant de la mer et représentant une contrainte forte sur les élévations situées sur la colline. Ainsi, les édifices seraient implantés de telle sorte à limiter l'impact du vent sur les éléments de la toiture.

Les autres structures identifiées sur le site correspondent à des bâtiments de petites dimensions interprétés comme des structures de stockage. Un regroupement de treize ensembles au sud de l'emprise semble dessiner une zone dévolue à cette fonction. Deux fosses oblongues se faisant face ayant chacune accueilli un poteau à leur extrémité pourraient être interprétées comme un système d'entrée du premier âge du Fer. Il s'agirait là du seul indice d'une éventuelle partition de l'espace en matériaux légers (talus, haie...)

Concernant le deuxième âge du Fer ou encore la période antique, les indices sont beaucoup moins nombreux. Ils consistent principalement en un axe de circulation installé au sommet du relief et longeant l'emprise d'est en ouest. Cette voie, davantage apparentée à un chemin creux, a été utilisée durant

toute la période antique mais certainement aussi durant la période médiévale jusqu'à nos jours puisqu'elle était toujours utilisée comme chemin de promenade lors de la fouille. Depuis cette voie, des fossés se développent dans l'axe du relief, dessinant un parcellaire antique quadrillé NNE-SSO et OSO-ENE.

Enfin, une dernière phase d'occupation se caractérise par une réoccupation de la colline durant la Seconde Guerre mondiale avec l'installation d'une ligne défensive allemande en lien avec la poche de La Rochelle. Les vestiges sont assez nombreux et se concentrent près de la limite sud de l'emprise, au niveau du bosquet et du parcellaire contemporain. Les structures découvertes correspondent à des tranchées, des abris enterrés ou encore des trous d'homme, appartenant à l'extrémité nord d'une position beaucoup plus vaste qui se développait vers le sud, dans la continuité du bosquet, mais qui s'étendait aussi sur le flanc nord de la colline et à l'est. Malgré une occupation très courte, deux états de l'installation ont été identifiés.

Visiblement implantée dès 1944, lors de l'élévation de La Rochelle au rang de *Festung*, cette position avait certainement pour but de seconder les points d'appui côtiers de Châtelailon-Plage et de l'Anse des Boucholeurs. Les structures liées à cette phase sont donc organisées selon un axe est-ouest tourné vers la mer. Du fait de la progression des forces françaises et de la réorganisation des forces terrestres auprès de la Ligne Rouge, la position se tourne dans un second temps vers les terres et la surveillance des marais avec des vestiges plus massifs, enterrés plus profondément et des aménagements plus aboutis (système de drainage).

Les découvertes liées à cette position de campagne non bétonnée ont révélé un bon état de conservation puisque des aménagements en bois ainsi que les drains en terre cuite étaient conservés. Ces données ont permis d'analyser l'adaptation au terrain des modèles normalisés des notices techniques de l'armée allemande. La confrontation entre les archives et les données de terrain a mis en avant une connaissance très partielle de cette position (Ro 276) connue principalement par les vols de reconnaissance alliés. La fouille réalisée sur la Colline d'Angoute, phase III, a permis de compléter des données cartographiques lacunaires.

L'ensemble des résultats obtenus sur le site de la colline d'Angoute, phase III complètent donc les observations réalisées lors des interventions antérieures et confirment le caractère inhabituel, voire exceptionnel pour la région, des vestiges de la colline d'Angoute du Néolithique moyen jusqu'à nos jours.

Veau Édouard

# CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET

## Rivière de Chauvignac

En avril 2018, Mr Hemono, propriétaire de l'ancienne Minoterie au port des Monards à Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, a contacté le président de l'association « Roc Plongée » à Royan, afin de trouver des plongeurs pour explorer « sa » rivière en amont de l'ancienne Minoterie sur la rivière de Chauvignac.

La rivière de Chauvignac est une résurgence d'eau douce qui se jette dans l'estuaire de la Gironde au niveau du port des Monards. Cette source alimente en eau la population alentour et une usine de traitement y est installée. Pour cela nous étions donc limitées dans nos investigations aux parcelles appartenant à Mr Hemono.

Nous avons pu observer un élément lapidaire gallo-romain et prendre quelques photos ce jour-là. Nous sommes donc allées plonger dans la rivière, à la hauteur de ce bloc, pour faire des photos et établir les paramètres de plongée pour ce secteur de la rivière. La végétation commençant à devenir dense, nous n'avons rien vu en amont jusqu'au bloc calcaire. En arrivant au niveau de la zone du bloc, une première palplanche a pu être trouvée en enfonçant les mains dans 20 à 30 cm de vase et en se rapprochant de la berge. Nous avons pu faire apparaître 5 ou 6 palplanches pour vérifier qu'il s'agissait bien d'un aménagement (sans doute contemporain) et non pas d'une planche isolée.

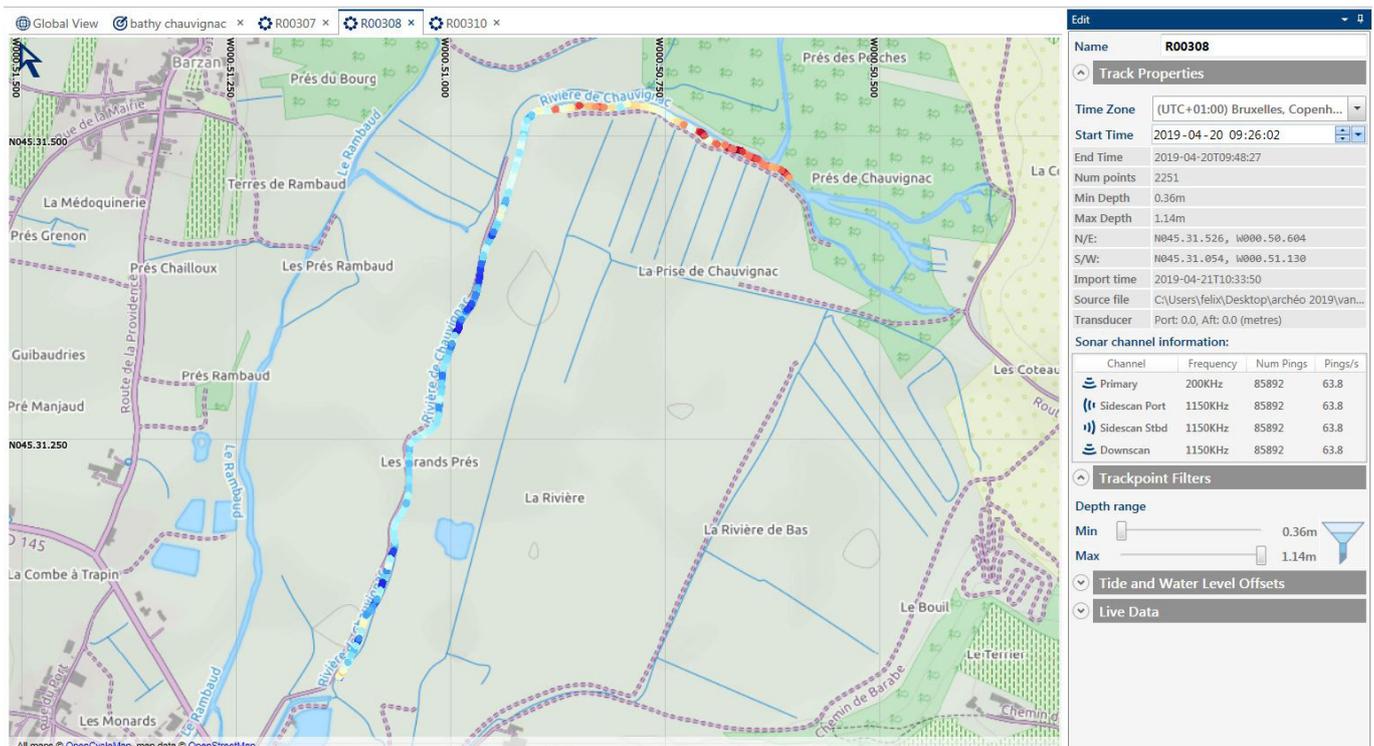
Perspective 30°



Faces: 321,130 vertices: 163,353

Chénac-Saint-Seurin-D'Uzet - Rivière de Chauvignac  
Image tirée de la photogrammétrie de l'élément lapidaire (©J.-F. Mariotti)

Après cette intervention, une autorisation de prospection subaquatique a été demandée au Service Régional de l'Archéologie (SRA) et a été acceptée. Ainsi au cours de l'année 2019 avec l'aide de Jean-François Mariotti et de Félix Gomez, nous avons réalisé une bathymétrie de la rivière et une photogrammétrie du bloc (Cf. photo). La bathymétrie a révélé quelques anomalies mais peu de choses



Chénac-Saint-Seurin-D'Uzet - Rivière de Chauvignac  
Cartographie de la bathymétrie (F. Gomez)

flagrantes. La plupart des éléments visibles semblent modernes ou contemporains. Malheureusement les plongées supplémentaires prévues n'ont pas pu être réalisées au cours de l'année.

Les quelques recherches, réalisées en parallèle, et une enquête orale auprès des personnes en charge du site du Fâ à Barzan et des bénévoles de l'ASSA Barzan m'ont permis de constater que des recherches avaient déjà eu lieu.

Ainsi, Vivien Mathé, de l'université de la Rochelle, a déjà réalisé en 2007 des prospections

électromagnétiques sur la zone nord/nord-ouest de la rivière.

Par ailleurs d'autres blocs taillés ont été retrouvés le long du canal à l'ouest et parallèle à la rivière de Chauvignac.

Il semble qu'un bâtiment lié à la source soit présent plus en amont de la rivière.

De nouvelles investigations en prospection pédestre et/ou subaquatique mériteraient d'être réalisées.

Morin Vanessa

Âge du Fer,  
Moyen Âge

## COZES 6 route de Javrezac

Le projet d'aménagement d'un lotissement, proche de l'église, au lieu-dit la Citadelle, 6 route de Javrezac à Cozes, en Charente-Maritime, a conduit le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les parcelles E 696p et 699p concernées par ce projet couvre une superficie totale de 2 431 m<sup>2</sup>. Ainsi, du 3 au 6 septembre 2019, une équipe de l'Inrap est intervenue.

Quatre tranchées de sondage ont été réalisées malgré les contraintes (préservation des vergers, des vignes et du réseau de fonctionnement de la pompe du puits), afin d'appréhender au mieux toutes les structures et anomalies repérées au décapage, soit une exploration d'environ 7 %. Huit structures ont été mises au jour. La concentration la plus importante se situe en partie orientale du projet, sur environ 750 m<sup>2</sup>, correspondant majoritairement à une occupation médiévale visible sous la forme de grandes fosses datées du XIIIe et XIVe siècle. D'autre part, un fossé laténien a été observé correspondant à la suite de celui découvert lors de la fouille de l'été 2019. Egalement,



Cozes - 6 route de Javrezac  
Vue en coupe du fossé d'enclos laténien (St. 1.06) (cliché : V. Audé)

il faut signaler dans la partie occidentale de l'emprise la présence d'un paléosol conservé. Il n'a pas été possible de le dater faute de mobilier caractéristique, mais il laisse supposer une datation assez lâche protohistorique.

Audé Valérie

Néolithique,  
Âge du Bronze

## DOLUS-D'OLÉRON L'Ecuissière

En 1986, il fut signalé à L. Laporte la présence d'ossements humains pris dans la tourbe existant sur l'estran dans l'axe de la Passe de L'Ecuissière sur la commune de Dolus-d'Oléron. Celui-ci nota au fil du temps plusieurs éléments importants :

Le niveau de tourbe soumis chaque jour aux marées est régulièrement altéré par l'action de l'océan laissant apparaître puis engloutissant rapidement des vestiges datés du Néolithique et du Campaniforme.

Plusieurs interventions lui permettent de découvrir en 1986, une sépulture prise dans ce niveau de tourbe près de la plage ainsi que les soubassements d'un parement de pierres sèches. Puis en 1995, il fouille un coffre en pierre plus loin sur l'estran également pris dans la tourbe. Un article publié en 1998, fait état de tous ces éléments (Laporte et al. 1998).

Au début des années 2000, dans la zone de découverte du parement de L. Laporte., P. Bougeant organise deux campagnes de fouille sous la plage

actuelle à la recherche de structures et de niveaux de sol conservés. Plusieurs ensembles construits sont retrouvés mais aucun plan clair ne s'en dégagea alors (Bougeant in Laporte 2009).

En 2010, le long de la Passe de l'Ecuissière, mais davantage à l'intérieur des terres, protégé par un cordon dunaire, S. Vacher met en évidence une occupation campaniforme tout à fait similaire à celle identifiée sur la plage au sein de laquelle une pointe de Palmela est découverte (Vacher 2010). Cette opération donnera lieu à une fouille préventive qui mettra en évidence une occupation attribuée à l'âge du Bronze (Laroche et al. 2018).

Les découvertes fortuites de mobilier issu de ces niveaux de tourbe sont régulières (silex, céramiques, ossements de faune) mais la zone fait également l'objet de prospections et sans doute de sondages clandestins ayant abouti à la découverte d'un poignard en alliage cuivreux et d'une seconde pointe de Palmela (Soler 2018).

Au cours de la campagne de prospection que nous avons menée tout au long de l'année 2018, nous avons pu :

- mettre en évidence la forte érosion des niveaux tourbeux subit ces deux dernières décennies,
- repérer les zones d'interventions archéologiques sur l'estran précitées,
- souligner la persistance de structures archéologiques sur l'estran rocheux et dans la tourbe (parements en pierres, possibles coffres),
- découvrir un manche d'outil en bois daté de l'âge du Bronze.

En 2019, nous avons testé le caractère anthropique de 11 ensembles de blocs dont l'agencement évoquait la présence d'autres coffres funéraires. Nous avons pu constater qu'il n'en est rien. Ainsi l'hypothèse d'une nécropole campaniforme n'est ici pas étayée.

Soler Ludovic

Haut Moyen Âge,  
Bas Moyen Âge,

## ESNANDES Rue de l'Église

Époque Moderne

Toute la parcelle diagnostiquée sur 2 918 m<sup>2</sup> à Esnandes rue de l'Église est concernée par la présence d'un site médiéval riche et structuré. Ce site présente également une stratigraphie dont l'étude permettrait de lire l'évolution de l'occupation dans le temps. Quelques artefacts protohistoriques et antiques ont été mis au jour mais ils sont résiduels et l'on sait qu'une occupation antique importante, ainsi qu'un site d'exploitation de sel gaulois, existent derrière l'église Saint-Martin à moins de 300 m au nord du diagnostic.

L'installation mise au jour se caractérise par la présence de nombreuses structures en creux, des murs, des niveaux d'occupation et de démolition et, enfin, celle d'un vaste dépotoir localisé à l'extrême est de la parcelle. L'observation des stratigraphies montre que l'occupation se densifie du sud vers le nord, soit en direction de l'église Saint-Martin et du site fouillé en 2018.

Trois grandes phases d'occupation ont pu être mises en évidence grâce à la stratigraphie et confirmées par l'étude de la céramique.

- La fin du haut Moyen Âge est représentée par un potentiel enclos fossoyé, situé au centre de la parcelle, associé à un niveau riche en mobilier qui s'étend à l'intérieur de l'enclos mais aussi vers le sud.

- Un grand nombre de fosses, rubéfiées ou non, sont attribuées au Moyen Âge classique, XIe-XIIIe siècles. Elles paraissent associées à une vaste dépression (fossé ?) qui s'étend sur la bordure est de la parcelle et a servi de dépotoir. On y trouve de très grosses quantités de coquillages accumulés ainsi que des graines, de la

faune terrestre et marine ainsi que de la céramique. Ce type de dépotoir a également été identifié au nord-ouest de la parcelle mais de façon plus réduite. Ces vestiges sont à associer à la découverte d'un silo et d'une cavité réalisée en 2015 à 100 m à l'ouest.

- Au bas Moyen Âge, les constructions en dur apparaissent. Elles sont installées essentiellement dans la moitié nord de la parcelle. L'occupation paraît dense avec la juxtaposition de plusieurs bâtiments dont le plan général nous échappe à ce stade de l'étude. Entre ces bâtiments, une grande «fosse» au comblement récent évoque la découverte de caves réalisée lors de la fouille de 2018.

Le site paraît abandonné dans le courant du XVIe siècle.

Le village d'Esnandes constitue un réservoir archéologique de première importance pour l'étude de l'évolution du littoral charentais et de ses marais. La confrontation des résultats archéologiques avec les données cartographiques et archivistiques permet de comprendre le développement bi-partite du lieu avec, à l'ouest, le bourg du seigneur et, à l'est, celui du prieur. L'analyse régressive d'actes notariés, de plans anciens et autres documents d'archives documente l'évolution du bourg et un probable déplacement d'une partie du village en relation avec le colmatage du Marais poitevin. On peut envisager en effet, un glissement des zones habitées du fond de la conche d'Esnandes vers l'ouest, au fur et à mesure du déplacement de la zone « navigable » et du port. De même, les vicissitudes liées aux conflits de la fin du Moyen Âge et du début

de la période moderne, guerre de Cent Ans et guerres de Religion, ont entraîné des destructions et des transformations qui ont progressivement renouvelé le cadre de vie des Esnandais durant la période moderne

et, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, le marais a été colmaté pour devenir, aujourd'hui, une vaste zone agricole drainée.

Vacher Catherine

Protohistoire,  
Antiquité

## FERRIÈRES-D'AUNIS

### Les Balottes, ZAC de l'Aunis

Le diagnostic a permis de mettre en évidence en limite de fouille ouest une zone d'extraction Augustéenne suivie d'une occupation postérieure indéterminée. Cet ensemble se développe vers l'ouest, au-delà de la RD115. Au centre de l'emprise on identifie une petite occupation de la même période, peut être un habitat sur poteaux, fortement tronquée par l'installation d'une voie moderne/contemporaine.

A l'est de l'emprise, une dépression saisonnière humide a été mise en évidence avec, aux alentours,

la présence d'indices d'une occupation protohistorique qui se développe peut-être vers l'est.

Enfin de très nombreuses fosses d'extraction peut-être liées à la construction/entretien de la voie s'égrènent sur la partie nord de l'emprise.

Loeuil Pascal

Moyen Âge,  
Période récente

## GEAY

### Église Notre-Dame/Saint-Vivien

Le projet d'aménagement « protection incendie » de la commune de Geay comprend une grande majorité de la parcelle englobant la place de l'église, soit une emprise de 1 100 m<sup>2</sup>. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic mené par le Service d'Archéologie Départementale (habilité par décret du 26 juillet 2018). Réalisée en 11 jours de terrain par une équipe de 2 archéologues renforcée par la présence de 2 stagiaires (doctorants IRAMAT, université Bordeaux Montaigne), l'opération aura attesté archéologiquement des faits qui n'étaient que supposés ou connus par les textes et d'augmenter par la même occasion les observations récemment faites sur le bâti <sup>1</sup>.

Il est ainsi apparu que la fondation de l'église à l'époque romane ne s'est pas faite *ex nihilo*, mais qu'elle a succédé à une présence anthropique tangible bien plus ancienne. Des vestiges antiques ont en effet été révélés à plusieurs endroits du site. Sur le flanc sud de l'édifice tout d'abord où, sous les terres de cimetière occupées par des sépultures en coffres de pierres et en fosses, a été distingué au moins un lambeau de sol antique. A cela vient s'ajouter le mobilier céramique résiduel gallo-romain découvert redéposé dans des remblais ou dans des comblements de structures fossoyées postérieures.

Il en va tout autrement sur le flanc nord de l'église, où l'occupation antique est de bien plus grande envergure et en bien meilleur état de conservation : un ensemble de maçonneries associées à des niveaux de sol, de circulation, d'incendie et d'abandon.

Mais si cet ensemble bâti, dont la nature n'a pas été déterminée (habitat, établissement public, ...) est aujourd'hui dans un tel état de conservation, c'est qu'il a en quelque sorte été hermétiquement scellé par la construction du complexe médiéval, le prieuré casadéen. Ce dernier se traduit aujourd'hui sur le terrain par la présence de plusieurs murs et fondations, maçonneries là aussi, associés à des niveaux qui pourraient s'apparenter à des sols et des espaces de circulation, internes ou externes. Aucun espace claustral n'a été mis en évidence, mais un possible massif d'escalier a été dégagé : il pourrait justifier la porte aujourd'hui murée ménagée en hauteur dans le mur nord du bras nord du transept.

De façon opportune, deux sépultures ont été découvertes directement sous l'un des murs appartenant au prieuré : une datation au 14<sup>e</sup> C indique que l'un de ces individus avait vécu entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Cette information est précieuse, car elle offre un terminus *post quem* pour la construction du prieuré.

Ce dernier semble avoir été détruit au cours de l'époque moderne, peut-être au XVII<sup>e</sup> siècle : les épais remblais de démolition, omniprésents dans la tranchée ayant révélé l'existence du prieuré, contiennent du mobilier céramique n'étant pas daté au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle.

Il faut par ailleurs ajouter qu'il ne semble pas y avoir eu de hiatus entre les occupations antique et médiévale : le mobilier céramique atteste en effet une

<sup>1</sup> Etude menée par Jean-Baptiste JAVEL dans le cadre de sa thèse.

présence anthropique à l'époque alto-médiévale, entre les VIIIe et Xe siècles. Cette dernière trouve aujourd'hui peu d'expression sur le terrain car ce mobilier n'est associé qu'à quelques structures fossoyées.

En outre, seuls quelques sarcophages d'époque mérovingienne découverts sur le côté sud de l'église, intacts ou fragmentés, indiquent une activité humaine à la fin du premier millénaire.

C'est en toute logique qu'une fois l'église construite, les paroissiens ont été inhumés à ses côtés. L'emprise de l'espace cimétériel a été restituée et correspond à l'espace laissé libre par les constructions prieurales : elle occupait donc toute l'esplanade enherbée située aujourd'hui au sud, au chevet et dans la moitié nord-est du flanc nord de l'église. Les modes d'inhumation sont multiples et caractéristiques des périodes d'enfouissement. Ont été retrouvées des sépultures en sarcophage, évoquées précédemment, en fosse, en contenant souple et/ou périssable, en coffre de pierres parfois maçonné. Certaines sont attribuées à l'époque médiévale classique, alors que d'autres sont bien plus récentes et ont dû être installées peu de temps avant

que le cimetière ne soit déplacé en périphérie sud du bourg.

Enfin, il semble important de souligner la découverte d'une monnaie pouvant relever de la petite histoire mais ayant tout de même une grande importance à une échelle plus large : il s'agit d'un petit denier frappé à Vérone et daté de la première moitié du XIIIe siècle. Le prieuré dont il est question ici devait être certes modeste, tout comme l'était sa destination, mais, placé à quelques centaines de mètres au sud de la Charente, son rayonnement devait être étendu, sans doute à travers son rattachement à la Chaise Dieu.

Le contexte général de Geay, où l'église est préservée dans un écrin de verdure depuis plusieurs siècles, a constitué une véritable aubaine pour la conservation des vestiges. En effet, depuis l'abandon de l'établissement prieural, aucune construction, même récente, n'est venue perturber le secteur.

Trézéguet Céline

Moyen Âge,

Période récente

## LE GUA

### Abords de l'église Saint-Laurent

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif mené par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eaux 17) et du réaménagement de la place de Verdun de la commune du Gua englobe la totalité des abords de l'église Saint-Laurent, soit une superficie de 1 680 m<sup>2</sup>. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018). Réalisée en 11 jours de terrain par une équipe de 2 archéologues renforcée par la présence d'un stagiaire (doctorant IRAMAT, Université Bordeaux Montaigne), l'opération aura révélé la richesse archéologique et la longue histoire du centre bourg de la commune du Gua.

Les investigations ont tout d'abord révélé la riche et complexe histoire architecturale de l'église Saint-Laurent. Connue pour avoir été bâtie au XIe siècle et n'avoir gardé de cette époque que sa tour-clocher, elle a cependant conservé d'autres vestiges aujourd'hui enfouis mais en très bon état de conservation. C'est ainsi que le mur gouttereau nord de la nef romane, paré d'au moins une demi-colonne engagée à l'intérieur et d'un pilastre engagé à l'extérieur, a été partiellement mis au jour. Les niveaux de fréquentation intérieurs (sols, horizons de circulation, etc...) ont été identifiés, tout comme la présence d'au moins deux sépultures a été attestée. L'étroitesse des sondages ouverts et la faible quantité de mobilier ont empêché tout affinage

chronologique ; seule une investigation plus poussée et plus étendue permettrait d'acquérir plus de précision.

Il était par ailleurs attendu de l'opération d'identifier, dans la mesure du possible, le chevet d'origine, situé aujourd'hui à l'est du mur est de la nef. Les résultats conduisent à penser que le chevet roman, peut-être en abside, a été détruit à l'époque gothique pour être remplacé par un chevet plat dont les angles sont marqués par des contreforts : il s'agit là d'une hypothèse qui s'appuie sur trop peu d'éléments pour être avancée avec une certitude inébranlable. Là encore, seule une exploration plus poussée apporterait des réponses.

Une occupation remontant au moins à l'époque médiévale, dense et à caractère visiblement domestique a été révélée au sud et à l'ouest du chevet (Tr. 02, 03 & 04) : il peut s'agir des restes du prieuré depuis longtemps connu par les sources anciennes mais jamais identifiés. Enfin, les tranchées ouvertes en contrebas de l'église, à proximité d'un ru aujourd'hui canalisé, n'ont livré aucun vestige bâti, mais ne se sont pas révélés muets : les remblais anciens qui comblerent le secteur sont en effet chargés en mobilier médiéval et moderne, témoignant d'une présence anthropique proche. En outre, ces niveaux gorgés d'eau devaient déjà l'être à l'époque médiévale, expliquant l'absence d'occupation matérielle ancienne. La commune du Gua est en effet implantée depuis des siècles aux portes des marais charentais.

Bien que située en plein cœur du bourg du Gua, l'église médiévale de Saint-Laurent s'est révélée en bien meilleur état que ce que sa reconstruction à la fin de l'époque moderne ne laissait supposer. L'opération archéologique a en effet montré que les

informations peuvent se révéler capitale même lorsque les investigations sont réduites.

Trézéguet Céline

Moyen Âge,  
Période récente

## LE GUA Abords de l'église Saint-Laurent

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif dirigé par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eau 17) sur la commune du Gua a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018). Ce dernier s'est déroulé au mois de juin 2019.

Il a mis au jour, sur le flanc nord du bâtiment de culte, les vestiges de l'église romane primitive. Sur le flanc sud, il a révélé la présence de bâtiments modernes ainsi qu'un ensemble de constructions médiévales à proximité du mur gouttereau sud.

Sur l'emprise du diagnostic se trouvait une canalisation parfaitement localisable qui, à l'origine du projet, devait être remplacée en lieu et place. Il s'est avéré que ce réseau devait finalement être installé sur un tracé légèrement différent : une fouille préventive,

sous la forme d'un suivi de travaux, a alors été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie.

Cette surveillance, conduite par une équipe de deux archéologues, s'est donc déroulée sur trois jours. Elle a permis d'observer par le biais de deux tranchées perpendiculaires une surface totale de 59,38 m<sup>2</sup>.

Outre le fait de constater que la stratigraphie est sur cette place extrêmement perturbée par des réseaux parfois très profondément enfouis et/ou oubliés, les résultats se sont révélés assez maigres. En effet, seules trois portions de murs d'époque moderne ont été dégagées : il s'agit de restes de bâtiments, visibles sur le cadastre napoléonien, réalisés dans la première moitié du XIXe siècle et déjà repérés lors du diagnostic archéologique.

Trézéguet Céline

Protohistoire

## L'HOUMEAU ZAC de Monsidun, Cœur de bœuf et le Chêne

Le diagnostic a livré très peu de vestiges. La voie moderne de construction classique bande de roulement/fossés bordier, représentée sur le cadastre napoléonien, a été effleurée. La protohistoire est représentée par une fosse très superficielle avec un abondant mobilier.

Deux autres structures, dont un hypothétique silo, permettent d'envisager le développement d'une occupation plus dense sur une parcelle adjacente.

Loeuil Pascal

Paléolithique

## JONZAC Chez Pinaud

Le gisement Paléolithique moyen et supérieur en pied de falaise de Chez-Pinaud à Jonzac est l'un des derniers grands gisements moustériens identifiés dans le Sud-Ouest Européen. La découverte de quelques éclats et ossement par Emile Marchais du BRGM, poussa Jean Airvaux et Jean-Marc Bouchet à se rendre sur le site. Sur place, malgré une végétation

dense, ils identifièrent en 1997 la présence du remplissage archéologique. Jean Airvaux (SRA Poitou-Charentes) entreprit alors la fouille du site de 1998 jusqu'au début des années 2000 et fournit la première description complète des différentes occupations humaines, avec en particulier une succession d'une quinzaine de niveaux attribués au Moustérien de

type Quina (Airvaux, 2004). La fouille du gisement fut reprise de 2004 à 2007 par une équipe de l'université de Bordeaux et du Max Planck Institute, dirigée par Jacques Jaubert et Jean-Jacques Hublin (Jaubert et al., 2008). Cette dernière permet de préciser le cadre chronologique du site et de caractériser les processus de mise en place des ensembles archéologiques. Une campagne de sondages fut réalisée en 2011 par l'Inrap sous la direction de Nelly Connet suite à des projets d'aménagements autour du site. Ces travaux identifièrent l'extension importante du site sur l'ensemble de la ligne de falaise.

Les récentes avancées dans les méthodes de l'archéologie (généralisation de la photogrammétrie, approches bio-archéologiques, datations) et nos progrès sur notre compréhension du Moustérien Quina justifiaient un retour sur le site. Ainsi, avons-nous constitué une équipe internationale du CNRS et de l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de la Branche Sibérienne de l'Académie des Sciences de Russie dirigée par Kseniya Kolobova (Professeure), Svetlana Shnaider (Chercheuse) et William Rendu (Chercheur).

Pendant le MIS 4, la population Néanderthaliennne fait face dans le Sud-Ouest de la France à un important remplacement des archéofaunes. Les ongulés non migrants et non grégaires disparaissent au profit du Renne migrant, qui devient la proie principale des sociétés néanderthaliennes Quina (Discamps, 2014). Simultanément on assiste à une importante chute de la biomasse d'ongulés dans l'environnement. Les hommes doivent alors adapter leur système économique et on assiste pour la première fois au développement de sites d'activités spécifiques dédiés à la capture du renne et occupés saisonnièrement sur de nombreuses années (Delagnes, Rendu, 2011).

Bien que de nombreux sites spécialisés aient été identifiés, aucune donnée sur l'organisation des activités au sein de ces sites n'est accessible. Or, ce sont des données clés pour comprendre la perception qu'avaient les Néandertaliens de leur espace et discuter de l'organisation des groupes eux-mêmes. Ce n'est qu'en répondant à cette question que nous pourrions comprendre comment se sont développés de tels sites et comment ils ont pu être utilisés chaque année à la même période, toujours dans le même but, sur plusieurs millénaires.

Du fait de son exceptionnelle préservation, le gisement de Chez Pinaud à Jonzac est un des très rares sites du Paléolithique moyen à offrir la possibilité d'aborder cette problématique (cf. fig.1). Nous concentrons la fouille sur le niveau 22 qui livre ce qui a été décrit comme un «Reindeer bone bed» et qui témoigne de l'utilisation du site comme un site d'activité spécifique dédié à la prédation (Niven, 2013). Lors des campagnes de fouilles précédentes, de nombreuses articulations anatomiques et remontages lithiques sur place ont été constatés confirmant

l'excellente conservation spatiale des vestiges. Ces articulations anatomiques témoignent de parties de carcasses abandonnées sur place par les chasseurs et constituent de véritables instantanés offrant une fantastique chance pour observer les néanderthaliens dans leurs activités de chasse et de boucherie.

Dans le cadre de cette reprise, notre objectif est d'identifier des aires d'activités dans ce magma osseux, de voir la relation spatiale entre elles et de proposer un premier modèle de fonctionnement des sites d'exploitation du Renne pour le Moustérien européen.

Cette première année 2019 a servi de laboratoire pour la mise en place de notre stratégie de fouille. La fouille s'intéresse spécifiquement à l'agencement des objets les uns par rapports aux autres ; la fouille est conduite par décapage sur l'ensemble de la surface accessible et l'enregistrement tridimensionnelle classique (station totale) est doublé par un enregistrement photogrammétrique systématique de chaque nappe de vestiges à chaque décapage.

Notre fouille s'est déroulée en mai 2019 sur une période de trois semaines. Pendant cette campagne, trois passes de décapage ont été réalisées (cf. fig.2). Sur le terrain il a été possible d'identifier plusieurs connexions anatomiques confirmant les observations précédentes.

Les résultats de l'étude archéozoologique ont permis de nuancer l'interprétation de site dévolue à l'exploitation du Renne. En effet, près de 30 % des vestiges identifiés appartiennent au Cheval suggérant que ce dernier a également joué un rôle important dans la subsistance des Néanderthaliens Quina qui ont exploité le site. L'exploitation des carcasses apparaît expédiente et une partie des éléments riches semblent avoir été exportée vers un lieu de consommation secondaire (ces résultats nécessitent cependant d'être confirmés dans les années à venir). L'industrie lithique est principalement composée de racloirs souvent arrivés déjà mis en forme et intensément entretenus sur place avant d'être abandonnés sur le site. Ces éléments soutiennent l'hypothèse d'une occupation de courte durée répétée sur le site. Cette image est cependant à pondérer par l'identification par Malvina Baumann (université de Liège) d'une industrie osseuse qui pourrait indiquer qu'une plus grande diversité d'activités que celles reconnues jusqu'alors a été conduite sur le site.

L'ensemble de ces résultats offre un nouvel éclairage du site et plus généralement des Néanderthaliens Quina et nous ont conduit à déposer en 2020 un projet de fouille triennale.

Notre projet de fouille est financé par le Ministère de la Culture via le SRA Nouvelle Aquitaine, site de Poitiers, le conseil général de la Charente-Maritime, le CNRS, L'IAET SB RAS, l'IRL 2013 ZooSCAn. Nous bénéficions d'une aide logistique importante de la communauté de commune de Haute Saintonge, La



*Jonzac - Chez Pinaud*

Fig. 1 : Image extraite du modèle 3D reconstruit par photogrammétrie de l'ensemble du site à partir de photographies faites le 2 Mai. À la gauche de la photographie se trouve l'entrée du site

municipalité de Jonzac, l'UMR 5199 PACEA. Enfin les ambassades de France en Russie et de la fédération de Russie en France soutiennent ce projet. Nous souhaitons exprimer ici notre reconnaissance à nos soutiens financiers, logistiques et institutionnels sans que ce projet ne pourrait avoir lieu.

Rendu William, Shaider Svetlana,  
Augoyard Mathilde, Gicqueau Arthur,  
Baumann Malvina et Kolobova Kseniya



*Jonzac - Chez Pinaud*

Fig. 2 : Photographie du décapage 2 juste avant son démontage

- Airvaux, 2004
- Airvaux, J. : *Le site paléolithique de chez-Pinaud à Jonzac, Charente-Maritime*. Prehistoire du Sud-Ouest (Suppl. 8), 2004.
- Dealganes, Rendu, 2011
- Delagnes, A., Rendu, W., 2011. « Shifts in Neandertal mobility, technology and subsistence strategies in western France. » *Journal of Archaeological Science* 38, 1771–1783. <https://doi.org/10.1016/j.jas.2011.04.007>
- Discamps, 2014
- Discamps, E. : « Ungulate biomass fluctuations endured by Middle and Early Upper Paleolithic societies (SW France, MIS 5-3): The contributions of modern analogs and cave hyena paleodemography. » *Quaternary International* 337, p. 64–79. <https://doi.org/10.1016/j.quaint.2013.07.046>
- Jaubert et al., 2008
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., McPherron, S.P., Soressi, M., Bordes, J.-G., Claud, É., Cochard, D., Delagnes, A., Mallye, J.-B., Michel, A., Niclot, M., Niven, L., B., Park, S.-J., Rendu, W., Richards, M.P., Richter, D., Rousset, M., Steele, T.E., Texier, J.-P., Thiébaud, C., 2008. Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien à Jonzac (Charente-Maritime).
- Niven, 2013
- Niven, L. : « A Diachronic Evaluation of Neandertal Cervid Exploitation and Site Use at Pech de l'Azé IV, France » in: Clark, J.L., Speth, J.D. (Eds.), *Zooarchaeology and Modern Human Origins*, (Vertebrate Paleobiology and Paleoanthropology), Springer Netherlands, pp. 151–161.

L'occupation du site des Grands Champs à Longèves a révélé quatre phases d'occupation. Si les traces de la plus ancienne, au Néolithique récent, et celles de la plus récente, à l'époque médiévale, n'apportent que peu d'informations, les données issues de l'implantation au Bronze ancien et au Hallstatt C2 établissent de nouvelles références intéressantes pour la région.

Pour le Bronze ancien, si l'on considère le nombre de structures découvertes et la quantité de mobilier mis au jour, les résultats peuvent apparaître succincts. Mais la découverte d'un nouveau bâtiment naviforme au plan bien structuré, présentant la trace de l'emplacement du foyer domestique et bien daté par deux datations 14C, est un apport non négligeable à la connaissance de ces bâtiments de cette période. La quasi absence de structures pouvant lui être associées et de mobilier pose le problème de la fonction de ces bâtiments et de la gestion des déchets à cette période.

Pour le Hallstatt C2, la fouille d'un petit établissement rural palissadé du premier âge du Fer, même s'il n'est pas totalement inclus dans le projet, a permis de relever

le plan détaillé d'une occupation où l'organisation spatiale apparaît clairement.

Elle s'articule autour des deux premières maisons circulaires à deux couronnes de poteaux identifiées dans le Centre-Ouest et douze bâtiments quadrangulaires annexes. Un, voire deux, d'entre eux sont en relation directe avec le bâtiment marquant l'entrée de l'enclos.

Sur ce site, marqué essentiellement par des trous de poteaux, le lot de mobilier découvert reste restreint, en l'absence de niveau de sol ancien conservé ou de fosses dépotoirs. Il a permis cependant une datation du site, confirmée par six datations 14C, même si certaines d'entre elles donnent une datation plus ancienne, Bronze final IIIb et Hallstatt C1, que celle proposée par l'étude de la céramique. La synchronisation de ces deux principes de datation reste toujours délicate, la datation 14C pouvant dater des éléments anciens, mise en place du site, réutilisation de bois de charpente, le mobilier daté pouvant quant à lui correspondre à des rejets issus de la phase finale de fréquentation du site, surtout si, comme ici, aucune fosse dépotoir n'a été mise au jour.



Longèves - Rue des Grands Champs  
Les Grands Champs (Cliché : Inrap)

Les données collectées pour ces deux phases s'inscrivent dans le développement actuel des études menées sur l'habitat du Bronze et du premier âge du Fer en France. L'intervention conduite sur le site des Grands Champs appartient à ces opérations de fouilles effectuées sur une surface modeste, 6 156 m<sup>2</sup>, limitée par les contraintes du projet, mais qui apporte malgré tout des données significatives. C'est le récolement systématique des informations collectées, souvent

hétérogènes, sur les fouilles ou les diagnostics qui contribue actuellement au renouvellement progressif de notre connaissance de l'habitat de ces cultures anciennes. Il est certain que dans l'avenir, l'identification et la caractérisation des bâtiments naviformes, circulaires ou des enclos palissadés devrait se multiplier dans la région lors des diagnostics.

Vacher Stéphane

Âge du Fer

## MARANS La Gabauge des Noyers

Une prospection géophysique a été mise en œuvre à Marans sur le site de La Gabauge des Noyers. Prospections électromagnétiques, électriques et magnétiques se sont succédées pour cartographier diverses structures protohistoriques présumées (fours, fossés, fosses, amas de déchets de briquetage) ainsi que des éléments pouvant caractériser l'environnement du site. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un stage de quatre jours de 18 étudiants de Licence, 3ème année de Sciences de la Terre (université de La Rochelle), encadrés par trois enseignants-chercheurs géophysiciens. Cette opération est l'une des actions du Projet collectif de recherche « Dynamiques

d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer » (Mathé et al., 2019) coordonné par V. Mathé et V. Ard (UMR Traces).

Mathé Vivien

- Mathé et al., 2019
- Mathé V., Ard V., Bruniaux G., Lachaussée N., Landreau G., Laurent A., Lévêque F., Pénicaud J., Philippe-Lelong A.-C., Pouget F., Soler L., Vacher S., Volto N. : *Projet Collectif de Recherche « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer », rapport 2019*, rapport d'opération archéologique, Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2019, 177 p.

Moyen Âge,  
Période récente

## MARSAIS Centre bourg et les Dingins

Le projet d'aménagement du réseau d'assainissement collectif mené par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eaux 17) sur la commune de Marsais a touché le centre du bourg, autour de l'église Saint-Vivien (la Grande Rue et la rue du Sacré Cœur), ainsi que trois parcelles rurales jointives situées au nord du cimetière actuel, à 650 m à vol d'oiseau. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018) sur une superficie de 32 396 m<sup>2</sup> minimum, sans compter l'emprise située en cœur urbain. Réalisée en 7 jours de terrain par une équipe de 3 archéologues, l'opération aura révélé la richesse archéologique du centre bourg de la commune de Marsais ainsi que celle de ses abords.

L'opération aura constitué l'occasion d'attester l'existence d'un vaste fossé d'enclos connu par prospection aérienne dans les parcelles rurales. Bien que les conditions climatiques aient été plus que médiocres, l'emprise qu'occupe ce fossé d'enclos de plan trapézoïdal a été délimitée et couvre près de 25 000 m<sup>2</sup>. Quelques structures anthropiques de type

fosses et trous de poteaux ont aussi été identifiées à l'intérieur et à proximité, mais d'autres qui n'ont pas pu être reconnues doivent avoir été conservées.

Il s'agit très certainement là d'une occupation de type établissement rural de la fin de la Protohistoire, second âge du Fer probablement, mais seul un décapage extensif dans de bonnes conditions permettrait d'obtenir de plus amples informations. Le mobilier prélevé dans les structures est très rare et parfois trop lacunaire pour être daté avec précision.

Les sondages ouverts dans les rues entourant l'église Saint-Vivien ont révélé une histoire urbanistique complexe que l'on peine à saisir complètement. Le cimetière s'étendait au moins depuis le parvis de l'église, sur tout le flanc sud de l'édifice sur une très large emprise, correspondant à la place enherbée actuelle et probablement jusqu'au chevet. Il existe depuis au moins le Moyen Âge classique, car outre des tombes en fosse, quelques sépultures en coffres de pierre ont été identifiées. Quelques-unes ont livré du mobilier céramique, notamment un pot presque complet daté du XIIe siècle.

Au nord de l'église a été mis en évidence un large fossé comblé à l'époque moderne ; sachant qu'au nord du bourg existait un château d'époque au moins moderne et peut-être même plus ancien, il est possible qu'il s'agisse là de douves. En revanche, le tronçon d'un (autre ?) très grand fossé a été identifié devant le parvis de l'édifice de culte : l'hypothèse selon laquelle ces fossés n'en formaient au final qu'un seul pour ceindre l'église peut aussi être avancée. Il existe de tels exemples d'églises défendues par un large fossé ailleurs dans le département, comme à Consac ou encore Saint-Hilaire-de-Villefranche.

A ce fossé, situé au nord du bâtiment de culte, ont succédé des constructions dont les natures restent inconnues : des fondations de murs ont été dégagées dans chacune des quatre tranchées ouvertes dans la

rue du Sacré Cœur, mais elles ne correspondent à rien sur le cadastre napoléonien, seul document ancien sur lequel il est possible de s'appuyer.

Enfin, la découverte d'un imposant mur fondé directement sur le terrain naturel calcaire et sur des sépultures creusées dans ce substrat, conservé sur près d'1 m de hauteur, pose question. Ce dernier est distant d'une douzaine de mètres du mur gouttereau sud de l'église ; il n'apparaît ni sur les plans ni sur les photographies aériennes anciens et son emprise n'a pas été déterminée. Il ne peut s'agir du mur de clôture de cimetière, mais il appartient peut-être à un bâtiment de la fin de l'époque médiévale dont on ignore tout.

Trézéguet Céline

Néolithique,  
Âge du Bronze final,

## MATHA Les Fontaines

Antiquité,  
Moyen Âge

Le projet de construction d'un hangar agricole a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Matha, en Charente-Maritime. L'emprise des travaux d'évaluation, située au nord-ouest du bourg de Matha, surplombe la vallée de l'Antenne, un affluent de la Charente. Elle couvre une superficie d'environ 1 hectare. L'opération de terrain s'est déroulée du 11 au 14 février 2019 et avait pour objectif principal de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet. Les sept sondages réalisés au cours de cette évaluation ont permis la mise en évidence de plusieurs phases d'occupation datant des âges des métaux à l'époque médiévale.

La motivation de la prescription de diagnostic repose sur la grande proximité du projet d'aménagement avec une vaste enceinte fossoyée néolithique connue depuis au moins une trentaine d'années et située immédiatement à l'ouest (site n° 17.048.0501). Localisée au lieu-dit le Fief Conteau, sur la commune de Blanzac-les-Matha, cette enceinte à doubles fossés interrompus a fait l'objet de prospections aériennes par Jacques Dassié, qui en a ensuite effectué la déclaration. Les fossés de l'enceinte sont également visibles sur des clichés anciens de l'IGN accessibles sur le site internet Géoportail, notamment ceux de 1990 et 1996 (cf. fig. 1). Ils définissent une aire interne d'environ 350 m de longueur et de plus de deux cents mètres de largeur, soit un espace enclos subcirculaire d'environ 7 ha. Ces fossés semblent interrompus au nord-ouest par une probable entrée en « pinces de crabe ». Cette configuration est typique des enceintes du Néolithique récent et final du Centre-Ouest. Non loin de l'enceinte du Fief Conteau, l'enceinte du Chemin Saint-Jean à



Matha - Les Fontaines

Fig. 1 : Emprise de l'enceinte du Fief Conteau à Blanzac-les-Matha sur fond de photographie aérienne (cliché © IGN, DAO C. Maitay, Inrap)

Authon-Ebéon a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles. L'occupation est attribuée au groupe Vienne-Charente, rebaptisé depuis Seuil du Poitou, et au Peu-Richardien, témoignant ainsi de contacts avec la façade atlantique.

L'enceinte du Fief Conteau se développe sur un rebord de plateau calcaire dominant la vallée de l'Antenne, contre laquelle elle vient très probablement s'appuyer. De nombreuses anomalies circulaires visibles à l'intérieur de l'enceinte apparaissent également sur les photographies aériennes. Il pourrait s'agir de fosses ou de trous de poteaux de grand module. Un programme de prospection géophysique permettant de cartographier l'ensemble de ces structures va être mené sur ce site dans le cadre du projet ANR MONUMEN sur les sites monumentaux



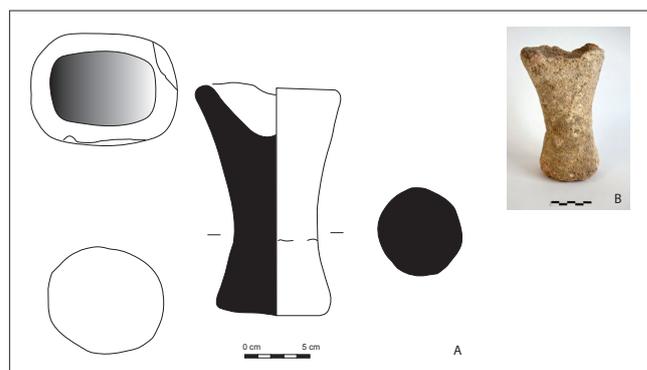
Matha - Les Fontaines  
 Fig. 2 : Plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques (relevé V. Miaillhe et C. Maitay, DAO B. Larmignat et C. Maitay, Inrap)

néolithiques (coordination V. Ard, CNRS, et V. Mathé, université de La Rochelle).

Occupées par des vignes jusqu'à la seconde moitié des années 1980, les parcelles concernées par l'occupation néolithique sont considérées comme une zone à urbaniser dans le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Matha. Ce site d'habitat, au potentiel exceptionnel, est aujourd'hui menacé par le projet d'aménagement d'une coopérative agricole couvrant plusieurs hectares et impactant fortement le sous-sol (déplacement et agrandissement de l'ancienne coopérative de Matha, construction de locaux administratifs, d'un centre de conseil œnologique, d'un silo d'une capacité de 11 500 tonnes, de plusieurs dépôts, etc.).

Sur la parcelle diagnostiquée, la première phase d'occupation, datée de l'âge du Bronze, peut-être final, rassemble au moins deux enclos fossoyés circulaires espacés d'environ 25 m (cf. fig. 2). Ces structures possèdent des aires internes d'une superficie respective de 40 et 107,5 m<sup>2</sup>, et des diamètres externes de 9 et 14 m. Les enclos, aménagés dans le substrat calcaire jurassique, apparaissent à une profondeur moyenne de 0,35 m. Les fossés sont comblés de graviers et de cailloutis calcaires enrobés dans un sédiment limono-

argileux brun clair mais n'ont malheureusement livré aucun mobilier. Ils possèdent un profil largement ouvert et un fond convexe. L'un d'entre eux est pourvu d'une interruption ouvrant en direction du nord-ouest. Malgré la réalisation d'ouvertures, aucune structure anthropique contemporaine n'a été observée à l'intérieur ou en périphérie des fossés. Les investigations n'ont pas permis de retrouver de fosse sépulcrale ni de vestiges d'une éventuelle urne funéraire. La morphologie et les dimensions de ces deux structures fossoyées les



Matha - Les Fontaines  
 Fig. 3 : Lampe en pierre provenant du silo 1.2 (dessin et cliché B. Véquaud, Inrap)

rattachent aux groupes des enclos à vocation funéraire et culturelle du centre-ouest de la France.

La phase 2 n'est représentée que par les vestiges d'un fossé rectiligne orienté selon un axe sud-ouest/nord-est (cf. fig. 2). Son tracé se poursuit certainement plus au nord, hors des limites de l'emprise. Il mesure 1,5 m de largeur pour 0,78 m de profondeur conservée et possède des parois évasées et un fond convexe. Son comblement a livré plusieurs fragments de tuiles plates à rebords antiques. Isolé, il est extrêmement difficile de l'associer à un type de site ou d'occupation (fossé parcellaire antique ?).

Les vestiges de la phase 3 correspondent à de petites unités de stockage du Moyen Âge (cf. fig. 2). Deux aires distinctes regroupant au moins trois structures de stockage excavées sont effectivement attribuées à la période médiévale. À l'ouest, un premier silo arasé possède une ouverture circulaire de 1,65 m de diamètre, un fond plat, un profil subcylindrique conservé sur 0,58 m de profondeur et un volume actuel estimé à environ 1,25 m<sup>3</sup>. Le comblement a notamment livré des restes de faune, des tessons de poterie des IXe et Xe siècles de notre ère et des fragments de tuiles. La découverte d'une lampe en calcaire coquiller (cf. fig. 3) dans son comblement terminal évoque des contextes liés à l'exploitation de milieux souterrains (grottes, carrières et souterrains). À environ 35 m au

nord-est, un second silo mesure 0,95 m de diamètre à l'ouverture, 1,28 m de diamètre à la base et 0,82 m de profondeur conservée, soit un volume actuel d'environ 1,26 m<sup>3</sup>. Le mobilier, relativement abondant et bien conservé, se compose de tessons de poterie, de fragments de terre cuite architecturale, d'ossements d'animaux et d'objets métalliques, dont une serpette en fer presque complète. Il confirme un abandon de la structure au XIe siècle, soit au début du Moyen Âge classique.

L'ensemble de ces informations, quelles proviennent des enclos fossoyés protohistoriques ou des structures de stockage médiévales, confirme le potentiel archéologique de ce secteur de la vallée de l'Antenne. La découverte de ces structures constitue une belle opportunité de saisir différents aspects de la culture matérielle des âges des Métaux et du Moyen Âge, ainsi que les modalités d'occupation d'un territoire sur plusieurs millénaires. L'intérêt de ces vestiges mobiliers et immobiliers réside par ailleurs dans la confrontation avec les données archéologiques environnantes, notamment celles provenant de l'enceinte néolithique toute proche du Fief Conteau.

Maitay Christophe

Néolithique,  
Protohistoire

## MIRAMBEAU Contournement RD 137-RD 730

Le projet de contournement routier reliant la RD 137 à la RD 730 sur la commune de Mirambeau a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'Archéologie Départementale. L'emprise de cette intervention est d'une superficie de 86 194 m<sup>2</sup>.

Les résultats présentés dans ce rapport concernent principalement le parcellaire moderne et contemporain ayant presque totalement disparu du paysage

aujourd'hui. Il informe également sur la présence de quelques fosses dont une fosse-silo attribuable au Néolithique – protohistoire ancienne.

Les nombreux logs réalisés tout au long du diagnostic montrent l'inégalité de la puissance stratigraphique.

Trézéguet Céline

Moyen Âge

## NEUVICQ-LE-CHÂTEAU Le Bourg

Le bourg de Neuvicq-le-Château s'est développé entre l'église dédiée à Saint-Martin, édifiée au cours du XIIe siècle, et le château dont la première mention est effective en 1266 sous l'appellation suivante : « *fortalicum de Novo Vico* ». L'habitat s'est vraisemblablement développé entre ces deux pôles même si son organisation demeure méconnue et peu documentée. Or, l'occupation du site paraît relativement ancienne comme semblent le confirmer,

d'une part, la mention d'une viguerie dans un cartulaire du XIe siècle, et, d'autre part, la découverte récente d'une nécropole mérovingienne dans l'enceinte du château (Maurel, 2012).

Dans ce cadre, le projet d'assainissement qui couvre une large partie du bourg a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique. Onze tranchées ont été réalisées parmi les différentes voiries concernées par les futurs travaux. Seules trois tranchées ont révélé des

vestiges significatifs. Les autres sondages témoignent d'une persistance, depuis la fin de la période Moderne, de circulations établies, pour les plus anciennes, sur le rocher calcaire préalablement décaissé. A cet égard, il n'est pas impossible que ces travaux aient été assurés au détriment de niveaux de circulation plus anciens.

Les vestiges se concentrent au sein de deux secteurs distincts. Le premier se situe au contact d'anciennes halles où un four maçonné a été partiellement découvert. Sa datation n'a pas pu être précisée dans le cadre de l'opération. L'autre secteur, situé entre le château et le bourg, témoigne d'une occupation relativement dense qui se manifeste par un ensemble de maçonneries avec des niveaux de sols associés. L'emprise limitée des tranchés ne permet pas de préciser la nature de ces occupations (habitat, stockage...etc) qui semblent toutefois se développer au cours du Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles) et être abandonnées aux XIVe-XVe siècles. Au moins deux phases de construction ont pu être observées pour ces constructions situées au-delà du fossé du château. Plus au nord, l'arasement des quatre maçonneries découvertes a probablement supprimé les niveaux de circulation associés. Trois phases distinctes de construction peuvent toutefois être envisagées. Les murs s'intègrent dans un maillage bâti orthonormé par rapport au maillage parcellaire, mais détachés des bâtiments limitrophes édifiés dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Ces différentes constructions témoignent d'une topographie plus complexe que celle envisagée à la seule lecture des données cartographiques actuelles ou plus anciennes (plans cadastraux du XIXe siècle). Elles attestent d'une occupation inédite et développée aux abords immédiats du promontoire sur lequel est édifié le château, mentionné pour la première fois en 1266 sous l'appellation de « *fortalicum de Novo Vico* ». Une première installation est probablement effective avant cette mention même si celle-ci ne se distingue pas dans



Neuvicq-le-Château - Le Bourg  
Vue des maçonneries découvertes à proximité du château (cliché : E. Barbier)

le bâti actuel. Ainsi, la forme et le développement ainsi que sa relation avec la nécropole du haut Moyen Âge demeurent méconnus. Associer les bâtiments découverts à ce premier établissement ne peut pas être envisagé d'autant que ceux-ci persistent jusqu'aux XIVe-XVe siècles, période durant laquelle le château prend sa forme actuelle. Néanmoins, ces découvertes posent justement la question de la topographie du bourg castral et de la basse-cour au cours du Moyen Âge. Les abords du château semblent avoir bénéficié d'importants travaux réalisés au détriment de la basse-cour ou d'une partie du bourg « paroissial ». Si cet aspect ne peut pas être précisé dans le cadre du seul diagnostic archéologique, il semblerait toutefois que ces modifications aient été réalisées au sortir de la Guerre de Cent Ans dont les méfaits sont attestés pour la région et plus particulièrement pour le château de Neuvicq.

Barbier Emmanuel

## NIEULLE-SUR-SEUDRE

### Place de la mairie

Le projet d'agrandissement de l'école maternelle de la commune de Nieulle sur Seudre, à proximité directe avec la place de la mairie a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service d'Archéologie Départementale. L'emprise de cette intervention était initialement d'une superficie totale de 3 520 m<sup>2</sup> mais seule une des parcelles était accessible : ce sont donc au total 1 370 m<sup>2</sup> qui ont été sondés.

Aucun vestige méritant l'attention des archéologues n'a été identifié ; seules deux fosses ayant servi

à l'enfouissement des restes d'un repas carnivore sans doute convivial et probablement organisé l'année précédente ont été repérées. En revanche, la découverte de deux ossements longs humains épars est à noter, et n'a pas trouvée d'explication. Ces restes osseux ne sont en effet rattachés à aucune structure.

Trézéguet Céline

## PESSINES

### 17 rue Saint-Gilles

Avec cette opération de diagnostic au sud de l'église Saint-Gilles, il nous était donné l'occasion d'explorer le sous-sol du bourg de Pessines dont l'histoire et les origines sont extrêmement mal documentées.

Dans un environnement où la forêt est encore omniprésente, le bourg de Pessines présente un habitat très diffus. Si l'église y semble centrale, elle n'en conditionne pas pour autant l'organisation du bâti.

Le projet d'aménagement qui occasionne cette intervention s'inscrit dans un espace, au sud et à l'est du chevet de l'église, qui peut être identifié comme celui d'un prieuré-cure qui dépendait de Saint-Vivien de Saintes.

Bien que des fragments de tuiles gallo-romaines soient fréquents sur le site, la plus ancienne trace d'occupation mise au jour ne remonte pas au delà des IXe-Xe siècles, sous la forme d'une petite fosse.

Deux fossés d'orientation ONO/ESE se succèdent au milieu du terrain, ils sont comblés au cours des XIe-XIIe siècles et disparaissent définitivement au XIIIe siècle sous des apports de calcaire, de torchis calcinés et de débris de tuiles. Une grande fosse de forme quadrangulaire, située au sud-est des fossés, est comblée durant la même période. Elle présentait un aménagement interne, banquettes ou muret, qui laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une partie excavée d'un habitat.

A l'ouest, un important amas pierreux recouvrait, tout en les remplissant, une série de fosses alignées nord/sud. Leur fonction nous échappe (supports pour des constructions ? sépultures ou fosses silos ?). Cet aménagement est attribuable au XIIIe siècle et à la 1ère moitié du XIVe siècle.

La construction de l'église, de part le style de sa façade, est attribuable à la fin du XIIe ou au XIIIe siècle.

A l'est du chevet, au moins une sépulture est aménagée dans un coffre de pierres brutes, placé à l'intérieur d'une fosse creusée dans le substrat argileux et qui semble en recouper de plus anciennes. Les dalles de couverture apparaissent à 1,25 m de profondeur, mais l'ouverture des fosses se trouve seulement à 0,65 m de la surface du sol actuel. Elles sont scellées par un remblai attribué à la seconde moitié du XIVe siècle.

Une sépulture d'enfant, probablement un périnatal, était aménagée dans la fondation primitive du chevet. Ce dernier a fait l'objet d'une reconstruction dont on voit aisément la reprise sur le mur gouttereau sud. La mise en œuvre des matériaux et les traces de taille nous font supposer une reconstruction dans la seconde moitié du XIXe siècle. A cette occasion le sol extérieur est rehaussé d'environ 0,50 m.

Le long de la façade sud, le bâti qui y est appuyé ne paraît pas être antérieur au XVIIIe siècle. Les fondations médiocres sont peu profondes, le bâtiment le plus à l'est (ancien chai ?) a été démoli au début du XXIe siècle pour dégager l'élévation de l'église.

S'il est envisageable de lier l'implantation de l'église Saint-Gilles aux grands défrichements qui affectent les forêts de la Saintonge occidentale, il convient de noter une nouvelle fois dans ce secteur la présence d'une occupation, certes modeste, dès le haut Moyen Âge.

Nibodeau Jean-Paul

## PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

### L'église

Une prospection géoradar a été mise en œuvre en mars 2019 à Pont-l'Abbé-d'Arnoult à l'intérieur de l'église. L'objectif de cette étude était de rechercher d'éventuelles cavités sous le sol du monument. L'ensemble de la nef et du chœur ont été prospectés, ainsi que l'une des deux chapelles du transept (chapelle

de la Vierge). Aucune cavité de dimension majeure n'a pu être mise en évidence lors de ces investigations. Ce travail a été réalisé dans le cadre de travaux pratiques d'étudiants de Master 1ère année de Sciences de la Terre (université de La Rochelle).

Mathé Vivien

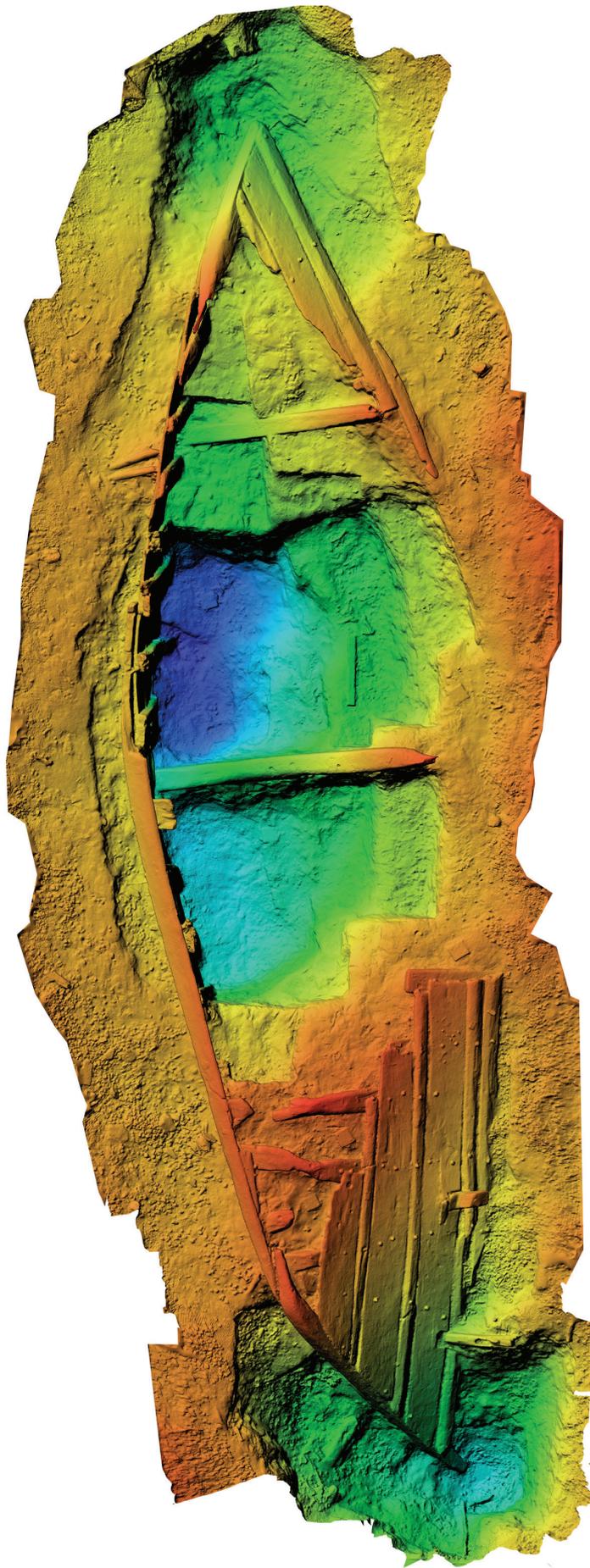
## PORT-D'ENVAUX

### Le Priouté, fleuve Charente

Le site immergé du Priouté se trouve dans le fleuve Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à seulement 4 km en amont de la zone portuaire de

Taillebourg – Port d'Envaux. A ce jour, trois épaves assemblées (EP1, EP2, EP3) et une pirogue monoxyle, toutes datées du haut Moyen Âge, sont recensées au

La Charente



0 0,50 1 m

MNE n° 3 en plan d'EP3  
réalisé en 2019.  
Photos et PAO : P. Moyat

Port-d'envaux - Le Priouté, fleuve Charente  
(Photos et DAO : P. Moyat)

Priouté. Localisée grâce aux prospections en couloir de la campagne 2014, l'épave du Priouté EP3 est située près de la rive gauche de la Charente, sur la commune de Port d'Envaux, à 175 m en aval d'EP2 et 230 m en aval d'EP1. Dans ce secteur, la bathymétrie réalisée en 2013 montre l'existence d'un haut-fond sans doute d'origine anthropique sur lequel se trouve l'épave.

L'épave repose en partie sur son flanc tribord proue face au courant, les éléments dégagés du sédiment argileux sont très érodés et semblent tous être en chêne; seule une partie du flanc bâbord était visible avec quelques bordages conservés au niveau des extrémités de l'embarcation.

La campagne 2019 a permis de réaliser un sondage important et d'identifier la présence d'éléments architecturaux déterminants : trois baux traversants, complétés par un support de gouvernails latéraux, et un étambot avec une poupe en pointe.

Ces éléments architecturaux permettent d'élaborer l'hypothèse d'une propulsion à voile ou mixte : en effet le bau central est tout à fait adapté pour accueillir un mât. Les baux servent également de raidisseurs à la coque qui, en cas de propulsion à la voile, subit des contraintes mécaniques importantes. Ils peuvent aussi servir de support pour y poser un plancher. La présence de gouvernails latéraux renforce cette hypothèse : sans eux, la navigation à la voile est presque impossible avec une coque à fond plat. La sole ayant pratiquement entièrement disparue, il est malheureusement peu probable de trouver une éventuelle emplanture de mât.

Les dimensions de l'épave 3 restent modestes (10,5 m sur 2,5 m), mais avec sa forme en «fuseau» et une propulsion à la voile, elle n'était sans doute pas uniquement destinée à naviguer sur le fleuve, elle pourrait également avoir été conçue pour naviguer dans l'estuaire.

On peut retrouver une certaine similitude architecturale sur l'épave de Port Berteau II (Rieth, Carrière-Debois, Serna, 2001), géographiquement très proche, datée dans la fourchette Ve-VIII siècles, mais de taille plus importante, et possédant très probablement une quille, son fond n'était donc pas plat.

Les trois embarcations du Priouté sont de construction à franc-bord, cependant, contrairement aux deux autres épaves (EP1 et EP2), les éléments visibles des flancs d'EP3 diffèrent. Ils sont constitués d'une alternance de bordages plats d'une largeur moyenne de 25 cm pour 4 cm d'épaisseur, et de bordages plus étroits et bombés, d'une largeur moyenne de 10 cm pour 9 cm d'épaisseur pouvant probablement faire office de lisses. Tout comme sur

EP1 et EP2 ils sont maintenus sur les couples à l'aide de chevilles et sont d'un diamètre identique de 3 cm. Les calculs de capacité de charge réalisés en 2012 et 2015 à l'issue des fouilles d'EP1 et d'EP2, permettent de connaître le poids maximal de marchandises qu'elles pouvaient transporter, soit environ 5 tonnes pour EP1 et 16 tonnes pour EP2. On pourra calculer également cette donnée pour EP3 à l'issue de sa fouille, et on sera ainsi en mesure de comparer ces embarcations, tant dans leur conception architecturale que dans leurs fonctions. Leur datation ainsi que les données disponibles laissent supposer qu'elles ont été conçues par les mêmes constructeurs, pour un espace fluvio-maritime commun.

Une datation 14C a été faite en 2014 sur un couple, côté poupe, à bâbord. Elle donne en âge calibré une fourchette comprise entre 662 et 770 ap. J.C. (Poz-64857 :  $1295 \pm 30$  BP). L'épave a donc été construite entre le milieu du VIIe et la fin du VIIIe siècle. Rappelons que les deux autres embarcations assemblées et la pirogue monoxyle conservées sur le même site sont proches chronologiquement (EP1 : 680-874 cal AD ; EP2 : 601-771 cal AD et 650-671 cal AD ; pirogue P1 : 779-971 cal AD). Des analyses sur dix prélèvements pour datation par dendrochronologie ont également été effectuées en 2019 par le laboratoire Dendrotech, mais malheureusement aucune date fiable n'a pu être trouvée pour le moment.

Après sept campagnes de prospection et de fouille subaquatiques, le site fluvial du Priouté compte quatre embarcations du début du Moyen Âge, dont une pirogue monoxyle. On peut espérer que les analyses dendrochronologiques en cours et à venir permettront de préciser et d'affiner encore ces datations. On peut rappeler que l'un des intérêts majeurs des sites immergés réside dans la conservation de vestiges en bois, dans ce cas des embarcations, datables soit par dendrochronologie, soit par analyses radiocarbone. Le site du Priouté apporte une contribution notable à la constitution des référentiels dendrochronologiques pour le haut Moyen Âge et pour la connaissance de l'architecture navale.

Les recherches effectuées sur le site du Priouté s'inscrivent dans le prolongement de celles qui concernent le secteur de Taillebourg - Port d'Envaux. Elles ouvrent des perspectives sur la reconnaissance et la caractérisation d'un type de site encore peu connu dans le répertoire archéologique national : les ports fluviaux du haut Moyen Âge.

Moyat Philippe

## PORT-DES-BARQUES Les Chapelles, Grand Fief Chagneaud

Le site antique des Chapelles à Port-des-Barques est situé sur la crête d'une langue de terre bordée au nord par l'estuaire de la Charente et au sud par l'océan atlantique. Il est connu depuis fort longtemps en raison de l'abondance de pierres et de tuiles à rebord visibles à la surface du sol. D'abord sondé à la fin des années 50 par la Société de Géographie de Rochefort (R. Fontaine), le site fait l'objet de nouvelles investigations en 1987 et 1988 (C. Landraud, Ph. Duprat), puis en 1998 et 1999 (Ph. Duprat). Ces opérations ont mis au jour une *villa* antique reconnue partiellement sur environ un demi-hectare. Trois corps de bâtiments délimitent un espace vide : au nord, une vaste zone d'habitation en position centrale, flanquée d'une part à l'ouest d'un édifice artisanale contenant huit bassins peut-être à vocation vinicole, et d'autre part à l'est d'un ensemble de bâtiments agricoles (Duprat, 2000 ; Duprat, 2001).

La reprise de l'étude du site en 2019 dans le cadre du Projet Collectif de Recherches « Les Santons et la mer. Exploitation des ressources animales marines et influence romaine (IIIe s. a.C.-VIe s. p.C.) » coordonné par B. Ephrem a été l'occasion de programmer des prospections géophysiques extensives afin de délimiter l'emprise réelle des vestiges et de compléter le plan des structures fouillées. Deux jours ont été consacrés

à la cartographie magnétique d'une surface de près de 3 ha, et six jours pour la cartographie électrique à une profondeur de 0,5 m d'une surface d'environ 9 500 m<sup>2</sup>.

Les prospections géophysiques se sont révélées très informatives. Le plan des vestiges fouillés a pu être très largement complété. Un quatrième corps de bâtiment a notamment été découvert au sud. Comme souvent les méthodes de prospection électrique et magnétique se sont montrées complémentaires des fouilles et des sondages. La *villa* antique occupe une superficie d'environ 7 400 m<sup>2</sup>, de forme sub-rectangulaire. Les deux hectares prospectés au-delà de l'emprise de la *villa* ont révélé un probable enclos funéraire de l'âge du Fer et une dizaine de fossés dont il est beaucoup plus délicat d'estimer l'âge. Enfin, quelques structures linéaires, parallèles à l'orientation de certains murs de la *villa*, se déploient bien au-delà de cette dernière.

Mathé Vivien

- Duprat, 2000
- Duprat P. : *Le site gallo-romain des Chapelles (Le Grand Fief Chagneaud) à Port-des-Barques (Charente-Maritime)*, rapport d'évaluation archéologique, Poitiers, SRA, 2000, 65 p.
- Duprat, 2001
- Duprat P. 2001 : « Les Chapelles à Port-des-Barques (Charente-Maritime). » Dans Brun J.-P., Laubenheimer F. (dir.) *La viticulture antique en Aquitaine*, dossier : *La viticulture en Gaule*, Gallia, 58 : 140-141.

## ROCHEFORT 11 rue Auguste Giral

Ce diagnostic mené au mois de février 2019 a concerné la cour intérieure des Magasins généraux de l'ancien Arsenal Royal. L'ensemble est situé au 11 rue Giral, en plein cœur de ce centre névralgique rochefortais, tout au sud-est de la ville ancienne, en bordure du fleuve Charente.

Onze tranchées ont permis de mettre en évidence différents vestiges, à commencer par des niveaux antérieurs à l'aménagement des magasins, mais aussi et surtout les vestiges de l'aile est, aujourd'hui disparue, des magasins. Cette partie fut détruite au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Des niveaux d'argile (bri) surmontés d'aménagements composés de planches de bois peuvent autant correspondre à un aménagement de berge, en rapport avec le fonctionnement de chantiers navals, qu'à une phase d'assainissement impliquant l'installation de remblais préalablement à la construction des bâtiments.

A différents endroits de cette cour carrée, des niveaux de pavés ont été mis au jour, vestiges d'allées

carrossables menant aux portes des différentes ailes des bâtiments. A l'est ont été partiellement dégagés les vestiges de l'aile est des magasins, aujourd'hui disparue, pavée des tomettes ou de dalles de calcaire. Aux abords du bâtiment nord ainsi qu'au centre de la cour des séries parallèles de plots équidistants se rapportent à des constructions, seuls éléments subsistant de deux bâtiments quadrangulaires visibles sur le plan de la ville dressé en 1811.

Un gros conduit voûté a également été identifié au nord dans deux tranchées. Sa destination exacte, tant géographique que fonctionnelle, reste relativement mal déterminée.

Ce diagnostic n'a pas livré d'éléments inattendus par rapport à ce que les plans d'archives autorisaient à supposer. En revanche, il permet d'évaluer le bon degré de conservation des niveaux d'aménagements modernes de cette partie essentielle de l'ancien Arsenal.

Gissingier Bastien

## ROCHEFORT

### 11 rue Auguste Giral

Cette fouille, se cantonnant à un dégagement archéologique des structures contenues dans une épaisseur de 40 cm en moyenne, a été réalisée au mois de novembre 2019. L'emprise fouillée couvrait une surface de 4 050 m<sup>2</sup>. L'opération s'est déroulée sur 9 jours.

Elle a concerné la zone industrielle de l'Arsenal de Rochefort, plus spécifiquement le « magasin général », cour carrée enserrée de corps de bâtiments qui la fermaient. Cette zone se situe au cœur de l'ancien Arsenal maritime, à proximité immédiate de la Charente.

Elle a essentiellement permis de mettre au jour l'aile est du magasin général, les fondations d'anciens hangars sur plots installés dans la cour et d'aménagements, ainsi que de nombreux niveaux de sols, notamment pavés.

Le bon état de conservation des murs et des sols de l'aile est du magasin général, datés du XVIII<sup>e</sup> siècle, a permis de vérifier son plan exact, en le comparant aux documents d'archive (plans), et l'articulation des espaces qui la composent. Les derniers états d'aménagements ont ainsi pu être appréhendés.

Les plots de fondation découverts dans la cour sont quant à eux venus s'ajouter à ceux qui avaient été mis au jour lors du diagnostic et ont permis de déterminer le plan de deux anciens bâtiments. L'exploration globale de la cour a apporté un nouvel éclairage sur les espaces de circulation.

La gestion de l'eau pluviale a également pu être étudiée au travers de la mise au jour, dans la cour, de différents aménagements hydrauliques modernes et contemporains.

Gissinger Bastien

## ROCHEFORT

### L'Arsenal, forme de radoub Napoléon III

Ce diagnostic, réalisé au mois de décembre 2019, a concerné les abords immédiats de la forme de radoub Napoléon III, où mouille l'Hermione, ainsi que les alentours du bâtiment abritant le Conservatoire du Littoral. Cette zone se situe au cœur de l'ancien Arsenal maritime, proche de la Charente.

Cette opération a concerné une surface de 3 380 m<sup>2</sup>. Quelques 8 tranchées y ont été réalisées en 2 jours. Elle a permis de mettre en évidence des niveaux de sols, notamment pavés, et des remblais modernes,

ainsi que des structures récentes liées à des bâtiments du XX<sup>e</sup> siècle, actuellement disparus.

Cette opération a permis de déterminer la nature de l'occupation des abords de la forme de radoub Napoléon III, grâce à la mise au jour de divers niveaux de circulation, antérieurs ou synchrones à la construction de ce bassin.

Gissinger Bastien

## ROCHEFORT

### L'arsenal, Hôtel de Cheusse

Ce diagnostic réalisé au mois de décembre 2019 a concerné l'arrière du Musée National de la Marine de Rochefort (anciennement Hôtel de Cheusses) au cœur de l'ancien Arsenal maritime. L'ensemble est situé en plein centre de Rochefort au bord de la Charente, devant la forme de radoub Napoléon III où est actuellement amarré l'Hermione.

Cette opération réalisée sur deux jours a permis de mettre en évidence différents vestiges et notamment l'aménagement paysager, soupçonné dans ce secteur, détruit en 1830 et nivelé avec des niveaux de mâchefer.

Quatre tranchées ont ainsi été implantées en prenant soin d'éviter les nombreux réseaux présents dans cette zone.

Les niveaux les plus anciens ont été atteints dans l'une des tranchées et se composent de remblais argileux. Ceux-ci sont scellés par des niveaux de mâchefer qui nivellent l'espace afin d'installer des niveaux de sol.

Dans la tranchée 01, la plus au nord, plusieurs niveaux de remblais sol sont venus rehausser les niveaux de circulation à l'arrière de l'hôtel de Cheusses.

Ils ont été coupés par un conduit d'adduction d'eau vouté qui témoigne de l'implantation d'un ancien réseau d'eau potable au sein de l'Arsenal (XVIIe ou XVIIIe siècles).

Des aménagements plus récents (remblais, canalisations) complètent l'occupation de cette zone ainsi qu'une structure souterraine profonde détectée

par le cabinet de détection des réseaux mais qui n'a pas été explorée.

Ce diagnostic a permis de mieux comprendre et d'identifier les successions d'aménagement intervenues à l'arrière du Musée Nationale de la Marine.

Gissinger Bastien

*Période récente*

## ROCHEFORT L'Arsenal, forme de radoub Louis XV

Un diagnostic a été prescrit sur une emprise de près de 4 000 m<sup>2</sup> dans le cadre d'un aménagement de cette zone, à proximité immédiate de la forme de radoub Louis XV sur l'arsenal de Rochefort. Cette zone est, à l'époque moderne, le cœur proto-industriel de la toute nouvelle ville de Rochefort fondée en 1666. Mais il s'agissait déjà, au Moyen Âge, du lieu où se dressait le château-fort de Rochefort.

Quelques 14 tranchées et sondages ont permis l'exploration de cette zone.

La principale découverte réside dans l'exploration de la tour ronde médiévale, construite au XIIIe siècle, déjà connue par un plan de 1749 pour avoir été intégrée aux constructions du « point de contrôle » qui s'est développé à partir de la fin du XVIIe siècle à cet endroit.

Plusieurs silos ont été identifiés à proximité, que le mobilier céramique a permis de dater des XIIe-XIIIe siècles.

Cette tour appartient au château fort. Des maçonneries postérieures viennent s'y adosser, potentiellement reliées à un logis de la fin du Moyen Âge. Les constructions des XVIIe et XVIIIe siècles, éléments du cœur administratif de l'arsenal moderne, sont bien documentées (sols et murs). Des latrines ont été repérées, ainsi que d'autres, plus récentes (XXe siècle) sur la partie haute de la parcelle, rehaussée par le dépôt d'une importante épaisseur de remblais.

Cette opération a permis de faire le lien entre la période médiévale, très peu documentée sur Rochefort, et l'arsenal moderne, démontrant ainsi que ce secteur de la ville, bordant la Charente, en a toujours été le cœur névralgique.

Gissinger Bastien

*Protohistoire,  
Époque contemporaine*

## LA ROCHELLE Rue du Moulin des Justices

Le diagnostic réalisé sur 4,7 hectares en périphérie de la ville de La Rochelle concernait un secteur densément loti depuis les années 1960. Les vestiges du fossé de contrevallation du siège de La Rochelle au XVIIe siècle se situent à proximité de l'emprise mais en dehors de celle-ci, au sud. Néanmoins, le site a livré, au sud de la parcelle, des vestiges protohistoriques

peu nombreux et qui se caractérisent par un état d'arasement important. Il a également été mis au jour un fossé en zigzags, vestiges d'une fortification de la Seconde Guerre Mondiale qui pourrait appartenir à la mise en défense de l'hôpital Marius Lacroix.

Vacher Catherine

*Moyen Âge,  
Époque moderne*

## LA ROCHELLE Rues Pas du Minage, Gambetta, de la Forme et Place du Marché

Cette opération n'a pu concerner qu'une petite portion de la surface effectivement prescrite. L'accès aux niveaux archéologiques est en effet fortement

contraint par la présence de trop nombreux réseaux, s'agissant de voiries. Quelques essais ont été réalisés mais même les outils manuels ne passaient pas

entre les réseaux actifs, interdisant de descendre au-dessous de 40 cm de profondeur en moyenne sans devoir couper ces réseaux.

Seuls deux sondages ont livré des vestiges archéologiques. Le sondage 01 a, sur une faible largeur, permis l'observation de niveaux successifs de voiries pavées et de remblais médiévaux/modernes. Le second sondage (tranchée 05) a montré la présence de sols, probables extérieurs, d'un mur doté d'un soubassement

et d'une cave comblée, incomplètement observée, dont le fond n'a pas été atteint. Il s'agit d'un pignon de maison détruit au XIXe siècle lors de la construction du marché couvert et de la place du Marché.

Aucun reste ne peut être attribué à la porte Mallevault ni à aucun autre élément défensif.

Gissinger Bastien

Moyen Âge,  
Période récente

## ROYAN

### Abords de l'église Saint-Pierre

Le diagnostic réalisé en préalable au projet d'aménagement des abords de l'église Saint-Pierre à Royan constitue la première véritable opération archéologique récente menée au cœur du centre urbain. Le diagnostic a été réalisé du 14 au 25 octobre 2019 par le Service d'Archéologie Départementale, agréé pour l'archéologie préventive depuis 2003 puis habilité depuis le 16 juillet 2018. Il a permis d'acquérir des données inédites sur des occupations antérieures à l'église et sur les premières phases d'occupation de ce prieuré. Ainsi 5 phases ont pu être distinguées.

#### ■ **Les indices d'une fréquentation Antique - Phase 1**

Bien que ténus, trois structures et quelques discrets niveaux sont attribuables au Bas-Empire.

Ces indices confortent une fréquentation de ce secteur et constituent pour l'heure les seules observations de niveaux antiques conservés.

#### ■ **Un premier cimetière alto médiéval aux VIIIe ( ? ) / Xe siècles - Phase 2**

C'est au nord-ouest et nord-est de l'église actuelle, que les plus anciennes sépultures ont été identifiées sur une surface de 810 m<sup>2</sup>. Il s'agit de 8 sarcophages trapézoïdaux en calcaire local et de 4 sépultures peut-être en coffre périssable. Ce type de sarcophages trapézoïdal en calcaire des Charentes est assez récurrent sur les sites charentais-maritimes. L'archéologie préventive a permis d'attester leur présence à partir des VIIe/VIIIe jusqu'au Xe siècle sur de nombreux sites comme à Chaniers (Moizan 2009), Gémozac (Trézéguet 2018a, p.29, 30, 33, 34, 52, 53, 59, 60), Chepniers (Trézéguet 2017b, p.34-43, 51, 52) ou encore Jonzac (Gissinger la Fée aux Roses 2016, p.58-61, 187- 189, Gaillard, Grégor, Lérison, Maurel, Sève 2015, p.421-430) pour ne citer que quelques exemples récents. Ils sont contemporains d'un petit groupe de sépultures en pleine terre daté par analyse 14C, pour deux d'entre elles, du Xe siècle. Ce premier cimetière est inédit pour Royan et confirme donc une occupation antérieure à la construction de l'église.

Une maçonnerie, isolée au nord-ouest, constitue la seule preuve d'une construction antérieure à l'église

actuelle. La facture de la maçonnerie pourrait suggérer une construction antique bien que les moellons équarris soient de grande taille par rapport à ce qui est communément utilisé. L'hypothèse prudente qu'il puisse s'agir d'un élément se rapportant à un premier édifice chrétien peut être également proposée. Seule certitude, l'orientation de cette maçonnerie semble ordonner à la fois l'implantation des sarcophages qui la jouxtent à l'ouest (stricte parallélisme) puis la fondation postérieure de la nef de l'église. Cette dernière viendra d'ailleurs prendre appui contre le parement oriental de ce mur.

#### ■ **Construction de l'église, de bâtiments conventuels mitoyens au nord et cimetière paroissial médiéval -XIe-XIIIe/1er tiers du XIXe siècle - Phase 3**

Construction de l'église et de bâtiments conventuels mitoyens au nord - XIe / XVIe siècles - Séquence 3-1

C'est au nord-est de l'église que la présence de bâtiments assez conservés a été confirmée. Le bâtiment 1, pourrait correspondre à l'aile sud d'un ensemble conventuel se développant au nord-est de la nef. Parfaitement d'équerre avec l'église, il s'y raccorderait au niveau du mur de transept nord-est, dans le prolongement de son contrefort nord-est.

La longueur de cette aile n'est pas connue, mais elle peut être comprise entre 20 et 26 m pour une largeur de 7,60 m. Deux états ont pu être distingués. Le premier état correspond à 2 voire 3 salles en enfilade avec des sols en terre battue ou de chaux étagés (avec un pendage de l'ouest vers l'est). Un mur de cloisonnement et le rehaussement des niveaux de sols constituent le second état à l'extrémité ouest du sondage.

Pour l'ensemble bâti 2, son organisation est plus difficile à restituer. Se développant contre le mur gouttereau nord-est de la nef, les données ne permettent pas de préciser si cet ensemble pouvait se raccorder sur le bras du transept nord.

Ces maçonneries attestent donc la présence de bâtiments conventuels qui n'étaient jusqu'alors connus / supposés que grâce à un témoignage de 1777. Malgré les multiples maçonneries mises au jour, il

demeure toutefois illusoire de proposer la fonction et l'agencement de ces bâtiments.

Le bâtiment 1 fait l'objet d'un incendie dont les niveaux de bois calcinés et de toiture effondrée sont parfaitement bien conservés. Les datations 14C réalisées sur des charbons issus de la couche d'incendie, permettent de confirmer que les bois alors mis en œuvre ne pouvaient pas être antérieurs à la 1<sup>ère</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les éléments acquis lors du diagnostic confirment la présence de ces bâtiments dans la 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle, sans pour autant s'assurer de leur contemporanéité avec les éléments architecturaux les plus anciens de l'église (XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup>).

Concernant l'église, les deux fondations mises au jour correspondent à celles des murs gouttereaux de la nef de l'église. Parfaitement alignées avec les murs aujourd'hui en élévation, elles permettent de restituer une partie de la nef *a minima* 17,40 m. Le diagnostic ne livre aucune donnée permettant de restituer la largeur des travées et leur nombre. Au vu du plan de l'église, il est toutefois vraisemblable, que la nef se poursuive au niveau de la rue actuelle.

La construction de ces bâtiments entraîne le déplacement des inhumations au nord et à l'ouest de l'édifice sur une surface minimale de 730 m<sup>2</sup>. Une douzaine de coffres anthropomorphes en pierres d'appareil et de cercueils ou coffres de bois sont contemporains des premiers siècles de l'église. La présence de coffres anthropomorphes est fréquente en Charente-Maritime dans des contextes XII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. On peut mentionner les exemples récents de Champagnoles, Forges, Chepniers, Saint-André de Lidon ou Saint-Georges d'Oléron (Trézéguet 2017a p.56,57, 76, 77, 49, 2017d p.31, 32, 39, 40, 2017c p.39, 2017c p.39, 2018b p.24, 25, 32, 2019 p.30, 50-51).

#### ■ **Destruction des constructions au nord de l'église et cimetière paroissial moderne – XVII<sup>e</sup> / 1<sup>ère</sup> moitié XIX<sup>e</sup> siècles - Séquence 3-2**

Le bâtiment 1 fait l'objet d'un incendie suivi d'un remblaiement qui scelle définitivement les niveaux de sols et de circulation. L'église subit d'importantes perturbations, notamment la destruction de la nef, qui se caractérise dans les sondages par l'arasement des deux murs gouttereau de la nef.

Aucun élément de datation ne permet de s'assurer de la date précise la destruction de la nef de l'église. Toutefois, la chronologie relative, confirme la destruction des bâtiments nord-est dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle. Cela corroborerait donc la mention de la destruction de la nef de l'église par un incendie intervenu pendant les Guerres de Religions (1562-1598).

Malgré ces destructions importantes, le cimetière paroissial est maintenu à l'ouest et au nord de l'église. La dizaine de sépultures attribuées à cette phase est principalement représentée par des fosses qui accueillent des contenants en bois (coffre ou cercueils). Suite à la destruction de la nef, le cimetière va alors s'étendre à son emplacement.

Ce cimetière est donc contemporain de l'ensemble funéraire qui a été mis au jour rue de la Providence à 200 m au sud de l'emprise. Une quarantaine de tombes orientées sud-est/nord-ouest ont été mises au jour. Le cimetière est estimé à 1 700 m<sup>2</sup> pour environ 600 sépultures. Malgré l'absence de sources écrites ou cartographiques et de mobilier de datation, les auteurs proposent qu'il puisse s'agir d'une population protestante inhumée entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce cimetière n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien de 1838; signe que son souvenir est déjà effacé.

#### ■ **Démantèlement du cimetière paroissial – 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> - Phase 4**

Le cimetière est désaffecté à partir de 1850. Il est alors procédé au démantèlement des caveaux et constructions et au nettoyage des tombes. Il est remplacé par le cimetière des Tilleuls à plusieurs centaines de mètres au sud. Le cadastre napoléonien daté de 1838 matérialise l'enclos du cimetière dans l'angle nord-ouest de la parcelle. Dans son ultime utilisation, la surface du cimetière serait donc plus restreinte qu'aux phases antérieures.

Ce démantèlement se traduit par un décaissement inégalement visible d'un sondage à l'autre. En moyenne 50 à 60 cm de niveau de cimetière est « nettoyé ». Les remblais fournissent du mobilier d'architecture funéraire (stèles, pierres tombales, socles de croix ...) relatif à la dernière phase d'utilisation du cimetière, soit la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'espace sera alors transformé en place du village.

#### ■ **Bombardement, travaux de rénovation de l'église et aménagements des abords de l'église après la Seconde Guerre Mondiale - Phase 5**

L'église subira un dernier assaut particulièrement destructeur à la fin de la seconde Guerre Mondiale. Royan constitue à partir de 1942 l'une des forteresses majeures du Mur de l'Atlantique. Face à l'avancée du maquis et de l'armée alliée en 1944, les allemands se replient dans la forteresse royannaise : la poche de Royan. C'est dans la nuit du 4 au 5 janvier 1945 que la ville est bombardée par les alliés. Ce bombardement va occasionner la quasi destruction de la ville. L'église Saint-Pierre ne sera pas épargnée avec une toiture entièrement détruite et des pans de murs éventrés. L'édifice demeure malgré tout partiellement bien conservé. Il sera alors reconstruit dans les décennies suivantes.

Un bâtiment est construit en 1946 immédiatement à l'est de la nef pour assurer le maintien des offices. Le diagnostic a permis de localiser précisément l'emplacement de ce bâtiment temporaire qui n'existe plus en 1963. Les abords de la place sont aménagés, un nivellement est réalisé avec les matériaux issus de la démolition des bâtiments. Au sud de l'église, un trottoir délimite l'espace de circulation bitumé.

Robin Karine

## SAINT-AGNANT Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne

Le diagnostic réalisé 1 rue du Gros Chêne à Saint-Agnant a permis de se pencher sur l'histoire du prieuré de Montierneuf à Saint-Agnant dans sa partie sud, la moins documentée, car la moins visible. Néanmoins, c'est dans ces parcelles 71 et 72 que se situent une grande partie des vestiges, et notamment la presque totalité de l'église du prieuré. Le mur nord de cette construction romane constitue la limite de propriété et est relativement bien conservé. Il a fait l'objet d'un relevé en photogrammétrie. Des travaux réalisés par le propriétaire voisin, dans la parcelle 304, ont mis au jour, derrière les fondations du chevet plat, une maçonnerie hémicirculaire qui pourrait appartenir à un chevet antérieur. Dans ce schéma, le chevet plat serait alors contemporain de la chapelle gothique nord dont des vestiges subsistent en élévation et d'une potentielle chapelle symétrique au sud dont les vestiges apparaissent peut-être sur le cadastre de 1824 et sont en lien avec la maçonnerie vue lors du diagnostic. Ceci reste hypothétique.

Les observations ponctuelles réalisées par le propriétaire lors de différents travaux de réhabilitation dans son habitation et le levé topographique des vestiges confirment l'existence, dans le bâti actuel, de vestiges non négligeables du transept sud et d'une partie du logis sud, notamment un pilier et une baie en plein cintre. Un ensemble de caves sous cette

habitation mériterait aussi une étude approfondie pour permettre une meilleure compréhension des vestiges.

Une prospection électrique réalisée dans les années 1996/98 par l'université de La Rochelle confirme la poursuite du bâtiment sud jusqu'à la limite de propriété le long de la rue du Gros Chêne. Il est question d'un bâtiment de 41 m de long avec contreforts.

C'est donc un prieuré composé de deux constructions massives localisées dans la continuité des transepts de l'église qui se dessine, le logis nord étant deux fois moins long que le logis sud. L'environnement de ces constructions est très mal connu, notamment au sud où aucun travaux d'envergure n'a été mené et où les vestiges sont arasés.

Le diagnostic de 2019 apporte des données complémentaires en relative discordance avec ce schéma puisqu'une cave, et donc un bâtiment, se développait vers l'est. La cave mise au jour paraît avoir un plan en « T » et une ouverture au sud. Seul le couloir de l'escalier et le mur du fond ont été mis au jour, les salles latérales n'étant que supposées en raison de la présence d'ouvertures dans les murs est et ouest. Le sol de la cave n'a pas été atteint. Cette cave a peut-être des connexions avec celles situées sous l'habitation actuelle mais, là encore, une étude du bâti reste à faire.

Vacher Catherine



Saint-Agnant - Prieuré de Montierneuf, 1 rue du Gros Chêne  
L'extérieur du mur nord de l'église romane (Auteur : R. Bernard)

## SAINT-CÉSAIRE La Roche à Pierrot

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Crèvecoeur Isabelle

## SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

### Places de Verdun et d'Aliénor d'Aquitaine et canton de la Seigneurie

Le projet de réhabilitation du centre bourg de la commune de Saint-Georges d'Oléron comprend les places de Verdun, d'Aliénor d'Aquitaine et du canton de la Seigneurie, en englobant les abords de l'église romane Saint-Georges, classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 27 septembre 1931.

Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service d'Archéologie Départementale, sur une emprise d'une superficie totale de 6 000 m<sup>2</sup>.

Réalisée en 8 jours de terrain par une équipe de trois archéologues, l'opération aura permis de lever le voile sur l'évolution urbaine du centre bourg depuis l'époque médiévale. Il est ainsi apparu que l'actuelle place d'Aliénor était occupée, probablement dès les premières heures de l'existence de l'église, par un cimetière. Un ensemble de quatre sépultures en coffre de pierres, enfouies à près d'1,40 m de profondeur, a en effet été mis au jour dans le secteur (Tr. 05). Ces aménagements funéraires semblent avoir succédé à une occupation anthropique bien tangible mais qui n'a pas pu être caractérisée. Elle se manifeste par la présence de structures fossoyées (St. 142, F 154 & F 164) de plan à peu près orthonormé, renfermant dans leurs comblements de très rares petits tessons de céramique roulés impossible à dater, et dans lesquelles sont encaissées certaines des fosses sépulcrales (SEP 146, Tr. 05).

Il s'agit là de l'espace funéraire le plus ancien identifié lors de l'opération, qui a été soit agrandi, soit translaté à l'emplacement de l'actuelle place de Verdun. Le cimetière qui y a été installé, délimité au sud par un axe de circulation correspondant aujourd'hui à la rue des Dames, a accueilli des inhumations depuis donc au moins le Moyen Âge classique jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle. Y ont en effet été identifiées des sépultures relevant de différentes époques, en coffre de pierre (SEP 05, 21, 22, 33), en fosses et en coffrage de bois ou cercueil ; les corps ont souvent été enveloppés dans des linceuls dont les attaches, des épingles en alliage cuivreux, ont été conservées dans les terres de cimetière. Quatre grandes dispositions axiales des corps ont pu être distinguées, permettant peut-être de distinguer plusieurs phases chronologiques d'enfouissement des tombes. Cette hypothèse reste fragile, et devrait être appuyée, dans l'idéal, d'un soutien par datation au 14C.

Le décapage et la fouille des trois tranchées, ouvertes dans le secteur, se sont arrêtés au niveau d'apparition des sépultures les plus hautes ; à l'exception du centre des tranchées Tr.01 & 02, où la densité des inhumations semblait plus faible et où les restes osseux paraissaient bien plus perturbés qu'ailleurs<sup>1</sup>. Il est par conséquent impossible de savoir depuis quand le cimetière s'est développé sur la place de Verdun, ou s'il succédait à une occupation d'une autre nature.

Les sondages ouverts à l'est du chevet de l'église ont révélé que ce secteur avait été très largement perturbé depuis l'époque moderne, notamment par l'installation de réseaux profondément enfouis, à tel point qu'une des deux tranchées n'a pas été enregistrée (Tr. 08).

Les autres tranchées, en comptant celles ouvertes au nord du bâtiment religieux (Tr. 07 & 09 à 14), ont mis au jour l'existence d'un tissu urbain dense, là où le maillage urbain actuel, hérité d'un aménagement de l'époque moderne, laisse à penser qu'il n'y avait probablement rien. Outre les fondations de murs (M 108 Tr.11, M 79 & 80 Tr. 13, 156 Tr. 06) dont l'orientation traduit l'existence d'une trame urbaine orthonormée à grande échelle, des niveaux de sols et de circulation (SL 126 & 128 Tr. 09 ; us 182 & 184 Tr. 14), les vestiges d'une cheminée monumentale St. 102 et d'un axe de circulation pavé et à ciel ouvert SL 112, datés du Moyen Âge, sont sortis de terre.

Cette opération de diagnostic, bien que contrainte en surface d'ouverture, a su révéler la richesse archéologique et historique incontestable du sous-sol de Saint-Georges-d'Oléron. Il a ainsi pu être démontré que l'église et son espace dédié aux morts s'inscrivaient dans une trame urbaine large, diverse et organisée. Considérant le nombre des vestiges mis au jour et leur bon état de conservation, on ne peut qu'imaginer ce qu'un dégagement sur une échelle plus vaste pourrait livrer comme découverte.

Trézéguet Céline

<sup>1</sup> Ouverture des tranchées limitée en profondeur à la demande du Service Régional de l'Archéologie.

## SAINT-JEAN-D'ANGÉLY 5-7 rue Lacoue

La parcelle diagnostiquée, d'une surface de 1 370 m<sup>2</sup>, est localisée au sud d'un vaste périmètre connu pour abriter une occupation antique importante. Découvert fortuitement au XIXe siècle, le site a été interprété alors comme une *villa* opulente au registre décoratif soutenu. Les découvertes réalisées dans le secteur depuis 1864 indiquent un site plus vaste qui s'étend entre la rue du Port, la rue du Faubourg d'Aunis, la Chaussée du Calvaire et la rue Lacoue, soit plus de 8 hectares desservis par un aqueduc de plusieurs kilomètres de long. Ce secteur est complètement en dehors de l'enceinte médiévale de la ville vers l'ouest.

La fonction de cette occupation reste à documenter et il est envisageable que l'on soit en présence d'une agglomération secondaire et non d'une simple *villa*, aussi opulente soit-elle.

L'intervention de 2019 occupe la partie sud du périmètre antique limité aujourd'hui par le canal de Saint-Eutrope. Elle a confirmé la présence, à 150 m vers le sud-ouest, de vestiges d'une occupation antique tout aussi opulente que celle mise au jour en 1864.

L'abondance des marbres décoratifs collectés et la présence de sols construits ne laissent aucun doute quant à l'importance des vestiges. Cette occupation, qui

paraît s'achever vers le IVe siècle, concerne la presque totalité de la parcelle et a été mise en évidence à une profondeur moyenne d'un mètre sous le sol actuel.

Après huit siècles d'abandon, le secteur est à nouveau occupé au Moyen Âge central. C'est *a priori* aussi à cette période-là qu'est creusé le canal de Saint-Eutrope destiné à alimenter divers moulins. Les vestiges mis au jour apparaissent à une profondeur comprise entre 50 à 75 cm. Les vestiges, denses, se composent de maçonneries, dont un mur orienté nord/sud long de 18,30 m et présentant une ouverture au sud. Les autres structures sont essentiellement de très grandes fosses au remplissage brun foncé qui ont entamé les niveaux antiques d'une part, et, d'autre part, des creusements au comblement gris clair très fin qui occupent l'angle sud-est de la parcelle. La fonction de ces vestiges n'est pas documentée à ce stade de l'intervention mais elle pourrait être en lien avec le canal. La presque totalité de cette occupation est recouverte par un niveau de limon fin sans résidu, qui paraît résulter des débordements de la Boutonne, puis par la terre végétale.

Vacher Catherine

## SAINT-JEAN-D'ANGLE Château fort

Cette petite opération qui s'est déroulée sur une journée a été réalisée aux abords sud-ouest du château primitif, contre une construction moderne, grange, existant déjà au XVIIIe siècle puisqu'elle figure sur le plan de Claude Masse. Des tranchées implantées en croix ont permis d'explorer le potentiel de la toute petite parcelle concernée par le projet. La présence de deux

constructions non contemporaines entre elles, l'une médiévale, l'autre moderne et associée à la grange, démontrent que les espaces environnant les douves étaient, au moins dans cette zone, bâtis dès la fin du Moyen Âge.

Gissingier Bastien

## SAINT-PIERRE-D'OLÉRON La Borderie

Le projet de création d'une nouvelle gendarmerie au cœur de l'île d'Oléron, sur la commune de Saint-Pierre, a conduit les Services de l'Etat à prescrire un diagnostic archéologique. En effet, le projet de construction situé entre le bourg d'origine et les abords

du marais de La Perrotine, offrait un cadre intéressant d'occupation ancienne car situé non loin d'une des principales voies d'accès et d'échange ouvertes sur la côte occidentale de l'île et permettant d'y pénétrer. Entre outre, cet environnement de marais et ses abords

pouvaient également être archéologiquement propice à la préservation et découverte de vestiges plus anciens (néolithiques, protohistoriques).

Le diagnostic aura permis de mettre en évidence, à travers la présence de mobilier céramique, une fréquentation des lieux, depuis une période indéterminée de la Protohistoire.

Une série de fosses et portions de fossés illustre également une occupation antique. Ces structures sont malheureusement très arasées et ne permettent pas de caractériser le type d'occupation. Le Moyen Âge pourrait quant à lui, être représenté par deux possibles

tranchées de fondation de murs épierrés mais au sein desquels la diversité chronologique du mobilier laisse planer le doute. Enfin, un réseau de fossés correspond au découpage parcellaire du cadastre de 1842 tout en assurant une fonction drainante de la zone qui est à mettre en relation avec la proximité de la zone de marais. D'après le mobilier issu de son comblement, le plus important de ces fossés était en fonction dès l'époque moderne et fit l'objet d'un certain entretien à travers le temps (reprises de creusement).

Soler Ludovic

Protohistoire,  
Antiquité,

## SAINT-ROMAIN-DE-BENET Le Chalet, route de la Forêt

Époque contemporaine

Le diagnostic n'a montré que quelques très rares structures, essentiellement des fossés. L'élément le plus intéressant, mais néanmoins isolé, est un puits qui a livré en surface un tesson de facture antique. Notons

enfin la présence, à l'interface entre la terre végétale et le substrat, de quelques très rares tessons de type protohistorique.

Vacher Catherine

Antiquité,  
Moyen Âge,

## SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Les Petits Prés et centre bourg

Temps modernes

Le projet de pose d'un réseau d'assainissement collectif et de la construction d'une station d'épuration mené par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eaux 17) sur la commune de Saint-Saturnin-du-Bois englobe la quasi-totalité du centre bourg ainsi qu'une parcelle située en contrebas nord du village. L'ensemble couvre une superficie supérieure à 10 810 m<sup>2</sup>, car dans cette surface ne sont pas comprises les rues du bourg. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le Service départemental d'archéologie (habilité par décret du 26 juillet 2018) réalisé en 15 jours de terrain par une équipe de 2 à 3 archéologues renforcée par la présence d'un apprenti en contrat en alternance (Université Bordeaux Montaigne).

L'opération aura révélé plusieurs aspects de la richesse archéologique et la longue histoire de la commune de Saint-Saturnin-du-Bois.

Les investigations, d'abord concentrées dans la parcelle A 0450 située sur les franges nord de l'actuel bourg de Saint-Saturnin et où s'élèvera prochainement une station d'épuration, n'ont pas révélé d'occupation anthropique caractéristique. Plusieurs fossés parcellaires assez récents ont été identifiés, ainsi que les traces d'activités liées à l'exploitation agricole du champ ces vingt à trente dernières années. En revanche, la découverte de mobilier céramique

d'époque protohistorique – de l'âge du Bronze vraisemblablement - piégé dans des niveaux situés directement sur le substrat indique une activité humaine proche mais non localisée. Cette observation trouve un écho dans la tradition locale qui place un tumulus dans les environs très proches du secteur impacté par le diagnostic, témoignant d'une présence humaine locale ancienne.

Enfin, le terrain naturel atteint dans l'ensemble des sondages montre toutes les caractéristiques morphologiques d'une ancienne zone humide de type marécageuse.

L'exploration de la rue du Lavoir, située directement à l'est du site de la *villa* antique, a révélé la suite de l'occupation gallo-romaine. Dans un espace très restreint, les vestiges d'un bâtiment associé à des niveaux de circulation, ainsi qu'une grande fosse contenant un riche dépôt, ont été découverts sous un épais niveau d'abandon extrêmement abondant en mobilier archéologique varié. Les fouilles ont en effet livré 63 monnaies du IV<sup>e</sup> siècle, une statuette d'une déesse mère, des outils en fer (pelle, lames de couteau, serpettes...), des poteries parfois entières, des bijoux (boucles d'oreilles, intaille,...), ou encore des fragments de récipients en verre. Les informations ainsi collectées via l'opération de diagnostic viennent

donc compléter les données acquises lors de la fouille préventive du secteur menée en 2010.

En revanche, l'ouverture de sondages sur la rue des Tilleuls (RD 118) n'a livré aucun vestige, prouvant que l'occupation antique de la *villa* ne s'étendait pas au-delà de la limite occidentale déjà estimée. Il en est de même pour l'extrémité nord de la rue du Lavoir, vide de tout aménagement anthropique et où le terrain naturel, qui montre toutes les caractéristiques d'un milieu humide voire marécageux, n'a été impacté par aucune construction.

Les sondages ouverts dans le secteur de l'église Saint-Saturnin étayent les conclusions apportées lors d'un précédent diagnostic conduit juste devant le parvis du bâtiment religieux et à l'intérieur du cimetière actuel : la présence de sépultures alto-médiévales

en sarcophage attestent le fait que l'église romane a été érigée sur une occupation antérieure à vocation funéraire. L'étagement des sépultures et les différents modes d'inhumation identifiés (sépultures en coffre de pierre, inhumations en fosse) montrent que cet espace dédié à l'enfouissement des morts l'est resté jusqu'au moins l'époque moderne. Son emprise est de plus aujourd'hui mieux appréhendée. Enfin, la découverte d'un mur assez massif en très bon état de conservation, absent des plans anciens, indique qu'aux bâtiments au moins modernes (voire médiévaux) qui s'élèvent encore dans tout le secteur venaient s'ajouter d'autres constructions dont on ignore tout.

Trézéguet Céline

Antiquité,  
Haut Moyen Âge

## SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

### Bourg nord

Depuis sa découverte en 2007 à l'occasion d'un diagnostic archéologique, la *villa* gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois ne cesse de se révéler d'année en année. La fouille préventive de 2008 avait permis de dresser un plan général des vestiges de l'ensemble des bâtiments d'habitat et d'exploitation ; puis de déterminer la chronologie générale de l'occupation du site qui s'étend du I<sup>er</sup> siècle de notre ère jusqu'au Xe siècle. Une fouille programmée s'attache, depuis 2011, à étudier le bâtiment résidentiel constitué de trois ailes disposées en « U » autour d'une cour centrale. L'aile occidentale et la moitié ouest de l'aile sud ont été fouillées entre 2011 et 2015. En parallèle à la fouille, l'ensemble des maçonneries et des salles dont la fouille est achevée font l'objet, depuis 2014, de restauration et d'aménagements paysagers dans un souci à la fois de protection et de mise en valeur des vestiges. A partir de 2016, l'étude du bâtiment résidentiel s'est poursuivie par la fouille de la moitié orientale en se concentrant sur les niveaux d'occupation allant de la fin de l'Antiquité au haut Moyen Âge afin de centrer la recherche sur l'évolution de l'occupation du site au cours de cette période charnière. En 2019, un nouveau programme de recherche triennal a démarré sous la responsabilité de Lucile Richard dans le but de poursuivre et de finaliser l'étude du bâtiment résidentiel en y incluant la cour centrale. L'intérêt de cette opération est de compléter le plan de cette partie de la *villa* dans son dernier état de construction (Antiquité tardive) et de comprendre comment cet espace continue d'être occupé au cours du haut Moyen Âge. L'année 2019 a été consacrée d'une part, à l'étude de la moitié sud de la cour centrale et d'autre part, au nettoyage des niveaux de sols et des structures apparues sous le

niveau de remblai, retiré mécaniquement à l'automne 2018, qui recouvrait une grande partie de l'aile est du bâtiment. Les principales découvertes réalisées dans l'aile est sont la présence d'un puits (F 1096) datant probablement de la période carolingienne d'après la stratigraphie et sa morphologie ; et d'une imposante structure de combustion enterrée (F 1125) associée à une large fosse (F 1032), interprétés comme un four à chaux et sa fosse d'accès. Le fonctionnement de cette structure est probablement à mettre en relation avec les nombreuses récupérations de maçonneries identifiées dans cette zone. Après son abandon, la fosse F 1032 a été comblée d'un amoncellement de pierres calcaires qui avait été identifié dès le décapage de 2008 comme un vaste pierrier. L'étude de la moitié sud de la cour a également été riche en découvertes. En effet, cet espace qui fait office de cour, dont il reste quelques niveaux de graviers ou des lambeaux de sol de mortier alternant avec des couches de rejet de déchets (faune, lapidaire, ...) jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, est investi par des structures d'habitat au cours du haut Moyen Âge. Un bâtiment constitué de murs en dalles calcaires déjà identifié au décapage en 2008 s'implante à l'est de la cour. On note que le mur occidental de ce bâtiment est flanqué d'une petite salle dessinant un départ d'abside. Dans la partie sud de la cour, trois rangs de trous de poteaux espacés de 3 à 4 m dessinent un autre bâtiment. Dans l'état actuel des observations, il est difficile d'établir une relation chronologique entre ces deux bâtiments. Enfin, une structure originale est aménagée postérieurement au bâtiment sur poteaux plantés. Il s'agit de deux alignements de pierres (F 1107 et 1108) espacés d'un mètre qui traversent la cour selon un axe sud-est/nord-ouest complètement différent de



Saint-Saturnin-du-Bois - Bourg nord  
 Fig. 1 : Plan d'une partie du bâtiment résidentiel de la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois  
 (DAO : Clément Gay, Lucile Richard et Léopold Maurel)

l'ensemble des structures bâties mises au jour sur ce site. La fonction de cet aménagement n'a pas trouvé d'explication convaincante pour le moment. S'agirait-il d'une tentative d'aménagement paysager du site avant l'heure ? Le mobilier céramique indique une occupation de cette zone jusqu'aux alentours de l'an 1000. Enfin, une campagne de prospection géophysique menée au nord du site dans des jardins privés a permis de révéler une quatrième aile de bâtiment fermant la cour centrale au nord. Le programme de recherche triennal se poursuit en 2020 par la fouille de la moitié nord de la cour et de la partie médiane de l'aile est.



Saint-Saturnin-du-Bois - Bourg nord  
 Fig. 1 : Prise de vue vers le sud de la zone de fouille située dans la moitié sud de la cour (Cliché : Lucile Richard)

Richard Lucile

## SAINT-SAUVANT Rue de la Raison, maison Flingou

La réhabilitation de la Maison Flingou conduit à la réalisation de ce diagnostic. Situé dans le bourg de Saint-Sauvant (17), ce bâtiment, du XIXe siècle en apparence, s'inscrit dans un contexte plus ancien, comme l'a démontré les diagnostics et la fouille réalisés entre 2014 et 2015.

L'opération s'est déroulée du 24 au 28 juin 2019, dans le sous-sol du bâtiment, représentant une superficie de 195 m<sup>2</sup>.

Les trois sondages, qui ont été réalisés manuellement, ont permis la découverte d'une probable carrière d'extraction et d'une maçonnerie.

Martins David



Saint-Sauvant - Rue de la Raison, maison Flingou  
Vue générale de la tranchée 1 (cliché : D. MARTINS, Inrap)



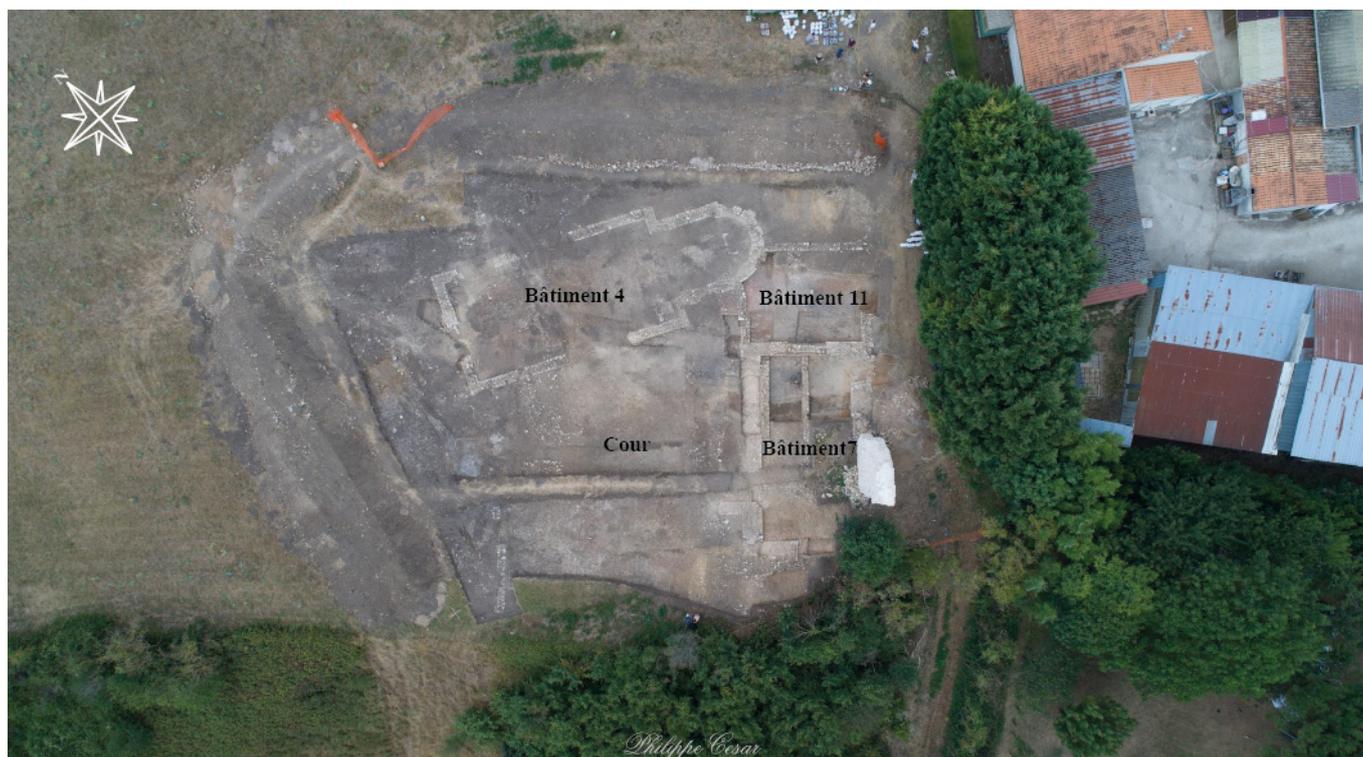
Saint-Sauvant - Rue de la Raison, maison Flingou  
Vue de la maçonnerie découverte dans les tranchées 2 et 3  
(cliché : D. Martins, Inrap)

## SAINT-SORNIN La Tour de Broue (PCR Les Marais Charentais)

Après plusieurs campagnes de sondages afin d'évaluer le potentiel archéologique du site, d'estimer la densité de l'occupation, sa durée et comprendre son organisation, l'année 2019 a vu l'ouverture d'une grande fenêtre (plus de 1 000 m<sup>2</sup>) située dans l'angle sud-ouest de l'extrémité du promontoire qui caractérise la basse/haute-cour de ce site castral. Ce périmètre

concerne une série de grands bâtiments (bâtiments 4, 5 et 7) considérés comme élitaires et ayant déjà été repérés les années précédentes.

Le décapage de 2019, initiant une campagne de fouille triennale, a effectivement mis en évidence l'intégralité de deux bâtiments (bâtiments 4 et 7) et une partie du troisième. Cet ensemble bâti encadre une



Saint-Sornin - La Tour de Broue  
 Fig. 1 : Vue générale de la zone de fouille ouverte en 2019 (photo : Philippe César)

grande cour intérieure installée en bordure de rupture de pente de la plate-forme et qui paraît constituer un espace distinct du reste de l'extrémité du promontoire.

Le premier bâtiment (bât. 4), orienté nord-ouest/sud-est, mesure 25 m. de long sur 10 m. de large. Il s'agit de la chapelle castrale qui est mentionnée dans les textes au moment où elle est confiée au XIII<sup>e</sup> siècle au prieuré casadéen de Sainte-Gemme. Ce bâtiment est constitué de deux parties. Une nef unique dotée d'une entrée encadrée par deux contreforts qui participent plus à un décor de façade qu'à une fonction architectonique. En effet, les murs gouttereaux ne présentent pas de contreforts qui auraient permis ainsi d'envisager la présence d'une voûte pour cette partie de l'édifice. Contrairement au chœur qui possède un cul de four. Cette deuxième partie du bâtiment, moins large que la nef, se termine par une abside dotée quant à elle de deux contreforts. Les maçonneries sont particulièrement bien conservées et présentent par endroit plus d'un mètre d'élévation.

Le deuxième bâtiment (bât. 7), construit à la perpendiculaire du premier, était connu grâce à la présence d'un mur en élévation de plusieurs mètres. Une élévation suffisante pour envisager un bâti à étage surmontant un rez-de-chaussée voûté. Les sondages précédents avaient également montré que le bâtiment était partiellement enterré en raison d'une déclivité conséquente dans cette partie du promontoire. Il était même envisagé de lui attribuer la fonction de bâtiment-porte. En réalité ce bâtiment, d'une longueur de 16,50 m sur une largeur d'un peu moins de 11 m,

doit correspondre au logis seigneurial dont le rez-de-chaussée peut servir de lieu de stockage et l'étage comme lieu de résidence. Le bâtiment présente deux entrées. Une porte, assez large (environ 3 m) donnant sur le pignon, l'autre, sur le côté nord, plus étroite et permettant d'accéder à la cour. Cette dernière entrée est encadrée par deux montants qui supportent le seuil d'un escalier droit extérieur indispensable pour accéder à l'étage. Ce bâtiment, dans son premier état, est datable du XI<sup>e</sup> siècle grâce à une série de datations <sup>14</sup>C suite à des prélèvements pratiqués au cœur des maçonneries.



Saint-Sornin - La Tour de Broue  
 Fig. 2 : Grand foyer du bâtiment 11 accolé à la chapelle

L'édifice va subir une forte restructuration à la suite d'un incendie qui touche également la chapelle voisine. Après un effondrement de la voûte, le rez-de-chaussée voit son espace intérieur divisé en trois cellules dont l'organisation est rythmée par des poteaux puis dans un deuxième temps par des cloisons. L'ensemble permet également de soutenir le plancher du premier étage à la place de la voûte effondrée. La grande porte du pignon est en même temps obturée par la création des cloisons dont une est disposée dans l'axe longitudinal du bâtiment. La porte latérale est divisée en deux parties pour desservir chacune une cellule, tandis que la troisième cellule est praticable par l'ouverture d'une nouvelle entrée dans le mur gouttereau méridional. Cette restructuration importante arrive au cours du XIII<sup>e</sup> siècle et s'accompagne de la création d'un nouvel espace habité. En effet, une nouvelle pièce est construite dans le prolongement du bâtiment 7, tout en faisant le lien avec le chevet de la

chapelle voisine. Ce bâtiment (bât. 11) d'une surface de 60 m<sup>2</sup> n'a été que partiellement fouillé cette année et fera l'objet d'une étude complète en 2020. Toutefois, on peut envisager sa fonction pour les phases les plus tardives de son occupation, soit du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle. Accolé au chevet de l'église, un très grand foyer de plus de 8 m<sup>2</sup> composé de tuiles posées de chant liées à l'argile, pourrait faire penser à la présence de cuisines. La mise au jour de niveaux particulièrement épais de cendres contenant de nombreux restes alimentaires tendraient à confirmer cette hypothèse. Dans cette même perspective d'études d'espace culinaire, de nombreux prélèvements, en vue de recherches archéozoologiques, anthracologiques et carpologiques, ont été réalisés afin de comprendre le régime alimentaire des occupants des lieux.

Normand Eric et Champagne Alain

Haut Moyen Âge

## SAINT-SULPICE-DE-ROYAN 58-60 route de Saint-Palais

Ce diagnostic réalisé au mois de janvier 2020 a concerné une parcelle située au sud-ouest de l'église du XII<sup>e</sup> siècle en périphérie du bourg actuel.

Cette opération réalisée sur deux jours a été réalisée quelques dizaines de mètres au nord d'une parcelle de 1,5 hectare fouillée à l'été 2019 et qui a révélé la présence d'un village du haut Moyen Âge, bien organisé et occupé sur une durée assez limitée essentiellement aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence un certain nombre de structures fossoyées tels que fossés parcellaires, fosses, trous de poteaux ou encore négatifs de végétaux.

Sept tranchées ont été implantées sur l'ensemble du terrain. Les structures conservées apparaissent toutes creusées dans le substrat, qui affleure de manière générale à une profondeur assez faible, en moyenne 40 cm sous le niveau de terre végétale.

La tranchée 01 a révélé la plus forte concentration de vestiges, notamment plusieurs fossés potentiellement

liés à une voie qui se dirige vers l'église, des trous de poteaux, ainsi qu'une fosse d'extraction de marne. Des tessons de céramique des VII<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> siècles indiquent une occupation attribuable au haut Moyen Âge dans cette zone.

Dans la partie ouest du site, une fosse a livré de la céramique Néolithique récent/âge du Bronze et illustre une fréquentation du site durant cette période, ce qu'avait déjà démontré la fouille réalisée à proximité.

Ce diagnostic a permis d'identifier une quarantaine de structures fossoyées qui semble constituer la continuité des vestiges du haut Moyen Âge découverts sur la parcelle de l'autre côté de la route départementale. La voirie potentielle, bordée de fossés, paraît en effet strictement parallèle à celle, similaire, observée en 2019 et pourrait participer d'une organisation assez rigoureuse de l'espace de ce village altomédiéval, somme toute assez vaste.

Gissingier Bastien

Haut Moyen Âge

## SAINT-SULPICE-DE-ROYAN Route de Saint-Palais, les Deux-Terrages

Une fouille préalable à la construction d'un lotissement, a été menée très récemment à Saint-Sulpice-de-Royan (Charente-Maritime) à seulement quelques dizaines de mètres au sud de l'église romane éponyme dédiée à Saint-Sulpice (XII<sup>e</sup> s.). Les 1 200

structures découvertes ont permis, sur une parcelle d'environ 1,6 hectare, d'esquisser les traits d'un village des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles. La mauvaise conservation des vestiges est compensée par la brièveté de l'occupation et l'absence de réoccupation ultérieure, permettant

une bonne lisibilité de l'organisation et des bâtiments (cf. fig. 1 et 2).

Le décapage consistait à ôter la couche de terre végétale (25 à 40 cm). Il a d'emblée été constaté que l'intégralité des sols de circulation anciens a été détruite par l'érosion et les labours. Seules subsistent les structures en creux : trous de poteaux, fosses-dépotoirs ou d'extraction de matériaux, fossés, mais aussi deux sépultures et deux puits. Les artefacts manquent pour permettre de dater facilement le site. Les découvertes concernent essentiellement des tessons de céramique. Le vaisselier est pour l'essentiel composé de pichets et pots. On relève la présence de couvercles. Les formes ouvertes à carène commencent à disparaître. Les pots archéologiquement complets sont issus d'un fond de puits, les restes issus d'autres structures sont très fragmentaires. Les objets métalliques sont rares, aucune monnaie n'a été découverte. La présence de matières organiques (ossements, charbons), dans des contextes détritiques (fosses, fossés et puits) a permis l'usage de la datation par radiocarbone, complétant l'interprétation chronologique du site.

Hormis de très rares structures anciennes, tel un four polynésien du néolithique moyen (4 300 avant J.-C.) ou des fonds de dépotoirs gaulois, la totalité des structures a livré du mobilier attribuable au haut Moyen Âge. La présence d'une occupation de l'Antiquité tardive et mérovingienne est cependant fortement pressentie aux abords sud et sud-ouest de l'emprise. Du mobilier des IIIe/VIe s. est issu des fossés et trous de poteaux de la zone sud-ouest de la fouille, creusés au travers d'épandages détritiques préexistants, avant d'être comblés par les mêmes sédiments mêlés parfois d'artefacts plus récents (VIIe-VIIIe s.).

Ce village semble donc résulter du glissement ou de l'extension d'une occupation antérieure vers une zone non bâtie jusqu'au VIIe siècle, probable friche ou pâtures, archéologiquement « pollué » par des déchets émanant de cette occupation.

Les premières structures altomédiévales repérées sur l'emprise sont de grosses fosses d'extraction de marne calcaire. Ces carrières rapidement comblées sont conservées sur moins d'1 m d'épaisseur et couvrent environ 40 m<sup>2</sup> chacune. Plutôt que pour la construction, on imagine volontiers ce matériau servant à l'amendement de sols acides en vue de l'amélioration de leur mise en culture.

Un réseau de fossés divise l'espace de la fouille. Certains répondent à une organisation orthogonale, sur laquelle se calque l'essentiel des constructions. D'autres suivent un tracé moins rigoureux mais somme toute régulier. Les fossés les plus anciens adoptent un profil en V. Quelques fossés présentent un profil en U à fond plat. Ils sont parfois mal conservés, et subsistent sur des profondeurs variant de quelques centimètres à près d'un mètre. L'érosion semble s'être appliquée différemment sur un terrain certainement moins régulier qu'à l'heure actuelle. Les fossés apparaissent à

l'origine plus profonds et donc plus larges que ce que leur état de conservation laissait voir lors de la fouille.

Le mobilier et le faible nombre de recoupements indiquent que les fossés coexistent pour la plupart. Ces limites parcellaires découpent l'espace en lopins plus ou moins vastes, ménageant des accès révélés par des interruptions du tracé. Dans plusieurs cas, ces « ouvertures » s'accompagnent de trous de poteaux indiquant la présence de portails ou de barrières amovibles. Si ces fossés faisaient office de collecteurs pour les eaux de pluies, ce ne devait pas être leur fonction première si l'on considère leurs tracés. Puisqu'ils ne constituent pas qu'une simple limite parcellaire, ils ne peuvent s'entendre autrement que doublés d'une palissade. Des espaces clairement dédiés à la pâture et à l'activité pastorale impliquent la nécessité de clore des espaces et non simplement de les délimiter. Mais l'absence presque totale de trous de poteaux longeant ces fossés, en dehors de rares exceptions, laisse présager que ces piquets de clôtures étaient plantés à une altimétrie plus élevée que les niveaux conservés à la fouille. Nous proposons ainsi de restituer des clôtures et palissades permettant de fermer ces espaces, installées dans les talus constitués à partir des terres extraites par le creusement des fossés et longeant ces derniers.

Au sein de ces enclos ont été repérés 32 bâtiments, dont 28 intégralement observés, pour l'essentiel plus ou moins organisés selon les points cardinaux. Il n'en subsiste que des trous de poteaux. Aucun fond de cabane n'a été observé. Si des solins en pierre ont existé à la base des murs, aucun élément archéologique n'en atteste. Pour le reste, le caractère périssable des matériaux employés semble assuré. Aucun élément de moellons ou plaquettes de calcaire, mortier, chaux n'a été mis au jour.

Il faut donc imaginer des constructions à armature et charpente en bois, faisant usage très probable de terre (torchis, enduits sur clayonnages). Les pièces de bois étaient chevillées, éventuellement liées, au regard du nombre extrêmement faible de clous observé lors de la fouille. Les toitures n'étaient apparemment pas davantage composées de matériaux pérennes. Les seules tuiles découvertes sont des fragments de *tegulae* antiques réemployés comme calages de poteaux. Les ressources naturelles locales ont dû là aussi être mises à contribution : chaume, éventuellement joncs ou roseaux. Ces matériaux ont l'avantage de laisser passer la fumée, et devaient être installés sur une toiture à fort pendage afin qu'ils ne s'imbibent pas d'eau lors d'épisodes de précipitations,

Les bâtiments adoptent des plans assez divers, appréhendés grâce aux trous de poteaux. Huit maisons font usage d'un plan à abside. Une seule est flanquée de deux extrémités hémicycliques. Les autres présentent un plan basilical. Ils sont dotés de deux nefs avec une ligne de poteaux centrale.

Deux constructions d'environ 35 m<sup>2</sup>, presque voisines, présentent en revanche un plan barlong.



*Saint-Sulpice-de-Royan - Route de Saint-Palais, les Deux-Terrages*  
 Fig. 1 : Vue générale de la fouille après décapage, mai 2019. Les fossés se repèrent aisément, de même que les grosses fosses d'extraction au centre.  
 En arrière-plan, l'église romane de Saint-Sulpice-de-Royan (Aérial Data)

Absides tournées au nord, elles sont couvertes d'une charpente reposant sur un unique poteau central extrêmement bien fondé en raison du poids qu'il devait supporter.

Quinze maisons adoptent des plans quadrangulaires, entre le rectangle et le trapèze, pour des superficies variant de 2,5 à 118 m<sup>2</sup>. De nombreux bâtiments sur quatre à six poteaux sont à rapprocher de grenier.

La présence d'absides semi-circulaires peut-elle être mise en rapport avec la notion d'habitat ? L'hypothèse souvent avancée d'un pignon en abside destiné à offrir moins de prise au vent semble ici plus difficile à soutenir en raison de l'orientation aléatoire des absides observées sur le site.

Quelques clôtures parallèles et subdivisions mal conservées au sein des enclos suggèrent la présence de chemins, même si ni ornière ni revêtement n'ont été conservés à l'instar des autres niveaux de sol. Le plan général révèle des passages pour accéder d'un enclos à l'autre. Un chemin central, bordé par deux fossés doublés de probables palissades, était large de 2,5 à 5 m. Desservant les différents enclos, il tournait pour filer vers le nord.

L'accès à l'eau potable est essentiel. La faible durée d'occupation du site pourrait être liée à un déficit en eau. Une dépression observée dans la partie basse du

site (nord-est) devait servir à abreuver le bétail. Mais ces bourniers s'asséchaient rapidement au soleil. Il fallait donc trouver une eau potable et pérenne, tant pour les hommes que pour le bétail.

Deux puits taillés dans la roche ont été repérés, dotés d'encoches se faisant face, « marches » permettant aux puisatiers de creuser et d'entretenir la structure. La fouille en a été confiée à l'entreprise Hadès. Apparemment lié à une phase antérieure d'occupation du site, le premier puits a été comblé alors que le village se développait dans la zone fouillée. Seuls quelques mètres en ont été fouillés afin de préciser la chronologie. Le second puits a quant à lui été intégralement vidé. Il mesurait près de 23 m de profondeur pour un diamètre d'un peu moins d'un mètre. Plusieurs comblements organiques restant à analyser, se rapprochent de restes de fumier dans les niveaux les plus profonds. La faune (en cours d'étude) recelait plusieurs crânes de bovins adultes, des restes assez complets de suidés et d'ovicaprinés. Quelques pichets caractéristiques des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, ainsi que des seaux en chêne ont été recueillis (cerclages et anses métalliques, douelles et fonds). Après un comblement rapide des parties basses, la structure s'est progressivement colmatée. On restitue ainsi



*Saint-Sulpice-de-Royan - Route de Saint-Palais, les Deux-Terrages*

*Fig. 2 : Plan général de la fouille. Les bâtiments qui fonctionnent ensemble sont figurés en rose pâle, rose foncé pour des constructions dont l'axe ou la chronologie diffère légèrement des autres. En gris-bleu, un ensemble d'enclos vraisemblablement installé en premier lieu. Plus au nord, le chemin probable en gris. Les ronds bleus sont les deux puits fouillés. Les taches vertes correspondent à des anomalies assimilables à la présence de végétaux, arbres et arbustes. (Clément Gay)*

un puits abandonné laissé à l'air libre, indice d'une désertion des abords et de cette partie du village.

Seules deux sépultures ont été découvertes lors de la fouille. Les datations radiocarbone indiquent qu'elles sont contemporaines de l'occupation du site (VIIe-VIIIe siècles). Leur isolement paraît toutefois surprenant. On peut par ailleurs les qualifier de particulières. La plus ancienne des deux (VIIe siècle) renfermait, dans une fosse légèrement trop petite, le corps d'une femme mature inhumée sur le ventre et jouxtait un probable grenier. Le second squelette appartenait à un jeune homme, enterré au VIIIe siècle en position latérale dans le comblement d'un fossé d'enclos alors toujours visible.

Cet ensemble « villageois » des VIIe et VIIIe siècles succède donc à une occupation antérieure apparemment continue depuis l'Antiquité. La fouille

révèle un ensemble de bâtiments organisés au sein d'enclos desservis par un chemin central. Certains sont clairement liés à l'activité d'élevage et à l'agriculture. On décèle une vie communautaire au travers d'édifices de plus vastes ampleurs dont on peut se demander s'ils n'étaient pas à usage collectif, tout comme devait l'être le puits dont le creusement a nécessité un travail important et des frais peut-être mutualisés.

L'habitat ne s'est pas maintenu au-delà du début du IXe siècle. Il est probable qu'il ait glissé vers un emplacement plus propice à une installation pérenne, moins humide, mais avec un accès facilité à l'eau. L'église au nord semble témoigner du maintien de l'occupation aux abords du site qui ne fut, à compter de cet abandon, jamais plus habitée.

Gissinger Bastien

## SAINTES

### 21, rue Ambroise Daubonneau

Une opération de diagnostic, sur une superficie de 567 m<sup>2</sup>, s'est déroulé au 21 rue Ambroise Daubonneau (parcelle BR 117) à Saintes au mois de juin 2019. Situé en bordure septentrionale du vallon de Sainte-Saloine, dans un secteur de la ville antique qui se met en place entre l'époque augustéenne et l'époque claudienne, les vestiges mis au jour sur l'ensemble de la parcelle (fossés, niveau de circulation, bâtiment en matériaux

périssables ?) sont difficilement interprétables en l'état actuel. Le mobilier découvert se compose essentiellement de céramique, datée de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., de quelques objets métalliques (clous) et d'ossements animaux.

Brunie David

## SAINTES

### 35 chemin des Carrières de la Croix

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en avril 2019 préalablement au réaménagement d'un bâtiment destiné à devenir un hôpital de jour en psychiatrie. Le terrain concerné est localisé à l'ouest de la ville de Saintes, dans l'enceinte du nouveau Centre Hospitalier de Saintonge, sur une parcelle d'environ 1 950 m<sup>2</sup> (DN 147) située à l'extrémité ouest du vallon des Arènes. Depuis les années 2000, diverses opérations archéologiques ont mis en évidence la présence dans ce secteur de l'un des principaux accès à la ville antique : une voie *décumane* bordée d'enclos et de mausolées traverse en effet le vallon des Arènes à cet emplacement, en direction de l'ouest et de l'océan. La parcelle dont il est ici question étant située à moins de

80 m au nord de la voie *décumane* et de son cortège de tombes, son potentiel archéologique est donc loin d'être négligeable.

Les deux tranchées ouvertes à l'emplacement des deux adjonctions prévues autour du bâti existant n'ont révélé aucun vestige. Ce diagnostic peut donc être considéré comme archéologiquement négatif jusqu'à 2,20 m sous la surface du sol actuel : l'ensemble de la parcelle a manifestement été remblayé récemment et les travaux prévus pour la réhabilitation du bâti existant n'auront aucun impact archéologique.

Farago-Szekeres Bernard

## SAINTES

### 151 rue de la Boule

Le projet d'extension d'une habitation individuelle est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé au 151, rue de la Boule à Saintes, en Charente-Maritime.

Même s'il n'a livré aucun vestige significatif, ce diagnostic complète néanmoins les connaissances de la topographie au nord de la ville antique. Il atteste ainsi la présence, immédiatement à l'ouest de l'actuelle rue de la Boule, d'un vallon sec orienté nord/sud, se raccordant au vallon de la Combe, affluent de rive gauche de la Charente. Les colluvions qui viennent combler le fond de ce vallon sec remanient des vestiges antiques issus d'un paléosol situé sur le plateau adjacent. Tous les indices chronologiques installent au mieux cette occupation dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Ces résultats sont à mettre en parallèle avec l'histoire de Saintes/*Mediolanum* qui connaît un repli progressif de son occupation vers le sud du plateau à partir de cette période. Il est également intéressant de les mettre en perspective avec les connaissances et la cartographie restituée du nord de la ville. La faible quantité de mobilier récolté pourrait ainsi peut-être s'expliquer par la localisation de la parcelle sondée, dans une zone exempte de sépultures et de constructions, qui, jusqu'aux années 150, se situe à la limite entre des espaces d'habitat ou d'artisanat et des nécropoles.

Lavoix Gaëlle

## SAINTES Diconche, giratoire RD 137

Le projet de création d'un giratoire sur la RD137 reliant Saintes à Pons, a conduit les Services de l'Etat à prescrire un diagnostic archéologique. En effet, le projet d'aménagement se situe sur le territoire et aux abords sud de la ville de Saintes dans un cadre archéologique connu très riche. L'opération archéologique aura été menée concomitamment à un autre diagnostic sur des parcelles mitoyennes (OA-207009).

Ce diagnostic aura permis de mettre en évidence dans un environnement archéologique très dense, deux principales phases d'occupation totalement dissociées géographiquement. Un ensemble Néolithique/âge du Bronze comprenant un bâtiment rectangulaire de 24x17 m<sup>2</sup> matérialisé par un fossé arasé de 0,50 m de large conservé au mieux sur 0,40 m de profondeur et riche en éléments céramiques, malheureusement très fragmentaires et peu caractéristiques, une série de fosses et fosse silo, l'extrémité d'un bâtiment à abside (?) sur poteau ainsi que deux structures particulières. Une structure de combustion présentant plusieurs reprises de creusement avec rejet de foyer et mobilier (céramiques à décor digité évoquant le Bronze ancien) et une large fosse que nous interprétons comme une fosse d'extraction (à silex ?) présentant plusieurs départs de creusements en galerie dont un niveau contient des éléments en connexion d'un bovidé et un autre au sein duquel apparaît d'autres restes de faune

et un crâne humain. Cette partie restant à fouiller, nous ignorons si les vestiges humains correspondent à un squelette complet et en connexion ou non. Bien que n'ayant aucun élément datant direct, nous le rattachons, sur la base des structures adjacentes, plutôt à la sphère néolithique.

L'autre occupation, dominant un petit affluent de la Charente située tout près, est une série de batteries de fosses silo et petites fosses associées contenant la plupart du temps en sommet de comblement des fragments de céramique commune antique correspondant vraisemblablement à des rejets de pots à cuire principalement. Ces fosses sont en lien avec un fossé courant le long de la crête dominant l'Étier dont la rive opposée présente un relief dominant le secteur. Ce relief est situé sur la commune des Gonds, lieu-dit Les Gilardeaux. Il fait l'objet de constructions régulières depuis plusieurs années. Même si, à notre connaissance, aucun vestige archéologique n'y est recensé, il ne serait pas étonnant d'y rencontrer des traces d'occupation qui pourraient être en lien avec les structures antiques. Quoi qu'il en soit, comme son pendant, ce relief aura très bien pu attirer l'installation humaine de tout temps.

Soler Ludovic

## SAINTES Les Charriers

Dans un contexte pourtant riche en vestiges, la phase 2 du diagnostic archéologique mené dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activité économique dite des Charriers à Saintes, n'aura livré que la portion complémentaire d'un enclos protohistorique rectangulaire déjà mis en évidence dans le cadre du diagnostic relatif au projet de création d'un giratoire et

du réseau de voirie permettant d'accéder à cette zone (OA-207008).

Seul un fossé bordier et des fosses dépotoir et/ou d'extraction, datés du XXe siècle viennent compléter ces éléments.

Soler Ludovic

## SAINTES Rue de Chermignac-sur-Moreau

Le diagnostic réalisé rue de Chermignac à Saintes a livré des niveaux de paléosol conservés dans les deux vallées sèches qui marquent les bords est et ouest de l'emprise. La datation 14C et le mobilier qui y a été découvert permet de les dater d'une phase synchrone qui s'étend du Néolithique au Bronze. Cette phase a pu se prolonger dans le temps, à l'âge du Fer

pour partie ou jusqu'à la fin de la période gauloise. Le recouvrement de ces paléosols intervient au plus tard à la période antique, lors du développement de la ville antique de Saintes et de l'agriculture que son extension a dû engendrer. Ces niveaux, même s'ils n'ont pas livré de structure à ce stade d'intervention, présentent un réel intérêt archéologique. La présence

de mobilier archéologique en leur sein indique l'existence d'occupations anciennes à proximité. En second lieu, la fossilisation de ces sols anciens dans ces deux vallées sèches constitue une réserve en données paléo-environnementales. Les découvertes

de tels sols enfouis sont suffisamment rares dans la région pour être souligné et étudié dans l'avenir.

Vacher Stéphane

Antiquité,  
Moyen Âge

## SAINTES 133 rue Daniel Massiou

L'opération de fouille archéologique effectuée au 133 rue Daniel Massiou, à Saintes en Charente-Maritime et menée entre le 8 avril et le 29 mai 2019, intervient en amont d'un projet de construction d'une maison individuelle accompagnée du terrassement d'une rampe d'accès depuis la rue Daniel Massiou, au sein de la parcelle cadastrée BT 115p. Les résultats de la fouille nous apportent un complément d'informations aux observations effectuées lors du diagnostic mené en 2017 et vient mettre en lumière des données essentielles sur l'évolution du quartier malgré la petite surface impactée par la fouille (410 m<sup>2</sup>).

Le secteur 1 de 350 m<sup>2</sup> (cf. fig. 1), vient compléter les informations déjà nombreuses sur la nécropole Saint-Vivien, fouillée en grande partie lors de l'opération préventive menée en 2013 (Baigl 2020) sur des parcelles proches cadastrées BW 807p, 811, 904, 906 et 908, concernant la rue Daniel Massiou et la rue des Thermes Romains.

Le secteur 2 (cf. fig. 2) d'une superficie de 60 m<sup>2</sup> est localisé à proximité de la rue Daniel Massiou et nous a permis d'observer une partie de la voie cardinale et notamment de la replacer dans l'évolution de la trame urbaine de la ville. Les nombreuses opérations menées

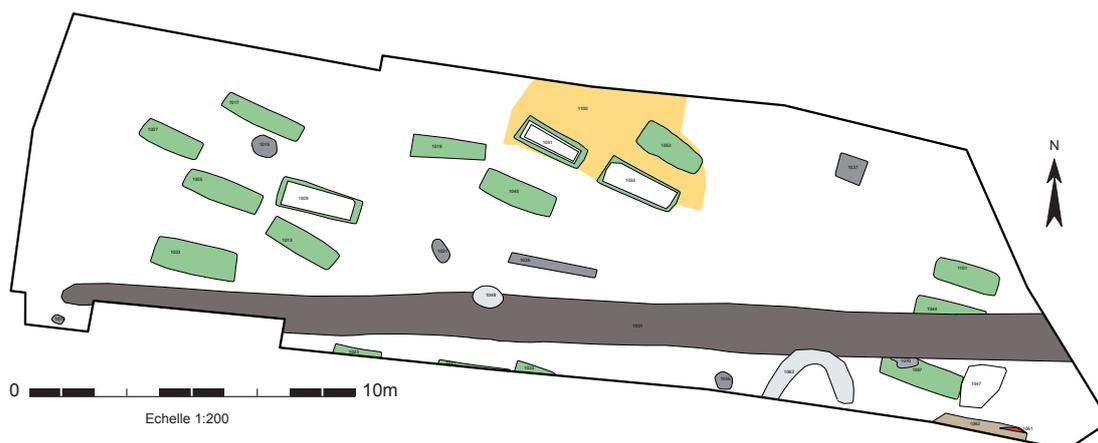


Fig. 1 Plan des vestiges du secteur 1 (J.-S. Torchut)

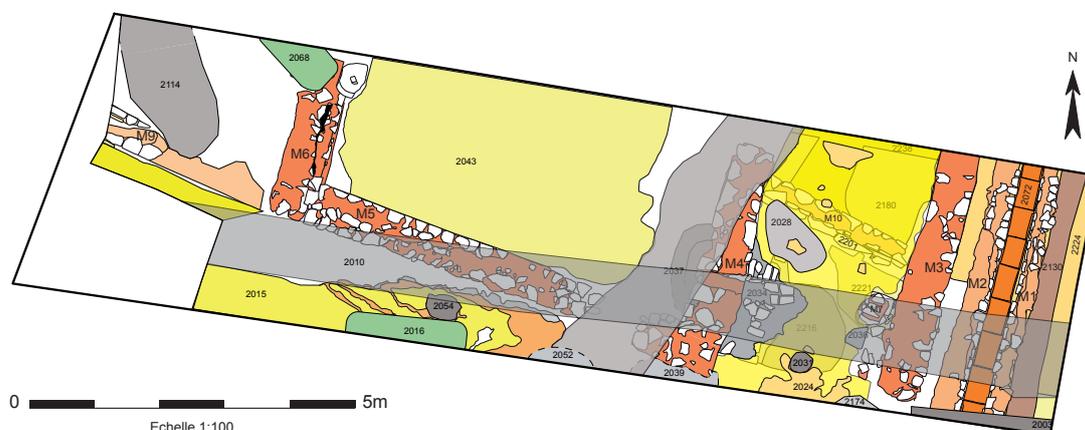


Fig. 2 Plan des vestiges du secteur 2 (J.-S. Torchut)

Saintes - 133 rue Daniel Massiou (DAO : J.-S. Torchut)



Saintes - 133 rue Daniel Massiou (Cliché : Inrap)

jusqu'à alors dans l'environnement proche du 133, rue Daniel Massiou n'avaient pu livrer de données précises sur la voie antique qui reprend le tracé de l'actuelle rue Daniel Massiou (deux mentions, Maurin 2007, p. 136).

L'évolution du site se décompose en sept périodes, dont la première occupation débute vers la fin de l'époque augustéenne, au début de notre ère et qui se développe à l'ouest d'une voie cardinale (puits, bâti sur solin). On observe lors des périodes 2 et 3, au cours du I<sup>er</sup> siècle, une densification des vestiges et notamment à une série de reprises et de réaménagements de la voirie (rehaussements, recharges), de ses bas-côtés (fossés, caniveaux, portique), ainsi que la construction d'un bâtiment maçonné.

Après cette phase de « monumentalisation », on assiste au phénomène de repli de la ville (période 4), matérialisé ici par l'abandon du bâtiment et des bas-côtés de la voie au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (période 4). La bande de roulement de la voirie semble quant à elle se pérenniser mais avec un décalage plus marqué vers l'est. Après le démantèlement d'une partie des maçonneries, on assiste à une phase de remblaiement massif de l'emprise (secteur 2) ou des traces d'occupations plus ténues sont encore perceptibles (fosses).

Au cours du Bas-Empire, le site change de fonction avec la mise en place de nombreuses sépultures (15 sur l'emprise du secteur 1) que l'on peut rattacher à la nécropole « Saint-Vivien ». Le quartier laisse place peu à peu à cet espace funéraire (période 5) qui se développe sur la majeure partie occidentale du vallon de Saint-Saloine dès le III<sup>e</sup> siècle et au moins jusqu'au Ve.

Au cours de l'époque médiévale, vers le Xe siècle, on note la présence de deux sépultures (secteur 2) qui pourraient attester de la pérennisation de la nécropole dans ce quartier (Période 6). Au-delà, la fréquentation du site semble se réduire et l'on retrouve des aménagements ponctuels (fossés, trous de poteaux) au cours de la période moderne (XVII<sup>e</sup> siècle ?) jusqu'à aujourd'hui (Période 7).

Torchut Jean-Sébastien

- Baigl, Torchut 2020
- Baigl J.-P., Torchut J.-S. : 125, rue Daniel Massiou (Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Saintes), rapport de fouille d'archéologie préventive, Bègles, Inrap, 2020.
- Maurin 2007
- Maurin L. : *Saintes, Carte archéologique de la Gaule*, 17/2, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2007, 439 p.

## SAINTES

### Église et prieuré Saint-Eutrope

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Geinsbeitel Christian

Moyen Âge,  
Période récente

## SAINTES

### Abords de l'église Saint-Eutrope (PCR Saint-Eutrope de Saintes)

Dans le cadre du PCR sur Saint-Eutrope de Saintes dirigé par Christian Geinsbeitel, il avait été mis en évidence l'existence d'un édifice circulaire figuré sur le plan de Claude Masse daté de 1691 au nord-est du chevet de l'église prieurale. Cet édifice a aujourd'hui disparu mais il existait encore au début du XIXe siècle d'après une gravure signée de Félix Benoit. Les hypothèses sur sa fonction et sa relation avec l'édifice de culte et le cimetière monastique n'étaient pas établies. Un diagnostic réalisé en 2018 par Adrien Montigny (Inrap) avait permis néanmoins de localiser le mur de raccordement de cet édifice circulaire au chevet de l'église.

Un nouveau sondage a donc été entrepris en septembre 2019 pour dégager les fondations du monument et reconnaître la construction, son plan et son terrain d'implantation.

Sept phases d'aménagements ont été identifiées sur l'emprise fouillée. Bien que du mobilier céramique antique ait été collecté, aucune structure bâtie n'a été identifiée pour cette période. De fait la première phase d'occupation structurée est matérialisée par deux couvercles de tombes en bâtières établis à même hauteur et orientés sud-est/nord-ouest. Ils participent d'une rangée de tombes d'un cimetière organisé dont la typologie des couvercles, avec une taille décorative à la broche, est caractéristique de la période des VIIIe-IXe siècles. La couche de terre venue recouvrir le sommet des couvercles a livré des tessons de céramiques dont plusieurs peuvent être attribués par les groupes techniques des pâtes à des céramiques des VIIIe et IXe siècles.

Une seconde phase d'aménagement se caractérise par l'apport d'agrégats calcaires issus d'une extraction de carrière. Cette épaisse couche de poussière et de déchets de taille calcaire agglomérés entre eux vient recouvrir le cimetière du haut Moyen Age sur une grande surface. Ce niveau semble correspondre à un apport de matériaux uniforme, comme pour « assainir » l'espace funéraire et le « reconverter », mais il pourrait tout aussi correspondre à une zone de rejet d'extraction de carrière liée au chantier d'aménagement de la crypte et du chevet de l'église Saint-Eutrope au XIe siècle. Le texte du moine de Saint-Cybard qui relate

les travaux effectués sur la nouvelle crypte en 1096 évoque un élargissement en longueur et en largeur, le tombeau du saint étant creusé dans la roche (*in rupe excisa*), travaux qui ont pu produire des déchets d'extraction. La datation relative de cet aménagement est placée entre les Xe et XIe siècles par comparaison avec une couche semblable mieux datée observée au nord-ouest de l'église.

La troisième phase voit la construction d'une rotonde, celle attestée sur le plan de 1691, construction circulaire de plan centré qui vient recouper l'ensemble des niveaux précédents. L'édifice est construit en excavation, semi-enterré. La maçonnerie, épaisse d'1 m environ à son arasement, est formée d'un soubassement en petit et moyen appareil calcaire qui délimite une circonférence intérieure de 5 m et un diamètre extérieur de 6,3 m. Un ressaut interne, situé approximativement à hauteur de l'arasement actuel, est prolongé vers le bas par ce mur de soubassement qui a pu être dégagé sur 1,4 m de profondeur sans voir d'interruption. Le ressaut marque le départ d'une voûte sur coupole hémisphérique dont sont conservées quelques assises en élévation. Cette coupole était recouverte d'un enduit de mortier. Les vestiges conservés permettent de proposer une restitution hypothétique des volumes manquant et par comparaison avec le seul document figuré qui représente la rotonde en élévation avant sa démolition, il est possible de déduire qu'il existait un étage et que l'édifice était sur deux niveaux. C'est en soit l'architecture de la plupart des chapelles de cimetière médiévales ou des chapelles mémorielles, étant construites sur le modèle de l'édicule abritant le tombeau du Christ, lui-même édifié sur deux niveaux. De nombreux exemples régionaux (Sarlat, Bournet, Montmorillon, Roncevaux, Nanteuil-en-Vallée, etc) peuvent se rapprocher de la typologie architecturale du monument Saintais.

La fonction funéraire de l'édifice est avérée par la découverte d'un coffre sépulcral bâti à son contact extérieur immédiat. Il participe d'une quatrième phase d'aménagement, celle d'un investissement funéraire du terrain. Cette tombe, orientée nord/sud, est placée tangentiellement au parement extérieur de la rotonde, dans l'angle du mur de raccordement venu fermer le

passage entre l'absidiole nord du chevet de l'église et la rotonde. Les autres tombes en coffres bâtis rattachées à cette même phase, sont orientées est/ouest et marquent un léger changement d'axe par rapport aux tombes du haut Moyen Age.

La disposition de cette tombe particulière atteste de la volonté de placer le défunt au plus proche de l'édifice circulaire, ce qui traduit un monument sacré et sanctuarisé. Comme a pu le montrer Cécile Treffort pour les lanternes des morts, monuments plus modestes qui dérivent de ces chapelles de cimetières, le mouvement de fondation de ce type de construction pourrait être antérieur aux années 1125-1138 et consécutif du séjour en Poitou et Saintonge de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, qui relate le premier l'existence de ces édifices dans les cimetières.

La datation envisagée pour la rotonde de Saint-Eutrope entre la fin du XIe et le début du XIIe siècle, correspondrait effectivement à la seconde hypothèse développée par Cécile Treffort, celle d'y voir des constructions destinées à protéger l'asile du cimetière.

Dans cette idée, resterait à déterminer si ces monuments viennent en concurrence du rite de consécration du cimetière promu à cette période par les clunisiens et le pape Urbain II lors de sa tournée pour la prédication de la première croisade ou si ils participent à leur manière d'une matérialisation de l'espace consacré. Le fait qu'au XVIIe siècle les moines de Saint-Eutrope menaient procession devant cette rotonde qu'ils dénommaient le « tombeau », comme une étape matérialisant le périmètre de leur « aire ecclésiale » pourrait conforter cette idée, bien que chronologiquement tardive.

Une datation par radiocarbone de l'individu inhumé, place son décès, avec un indice de probabilité néanmoins faible, sur l'intervalle de temps des années 1081-1153 (41,2% de probabilité). C'est cependant la période qui coïncide avec la reconstruction du sanctuaire et la consécration probable d'un nouveau cimetière lors du passage du pape Urbain II en 1095. Il faudrait donc envisager la fin du XIe siècle ou le début du XIIe siècle pour placer la réorganisation funéraire constatée sur le flanc nord de l'église prieurale. Les inhumations dans ce secteur perdurent tout au long du

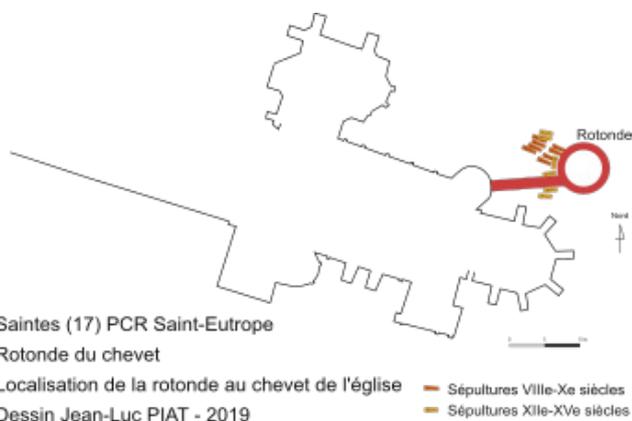


Saintes - Abords de l'église Saint-Eutrope  
Vue générale des tombes, du mur arasé de la rotonde, de la fosse à latrines  
(cliché J.-L. Piat)

Moyen Âge et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle à l'ouest de la rotonde comme en attestent le plan de Claude Masse et le cadastre napoléonien de 1811. Il n'a cependant pas été observé de sépultures d'époque moderne en cercueil de bois ou en pleine terre, sans doute parce que les niveaux d'inhumation de ces périodes avaient été purgés par des travaux de terrassement lors de la translation des tombes au début du XIXe siècle.

Trois dernières phases d'aménagements ont été identifiées et correspondent à la démolition de la rotonde dans la première décennie du XIXe siècle, puis à la construction et démolition d'une boulangerie.

Avec la saisie des biens ecclésiastiques en 1789, l'édifice est décrit parmi les autres bâtiments constituant la maison du prieur. On lui prête une fonction de parquet ou d'auditoire de justice, ancienne tour où étaient alors entreposés des barriques de vin. En 1791, la maison du prieur est vendue par adjudication. La tour fait partie de la cession ainsi que les tonneaux de vin qu'elle contenait. Elle est acquise par un boulanger qui fait construire sa maison et les fours de sa boulangerie. L'établissement perdure dans cette fonction jusqu'en 1977. La fouille a mis en évidence dans la partie encaissée de la rotonde une maçonnerie imposante, celle d'une fosse de latrines. Cette construction de plan carré se loge à l'intérieur de la tour. Les espaces non comblés ont servi ensuite de dépotoir pour y déverser des déchets domestiques. Une quantité importante de vaisselle du milieu et de la fin du XIXe siècle y a été récoltée. Le plafond de la fosse, formé de linteaux de pierre assemblés et jointoyés de mortier avec des carreaux en terre cuite en calage, constitue un sol dans lequel s'ouvre un soupirail rectangulaire. Celui-ci donne accès à l'intérieur de la fosse, comblée de divers matériaux, qui n'ont pas été dégagés. La boulangerie fut ensuite détruite en 1977 pour dégager le chevet de Saint-Eutrope. Une partie des matériaux de démolition ont servi à combler et araser le terrain avant son aménagement actuel en pelouse.



Saintes - Abords de l'église Saint-Eutrope  
Plan de localisation de la rotonde (dessin J.-L. Piat)

Piat Jean-Luc

## SAUJON

### Voie du Parc des Chalets

Le diagnostic archéologique réalisé voie du Parc des Chalets, commune de Saujon en Charente-Maritime, avait pour objet d'évaluer le potentiel de l'emprise préalablement à la construction d'un bâtiment pour l'activité thermale.

Quatre sondages ont été réalisés permettant l'observation des remblais du XXe siècle reposant sur

le terrain du marais. Subséquemment, on en déduit que la ligne de rivage se trouve entre l'église actuelle au nord-ouest et l'emprise du chantier.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

## SEMUSSAC

### Place de l'église Saint-Etienne

Le projet de réaménagement de la place de l'église, des abords de l'édifice religieux et du parvis de la mairie de la commune de Semussac englobe tout un secteur sensible de 1 800 m<sup>2</sup> situé en plein bourg, autour de l'église Saint-Etienne. Il a conduit à la réalisation d'un diagnostic mené par le Service d'Archéologie Départementale (habilité par décret du 26 juillet 2018).

Les investigations n'ont pas été opérées directement au pied de l'édifice de culte, mais dans la rue qui longe sa façade septentrionale, sur une place située au nord-est de celle-ci, ainsi que dans une courette ouverte à l'est du mur gouttereau est. Enfin, deux sondages ont été implantés à l'est du chevet, sur le parvis de la mairie.

Plusieurs tranchées n'ont été que partiellement ouvertes, voire pas du tout, du fait de la présence de réseaux enfouis non signalés : les observations archéologiques s'en sont donc trouvées amputées. Néanmoins, les informations qui ont malgré tout été collectées apportent un éclairage nouveau sur l'histoire du bourg.

C'est ainsi que les cimetières médiéval et moderne ont pu être identifiés par le biais de la découverte

de sépultures en coffres de pierres, en contenant souple et/ou périssable, ainsi qu'en cercueils pour les plus récentes. Ces dernières affleurent à seulement quelques dizaines de centimètres sous la surface de circulation actuelle. L'une des tombes les plus anciennes a livré une coquille Saint-Jacques de pèlerin.

Les traces d'une occupation ancienne, remontant très vraisemblablement au haut Moyen Âge, ont été identifiées sur la place de l'église. Outre des fondations de bâtiments modernes dont la fonction n'est aujourd'hui pas clairement identifiée mais qui figurent sur le cadastre napoléonien, ou encore un puits lui aussi manifestement moderne, la fouille du secteur a montré que ces derniers étaient fondés dans des niveaux de terres noires caractéristiques des débuts du Moyen Âge, qui ont quelques éléments de mobilier alto-médiéval.

Bien que le diagnostic archéologique mené à Semussac ait été réduit en superficie d'intervention, les informations collectées ont révélé les origines anciennes du bourg, au moins alto-médiévales.

Trézéquet Céline

## TRIZAY

### Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste

Le site dit « l'abbaye » Saint-Jean-L'Évangéliste de Trizay est un prieuré casadéen saintongeais idéalement situé au sud est de Rochefort sur la partie navigable de l'Arnoult, affluent de la Charente, durant le Moyen Âge central. Réputé pour son énigmatique église de plan centré, partiellement ruinée, le complexe monastique conserve néanmoins encore deux ailes de l'ensemble

claustral. Ces dernières gardent leurs volumes et proportions primitives, malgré des remaniements postérieurs (cf. fig.1). Les vestiges monumentaux de cet établissement monastique contrastent avec la dispersion des sources historiques témoignant de la vie du site. Suite au rachat par la commune de Trizay, le prieuré a fait l'objet d'un important travail de



Trizay - Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste  
 Fig. 1 : Vue de l'aile monastique orientale et du chevet  
 de l'église prieurale de Trizay. © Jean-Baptiste Javel

restauration, permettant la réalisation de fouilles et de sondages<sup>1</sup>. Un important travail de synthèse, en particulier documents d'archives, a également déjà été réalisé en 1999 et réactualisé en 2011 (Duguet et al., 2011). Les restaurations ont également mis au jour plusieurs ensembles de peintures murales datées selon des critères stylistiques du Moyen Âge et de l'époque moderne. Malgré les travaux déjà entrepris, ce site complexe suscite encore de nombreuses questions.

L'étude pluridisciplinaire débutée fin 2019, s'inscrit dans le cadre du projet région Monasticon Aquitaniae

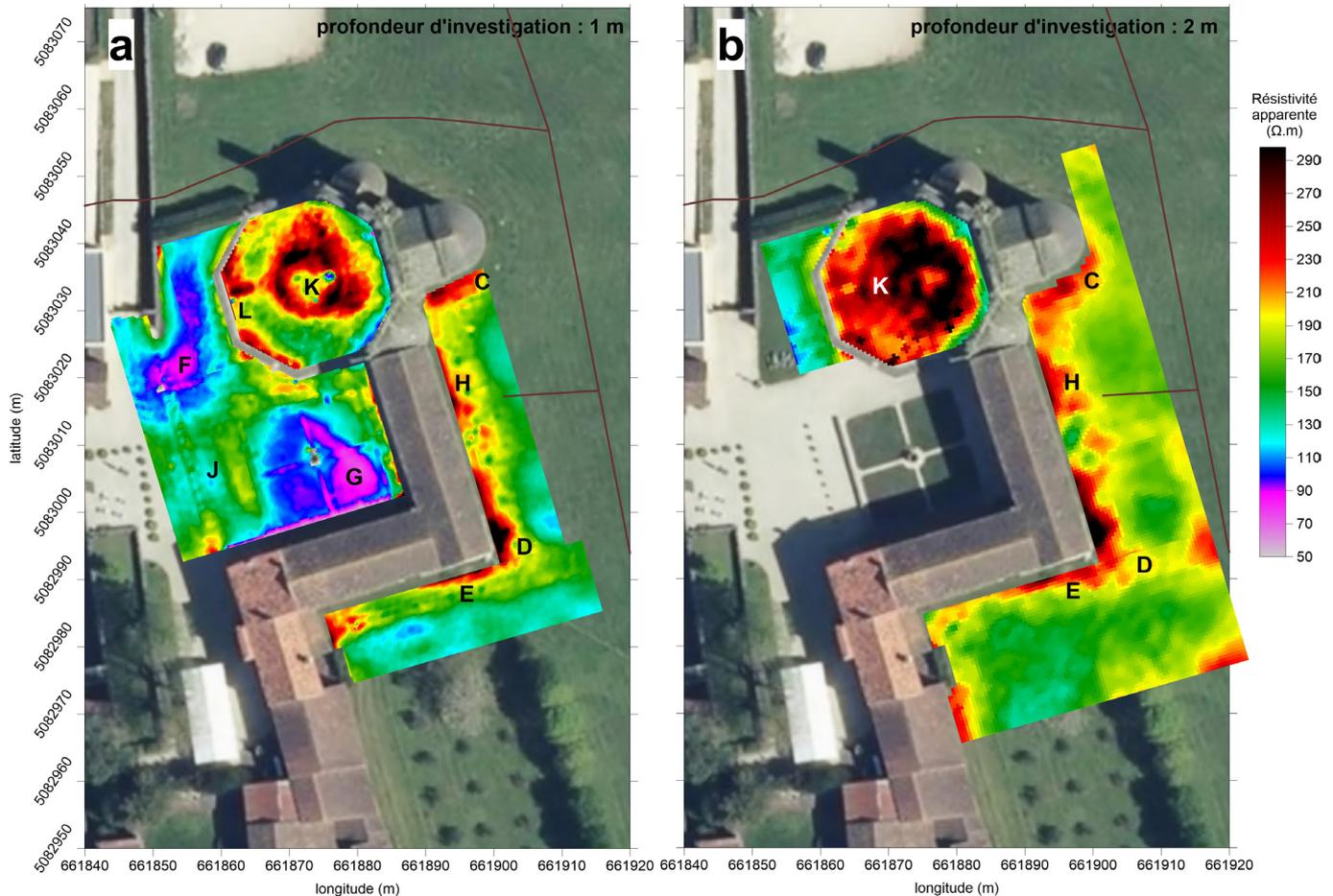
<sup>1</sup> Marjorie Berbuto a sondé le site en 1994. Puis de nouvelles excavations ont été réalisées dans le cadre d'un diagnostic en 2003 par David Journeau (Inrap)

(coord. C. Gensbeitel) et vise à appréhender le monastère de Trizay dans son ensemble, à la fois par l'étude des vestiges encore en élévation et de l'environnement proche du site, que par l'étude des sources médiévales, modernes et contemporaines.

Plusieurs enjeux entourent l'étude de ce site, notamment au sujet de cette église de plan centré, particulièrement atypique pour la région, dont les commanditaires et la date de construction restent inconnus. Les principaux objectifs sont d'aborder la construction du monastère au Moyen Âge central, des liens entre l'église et les ailes monastiques, et de mieux cerner les transformations et les réaménagements de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

À la fin de l'année 2019, une importante campagne de relevés a été menée afin d'obtenir un modèle 3D de l'ensemble du site, ainsi que des orthophotographies des élévations intérieures et extérieures et la levée d'un nouveau plan. L'étude du bâti et l'enregistrement archéologique des élévations seront réalisés en 2020 grâce aux relevés préalablement acquis.

Des prospections électriques ont été effectuées dans le complexe monastique et à ses abords. L'objectif était de repérer d'éventuelles constructions aujourd'hui disparues, notamment les bâtiments au sud du complexe (cf. fig. 2). Les résultats s'avèrent négatifs,



Trizay - Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste  
 Fig. 2 : Résultat des prospections géophysiques à 1 et 2 mètres. © Vivien Mathé

en ce qui concerne des constructions en pierre. Cependant cela a permis de mieux caractériser la construction centrale de l'église, dégagée et observée lors des précédentes fouilles. Ainsi, les cartographies à un et deux mètres de profondeur révèlent deux massifs de maçonneries, probablement distincts.

L'ensemble des peintures murales conservées sur le site, dans l'église, le réfectoire et le dortoir ont fait l'objet d'une étude spécifique. Des techniques d'observation non destructives ont été mises en œuvre. Des observations sous rayonnement infrarouge, avec un appareil photo modifié ont été menées afin de mettre en valeur certaines inscriptions repérées, mais aussi pour mettre au jour la présence éventuelle d'épures et de tracés préparatoires sur les peintures et sur les élévations. L'observation sous lampe UV de la fluorescence émise a également été un bon moyen de repérer de potentielles restaurations et a permis d'apporter quelques indices quant à l'identifications de certains pigments et matériaux utilisés. Pour l'identification des matériaux, et plus spécifiquement, des pigments, une caméra hyperspectrale (IQ développé par la société Specim) a été employée (cf. fig.3). À ce titre, le prieuré et les peintures murales de Trizay ont servi de site test afin de mettre en place la méthodologie des méthodes et outils employés, jusqu'alors presque exclusivement utilisés dans le cadre de la conservation/restauration.

Après cette première phase d'acquisition des données et de prospection, l'ensemble de ces documents nous permettront en 2020 de réaliser une étude du bâti avec une approche fine des matériaux de construction, des traces d'outils avec la réalisation de mesure des blocs. Il apparaît également nécessaire de recontextualiser et d'élargir l'étude historique, au



Trizay - Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste  
Fig. 3 : Caméra hyperspectrale en cours d'acquisition, dispositif expérimental mis en place face aux peintures murales du dortoir.  
© Emmie Beauvoit et Jean-Baptiste Javel

moins à l'implantation casadéenne en Saintonge, afin de tenter d'apporter quelques arguments quant à l'origine du prieuré et à sa place au sein d'un réseau monastique dense. Nous pouvons de plus nous appuyer sur des cas d'étude précis, tels que le prieuré de Sainte-Gemme ou encore l'étude préliminaire du prieuré casadéen Saint-Vivien de Geay.

Javel Jean-Baptiste, Beauvoit Emmie, Mathé Vivien,  
Beauvoit Bertrand, Gensbeitel Christian

- Duguet et al., 2011
- Duguet, J.-C., Thomas, C., Duprat, P., Durand, A., Clion, P., Dalançon, A., Deludin, P. : *Le prieuré de Trizay*, Société des géographes de Rochefort, (Roccafotis hors-série, 3e édition), 2011.

# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

# BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°						N°	P.
207028	MEDIS et ROYAN	Bois de Belmont, RD 750	ROBIN Karine	COL	OPD	57	119
207041	SAINTEs et FONTCOUVERTE	Courbiac, fleuve Charente	LETUPPE Jonathan	EP	FPR	43	120
207164	TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX	Fleuve Charente, PK 34	MARIOTTI Jean-François	MCC	FPR	31	120
207098	Le marais de Brouage	Prospection recherche diachronique	ROBERT Pierre Philippe	BEN	PRD	-	122
207120	Le littoral de l'île d'Oléron	Prospection recherche diachronique	SOLER Ludovic	COL	PRD	-	123

Néolithique,  
Époque contemporaine

## MEDIS ET ROYAN Bois de Belmont, RD 750

Le projet d'aménagement de l'entrée de Royan par la Direction des Infrastructures du département a nécessité la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive prescrit suite à une demande anticipée.

Le diagnostic, réalisé par le Service d'Archéologie de la Charente-Maritime (habilité par le décret du 26 juillet 2018), a permis d'identifier deux occupations principales réparties sur l'ensemble de l'emprise.

Une occupation inédite du Néolithique récent correspondant à celle d'un site ceinturé qui se caractérise par deux séries de deux larges fossés, une fosse silo, de rares trous de poteaux, des fosses et des tronçons de fossés plus modestes. Le tracé du projet a permis de réaliser un transect NE/SO de l'enceinte sur une longueur de 260 m. Comme cela a pu maintes fois être observé sur les enceintes charentaises-maritime, celle du Bois de Belmont est implantée en sommet d'un plateau sur un substrat calcaire probablement propice aux pratiques agro-pastorales. Cette position dominante sur l'intérieur des terres et sur les marais actuels de Belmont et de Pousseau confère à cette occupation un caractère littoral indéniable. L'exploitation des ressources littorales, sel, coquillages marins..., se perçoit par les restes malacologiques

recueillis et devra être confirmée pour ce qui est du sel. Le mobilier céramique est particulièrement abondant et présente dans l'ensemble un bon état de conservation. Les comblements supérieurs des fossés d'enceinte nord ont livré des « nappages » de tessons de vase de stockage qui évoquent un rejet. L'étude de la faune, elle aussi bien conservée, a permis de constater une très large part d'approvisionnement en ressource carnée à partir de l'élevage et préférentiellement via le bœuf. L'industrie lithique du site Bois de Belmont est principalement composée de silex Santonien. Bien qu'elle ne puisse ici préciser la datation de l'occupation, cette petite série est comparable aux différentes industries lithiques néolithiques du Centre-Ouest de la France. Cette occupation, attribuable au Néolithique récent, trouve ainsi des parallèles locaux avec le site proche de Boube (Saint-Georges-de-Didonne), La Garde (Barzan), Chez Reine (Semussac), Ors (Château-d'Oléron), l'Aiguille ou encore Arvert.

La proximité avec les deux occupations identifiées à Boube (2 km au SE) montre la densité des occupations sur le littoral charentais-maritime. Cette découverte vient ainsi compléter une cartographie déjà dense de

sites comparables sur la côte nord de l'estuaire de la Gironde.

Le plateau est fréquenté à la période Antique avec deux fossés parcellaires dans la partie sud du tracé. Ils pourraient être à rapprocher de l'exploitation rurale qui a été fouillée en 1998 au niveau du Domaine de Belmont situé 1 km à l'ouest et s'inscrire dans la valorisation de ce plateau par le biais de pratiques agro-pastorales nécessitant une organisation parcellaire.

Après un hiatus d'occupation, plusieurs fossés parcellaires d'époque moderne voire contemporaine montrent que ce secteur fait l'objet de pratiques agricoles.

La dernière occupation identifiée correspond à la position antichar ou *Panzerwerke* GiPZIII de la seconde Guerre Mondiale conservée dans le Bois de Belmont. Dispositif intégré au Mur de l'Atlantique, cette position antichar assurait la défense orientale de la

poche de Royan. Cette position constitue à ce jour le dernier point d'appui antichar encore conservé dans le secteur Gironde Nord et surtout le dernier de ce type en France.

Sur les 15 bunkers construits en 1943, 11 sont encore visibles, 6 d'entre eux ont pu être précisément localisés dans le cadre de cette opération. 4 sont directement concernés par l'emprise du projet. Particulièrement bien protégés par la végétation, leur état de conservation est relativement exceptionnel. Certains d'entre eux constituent des modèles peu répandus sur le mur de l'Atlantique et sont parfois les derniers exemplaires encore conservés dans le secteur Gironde Nord. A cela s'ajoute la conservation des tranchées d'accès et des dispositifs partiellement comblés à proximité des *blockhaus*.

Robin Karine

Antiquité

## SAINTES ET FONTOUVERTE Courbiac, fleuve Charente

Situé dans le fleuve Charente sur les communes de Saintes et de Fontcouverte (17), le site concerne deux épaves romaines (Ep1 et Ep2). Découvertes dans le fleuve Charente en 2008 lors d'une prospection inventaire diachronique sous la direction de Vincent Lebaron (ArepMaref), ces épaves font l'objet de fouilles subaquatiques depuis 2015.

La campagne 2019 a permis de travailler sur l'épave n°1 avec une équipe composée de six plongeurs et de deux personnes en surface. Très dégradée, elle se présente en position retournée à une profondeur moyenne de 7,50 m (Alti -5,30 m NGF), comme Ep2. L'étude des éléments architecturaux présents dans le sondage orientent, pour le moment, vers une technique

d'assemblage à pointe rabattue deux fois, comme sur Ep2. La datation par dendrochronologie a permis de situer une phase d'abattage des bois d'Ep1 à 335-347 de notre ère. Cette épave est contemporaine d'Ep2 qui a été datée de 250 AD – 400 AD par 14 C.

Un démontage systématique des bois étudiés *in situ* a permis d'observer des éléments architecturaux de ré-emploi.

Étudiés en surface les éléments de la coque ont été systématiquement documentés et scannés en 3D grâce au laboratoire de l'UMR 5607 Ausonius – Université Bordeaux – Montaigne.

Letuppe Jonathan

Haut Moyen Âge

## TAILLEBOURG ET PORT-D'ENVAUX Fleuve Charente

La campagne de fouilles 2019 a été consacrée à la poursuite du sondage sur l'épave EP3 et à la reprise de la prospection sur une « dent creuse » située dans la zone portuaire entre les seuils S2 et S3.

L'épave EP3, découverte en 2002, est apparue, dès les premiers relevés, très érodée et fragmentaire. Le sondage de 2006 engagé pour évaluer un flanc, confirma sa faible hauteur conservée. Ce constat et l'éparpillement vers l'aval d'éléments d'architecture, renforçèrent le sentiment que le potentiel archéologique de l'épave était limité. La nécessité de se concentrer sur l'acquisition des prélèvements utiles à une

datation s'imposa de *facto*. En 2019, la poursuite du démontage de l'épave, apporta contre toute attente des informations inédites.

En premier lieu, l'analyse dendrochronologique des bois de l'épave, prélevés durant cette seconde campagne, a proposé une seule et même phase d'abattage située entre les années 621 et 629<sup>1</sup>: EP3 datée du VII<sup>e</sup> siècle est donc séparée d'EP1 (659-671)<sup>2</sup> d'à peine trente ans. Ces deux datations confortent une nouvelle fois les conclusions des fouilles menées de 2014 à 2018 : la persistance, sur le long terme,

1 Rapport DENDROTECH n° DT-2020-017 - 2 n° DT-2018-067

d'une activité portuaire (de la période mérovingienne à carolingienne).

Le corpus des épaves médiévales, mises au jour dans le fleuve Charente, s'est donc étoffé significativement depuis 2001. Jusqu'à cette date, seules Port Berteau II, l'épave d'Orlac et huit pirogues, avaient été recensées et étudiées. La découverte du site de Taillebourg puis du Priouté ont permis l'étude de cinq autres épaves assemblées. Les datations nouvellement acquises, grâce à la collaboration avec le laboratoire Dendrotech, portent donc à six les épaves assemblées mérovingiennes découvertes entre Saintes et Taillebourg<sup>3</sup>.

La découverte du massif d'emplanture est le second événement marquant de la campagne 2019. Cet élément d'architecture est rare, souvent en raison de la position retournée des épaves qui entraîne l'arasement de la sole. L'exemple mis au jour à Taillebourg est le premier exemplaire découvert sur le bassin fluvial Charentais. Cette information permet de reconsidérer le cas d'épaves de la même époque, pour lesquelles la question de la propulsion à voile avait été posée.

Si les sources documentaires confirment que le fleuve Charente est soumis à l'effet de la marée jusqu'à Saintes, la navigation reste difficile aux mortes eaux notamment. La pratique du halage est inexistante durant le haut Moyen Âge sur le fleuve qui ne connaîtra des aménagements pour cette pratique qu'à la période moderne. L'utilisation de la gaffe reste aléatoire de

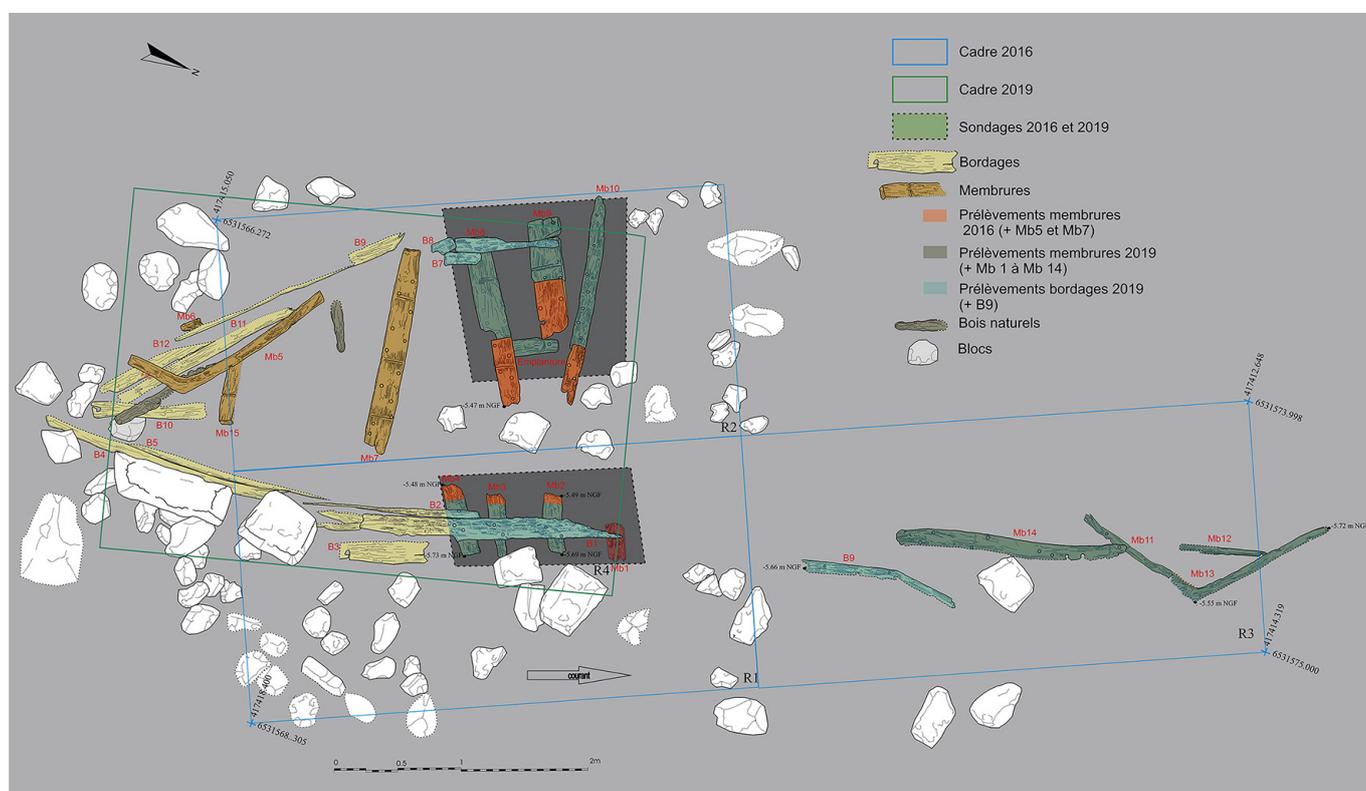
l'estuaire à Saintes en raison de l'envasement et des hauteurs d'eau conséquentes. La rame et la voile restent donc les seuls moyens réellement efficaces sur ce plan d'eau. Il est nécessaire de rappeler que les vents dominants sont d'ouest et que le fleuve coule sud-est/nord-ouest de Saintes à l'estuaire. L'utilisation de la voile pour remonter le fleuve en utilisant le vent dominant est donc une aide précieuse.

Les épaves Port Berteau II et EP3 du Priouté ont fourni les arguments pour une propulsion à voile : un taquet (pour la première) (Rieth, 2001, p. 50 et 80), des baux traversant et des apotureaux (pour les deux).

La question reste en suspens pour les embarcations de plus petite tailles comme les épaves EP1 et EP2 du Priouté. La première ne présente aucun aménagement indiquant la mise en place d'une mâture et le haut du bordé a été arasé par le courant. Mais l'état de l'existant et le fait que toutes les gournables dépassent des virures de sole et de bordé, laissent penser que ce bateau n'a jamais navigué (Moyat *et alii*, 2013, p.18). On peut dès lors proposer un massif d'emplanture du même type que celui d'EP3 de Taillebourg et une mise en place prévue en fin de chantier qui n'a pas eu lieu en raison de la perte du bateau (au cours d'une crue?).

La seconde est renversée et n'a plus de sole, ses flancs conservés comportent quatre apotureaux percés d'un œil. Ils sont répartis à l'avant et à l'arrière des flancs bâbord et tribord. Ces aménagements peuvent correspondre à un haubannage.

3 Port Berteau II, Taillebourg EP1 et EP3, Le Priouté EP1, EP2 et EP3



Taillebourg et Port-d'envaux - Fleuve Charente

Plan général de l'épave Ep3 par relevés photogrammétriques, après décapage du sédiment meuble sur la totalité de l'emprise et sondages. Dessin réalisé à partir des orthophotoplans et géoréférencé sur le Lambert 93 et le NGF. (Dessin et DAO J.-F. Mariotti)

Rappelons que l'épave EP3 de Taillebourg est, à l'instar de ces deux bateaux, une embarcation à fond plat, aux dimensions très proches, comportant une étrave. Cette architecture de la proue est propre à fendre la vague. Elle rend possible la navigation au-delà de l'estuaire, dans les pertuis séparant les îles d'Oléron et Ré du continent. Ce territoire nautique, qui n'est plus fluvial, nécessite l'usage de la voile.

En 2004, la fouille d'EP1 de Taillebourg avait fourni l'espoir, à son responsable, d'établir l'existence d'une tradition de construction navale Charentaise, à partir de comparaisons avec Port Berteau II (Rieth, 2004, p.26). Les points de convergence retenus entre les deux épaves étaient une construction à franc bord, un assemblage uniquement par gournables et la présence de baux traversants. A contrario, les points de divergence étaient leurs datations, leurs architectures et leurs destinations d'usage. Port Berteau II est un caboteur fluvio-maritime construit sur quille et EP1 de Taillebourg un chaland plat uniquement fluvial. Port Berteau II a été daté de 599-600 (Rieth, 2004, p.129 à 139). La première datation acquise pour EP1 de Taillebourg la plaçait par contre à la fin de l'Antiquité, ce qui ouvrait largement la fourchette chronologique entre les deux bateaux étudiés. Cette datation, qui faisait d'EP1 de Taillebourg le premier bateau antique sur le fleuve Charente, ouvrait la porte, toujours selon le responsable de la fouille, à « l'existence d'un foyer architectural romano-celtique propre à la région nautique Charente » (Rieth, 2004, p.27).

La démarche précocement engagée par E. Rieth doit être reprise car le corpus des épaves assemblées est désormais de six embarcations datées globalement du VIIe siècle. Les caractéristiques architecturales communes à ces sept épaves restent, pour partie, celles évoquées en 2004 par E. Rieth :

- Une construction à franc bord,
- Un assemblage par gournables avec la présence ponctuelle de clous pour des réparations,
- La présence de baux traversants (pour désormais trois bateaux).

Il est possible d'ajouter désormais un mode de construction sur sole (pour quatre) et certainement

proto membrure première (pour deux)<sup>4</sup>. La présence d'une étrave (pour cinq d'entre elles) rappelle le contexte régional de navigation fluvio-maritime qui incite à développer des embarcations aptes à évoluer dans les deux espaces ou à la marge des deux. Le lien entre l'espace nautique et le bateau est une évidence soulignée par de nombreux chercheurs, tel F. Beaudoin, précurseur de l'archéologie fluviale : « Il revient à l'historien (...) de définir le programme que sous-tend l'architecture de chaque bateau, qui est toujours l'outil de l'exploitation d'un espace d'eau nautiquement déterminé » (Rieth, 2004, p. 55).

La reprise de la prospection de surface, dans une partie de la zone portuaire qui n'avait pas fait l'objet de recherches, a livré peu de mobilier. Le contraste entre la densité de mobilier et d'épaves près de la rive gauche et la rareté vers la rive droite pose question. La présence des deux ancres médiévales « armant » des bateaux de fort tonnage, découvertes en 2004 au milieu du chenal est probablement une amorce de réponse. Cette disparité constatée de la répartition des vestiges, dans le chenal entre les deux seuils, est probablement due à une organisation de l'espace portuaire. En rive gauche, on trouve une activité de pêche et d'exploitation de ses produits, tandis que la rive droite est dédiée à une zone d'accostage des bateaux de plus fort tonnage.

La campagne de fouille programmée en 2020 poursuivra les investigations sur l'épave EP3 et la zone portuaire en aval.

Mariotti Jean-François

4 La poursuite de la fouille d'EP3 du Priouté confirmera ou invalidera cette proposition

- Moyat et al., 2013
- Moyat P., Mariotti J.-F., Dumont A. : *Fouille programmée subaquatique de l'épave du Priouté fleuve Charente, commune de Port-d'Envaux*, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA, 2013.
- Rieth et al., 2001
- Rieth E., Carrière-Desbois C., Serna V. : *L'épave de Port Berteau II*, Documents d'Archéologie Française, 86, 2001, 154p.
- Rieth, Texier, 2004
- Rieth E., Texier P. : *Épave EP1 de Taillebourg (Charente-Maritime)*, rapport de fouille campagne 2002, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA, 2004.

## Le Marais de Brouage Prospection recherche diachronique

La recherche des installations portuaires concerne cette année le prieuré des Touches de l'abbaye de Dalon en Dordogne et le prieuré de l'île d'Érablais de l'abbaye de La Tenaille en Charente. La restitution de leur territoire renseigne ces prieurés mal connus.

Malgré la destruction des cartulaires, les copies d'archives font connaître des noms de lieu-dits et de chenaux des XIIe et XIIIe siècles. Le travail sur ce paysage ancien s'appuie sur une bonne connaissance

du terrain confrontée aux sources écrites et cartographiques du WebSig du PCR.

Les possessions du prieuré des Touches s'inscrivent dans un territoire limité à l'est et à l'ouest par deux dépressions et au nord par la rivière du Havre de Brouage et au sud par la rivière La Seudre. L'ouverture sur les deux rivières illustrée par les ports des Touches est l'un des traits économiques des îles de Marennes qui interroge sur leurs rôles respectifs.

Le prieuré des Touches possédait le terroir de Peleze dont on retrouve la trace dans la mention du Port Plouzeau. Le port à la tête d'un bras du chenal de Recoulaine communique avec la Seudre. Le site bien conservé amène à s'interroger sur la carte de Claude Masse. Dans quelle mesure la représentation du port au XVIIIe siècle reflète-t-elle celle du Moyen Âge ? Le second port mentionné du prieuré est Le port des moines ouvrant sur le Havre de Brouage. Le travail de localisation du port et de son chenal a entraîné la mise en évidence de la transformation à la fin du XVIIIe siècle du marais gât en terre cultivée. La prospection du marais d'Érablais montre à la même époque la remise en eau des marais salants entre les chenaux de Boivin et de Tiranson.

L'essai de repérage des chenaux du XIIIe siècle formant les limites du prieuré d'Érablais se résume à une étude du chenal de Tiranson. Le chenal selon les sources et les époques est connu par 6 appellations différentes et se divise en 4 bras indifféremment appelés du même nom. Le résultat de la recherche révèle que le paysage conserve de nombreuses traces des états du chenal au cours des huit derniers siècles qui maintenant doivent être définies et datées.



Marais de Brouage - Hiers-Brouage  
Pont de la Prise de la maréchale

Ce sont par exemple des éléments de la saline qui se retrouvent depuis les cartes du XVIIe siècle à nos jours et la découverte d'un cordon côtier à l'embouchure du Tiranson et du Havre de Brouage ayant servi d'aire de délestage sur lequel repose la digue de mer de la carte de Claude Masse.

Robert Pierre-Philippe

## Le littoral de l'île d'Oléron Prospection Diachronique

Les observations réalisées cette année nous ont mené entre la plage de Vertbois au sud (commune de Dolus-d'Oléron) jusqu'au port de la Côtinière au nord (commune de Saint-Pierre-d'Oléron). Tout comme les années précédentes nous avons arpenté l'estran à basse mer pour y réaliser des prospections pédestres destinées à inventorier les sites archéologiques et repérer ceux menacés par l'érosion naturelle ou l'activité humaine. Les rencontres faites sur place nous permettent d'avoir plusieurs interlocuteurs locaux en mesure d'être présents plus régulièrement que ce que nous ne pouvons le faire. Ceci est particulièrement important dans ces milieux en changement permanent. Dans notre aire d'intervention, les mouvements dunaires ont fortement marqué ces deux dernières années. De nouveaux niveaux de tourbes renfermant toujours du mobilier archéologique daté entre le Néolithique et le

début de la Protohistoire sont apparus dans certaines zones, ailleurs ils ont, cette année, relativement résisté à l'érosion. Nous avons ainsi pu à nouveau observer les structures de pierre sèche de l'Ecuissière mais du mobilier archéologique (hache polie, outil en silex, faune, etc.) est toujours arraché à ces niveaux. Nous avons complété nos relevés-inventaires des écluses à poissons (pêcherie) et un nouveau champ chronologique s'est ajouté à notre activité. En effet, la découverte fortuite d'un soldat allemand de la seconde guerre mondiale mis au jour après le recul de la dune nous a conduit à un premier travail documentaire relatif au patrimoine local de cette période et de repérages *in situ*.

Soler Ludovic